

S
Annales publiées par la Faculté des Lettres
et Sciences humaines de Toulouse

Année X

1961

Fascicule 4

Via Domitia

VIII

Décembre 1961

Publié avec une subvention
du Conseil Général de la Haute-Garonne

TOULOUSE

IMPRIMÉ par le CENTRE REGIONAL
de DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

VOLUME 1

VIII

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

Annales publiées par la Faculté des Lettres
et Sciences humaines de Toulouse

Année X

1961

Fascicule 4

Via Domitia

VIII

Décembre 1961

Publié avec une subvention
du Conseil Général de la Haute-Garonne

TOULOUSE

IMPRIMÉ par le CENTRE REGIONAL
de DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

... des lettres
... de l'Université

L'année 1789

1789

Vincent Dominis

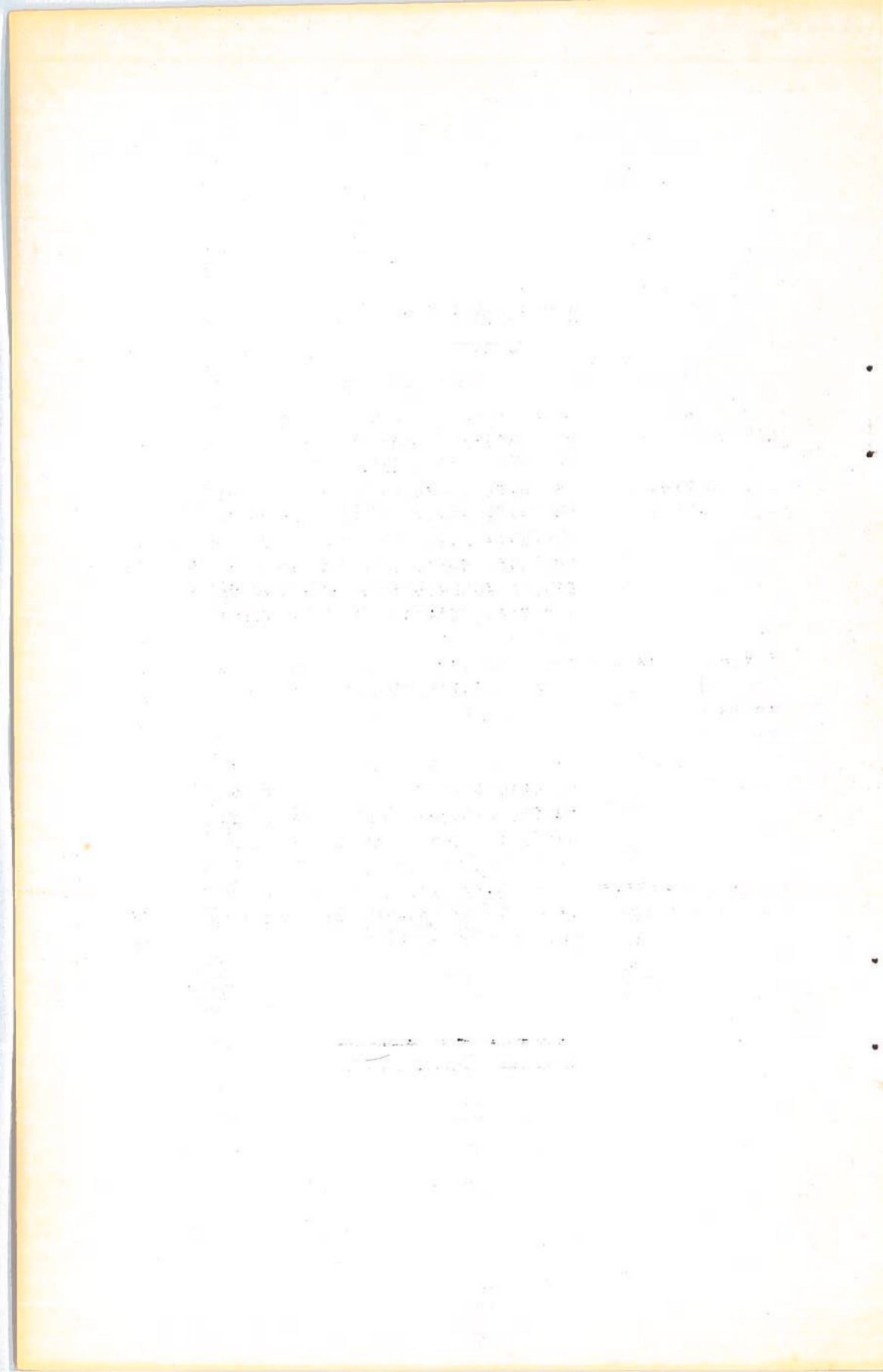
VIII

... de l'Université
... de l'Université

... de l'Université
... de l'Université

S O M M A I R E

Jean Séguy	Le système du Pronom régime en Gascon du Médoc.	2
André Soutou	Toponymie Archéologique : Peyré-Nabrouse (Tarn) et Peyré-Sadoule (Hérault)	15
	Quelques anciens noms de lieux de la région de Sainte-Eulalie-du-Cernon, Aveyron (suite)	22
Eliane Bec-Gauzit et Pierre Bec	Essai de bibliographie critique de la chanson folklorique occitane.	31
Xavier Ravier	La chanson de la nøyade de Brocas : Contribution à la connaissance de la littérature orale de la Grande Lande de Gascogne	61
Jacques Allières	Petit Atlas linguistique Basque Français "Sacaze" II	81



Le Comité de rédaction des "ANNALES" est sous
la direction de Monsieur le Doyen de la Faculté

La 10^e année des ANNALES comprendra :

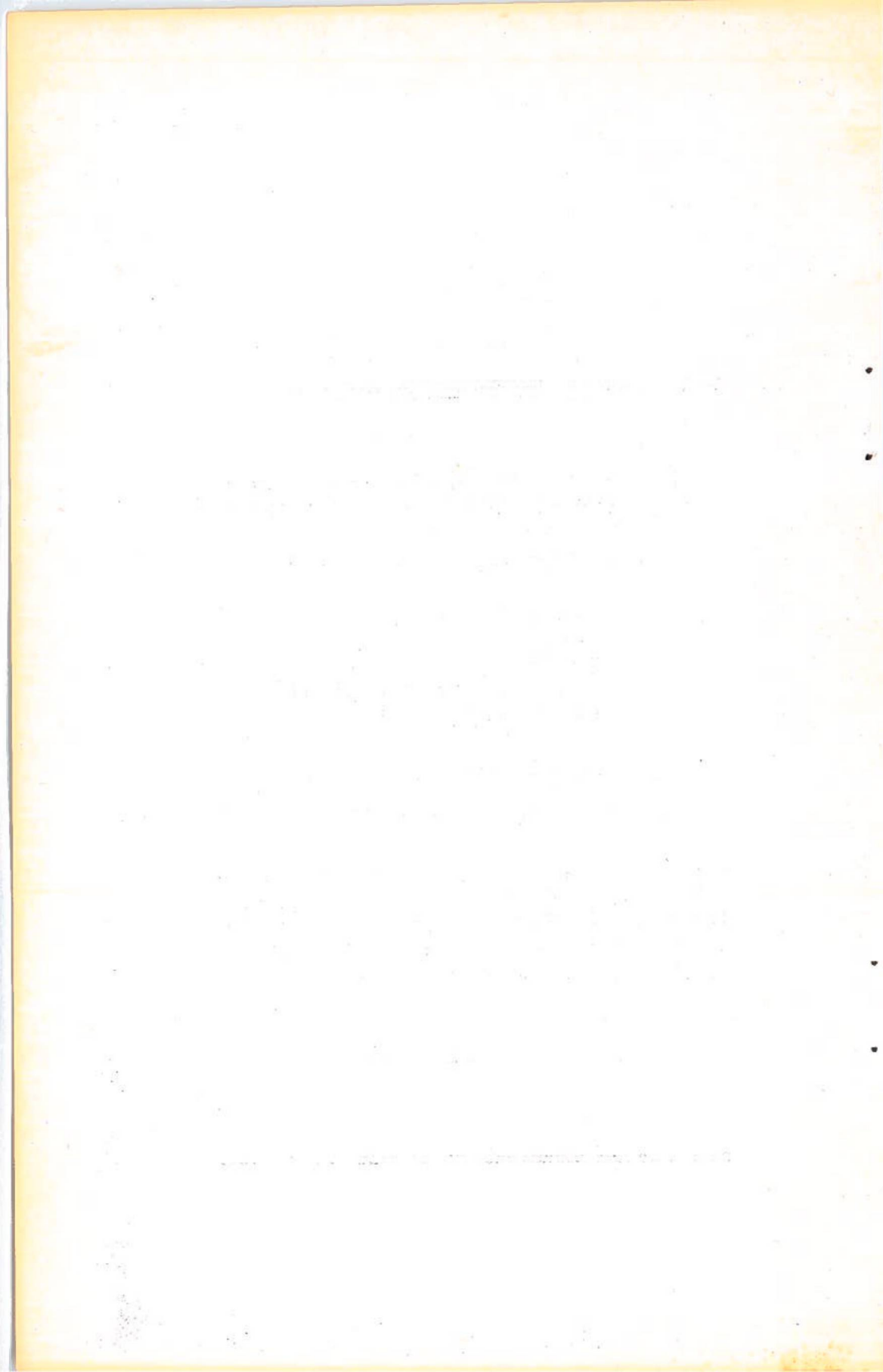
LITTERATURES IX
PALLAS X
TRAVAUX DE L'INSTITUT
D'ART PREHISTORIQUE II
VIA DOMITIA VIII

Abonnement à la 10^e année : 15 NF

Prix de VIA DOMITIA VIII : 3 NF

Prière d'adresser la correspondance, les commandes et les demandes d'abonnement à R. LUCOT, 4, rue Albert-Lautman, Toulouse ; les versements à Monsieur l'Agent comptable de la Faculté des Lettres, 34 rue des Lois, Toulouse.

C.C.P. - 8000-30 - Toulouse -



LE SYSTEME DU PRONOM REGIME

LE SYSTEME DU PRONOM REGIME

EN GASCON DU MEDOC

Communication lue au IIIe Congrès international
de langue et littérature d'oc

par

Jean SEGUY

Professeur à la Faculté des Lettres

et Sciences humaines de Toulouse

LE SYSTEME DU PRONOM REGIME EN GASCON DU MEDOC

Ronjat a exposé tout ce qu'il pouvait connaître des formes et de la syntaxe du pronom régime en gascon (III 547-570). Malgré l'habituelle minutie du grand linguiste occitan, ce chapitre n'est qu'une esquisse. En effet, l'enquête "naturelle" par écoute de conversations et dépouillements de textes, ne peut en la matière fournir qu'une documentation infime et qui ne permet en aucun cas de saisir la plénitude d'un système, ou plutôt de divers systèmes dialectaux.

Les Gascons actuels sont des bilingues parfaits, c'est-à-dire qu'ils sont capables de passer instantanément, par la pensée et par le langage, d'un système national à un système vernaculaire et inversement. Partant de ce fait, nous avons fait table rase des principes fondamentaux de l'enquête syntaxique suivant lesquels on ne peut rien obtenir de sérieux au moyen du questionnaire direct (autrement dit : traduction en patois du donné français), à cause du danger des calques. Ce danger existe en Gascogne pour le lexique, comme partout ; mais pour la morphologie et pour la plus grande part de la syntaxe, il est pratiquement nul. C'est l'expérience qui nous a appris cela. La raison de cette impénétrabilité du gascon est dans l'abîme qui sépare les deux structures morpho-syntaxiques, encore que *abîme* soit un mot bien impropre parlant de la syntaxe du pronom

en Médoc : nous verrons en effet qu'elle est bien souvent identique à celle du français. Mais la discordance, parfois énorme, observée dans le reste du domaine entre français et gascon, garantit l'authenticité des matériaux recueillis en Médoc par enquête directe.

Notre questionnaire porte essentiellement sur la morphologie détaillée et sur la syntaxe du verbe. A la suite, nous avons disposé un questionnaire de 250 phrases où sont proposées à la traduction les principales combinaisons comportant des pronoms régimes. On a toujours pris soin de dégager les représentés avant les représentants ; exemples : "cette pomme, je te la donne ; ce couteau, à mon père, je le lui donne ; tu vois ce pré ? eh bé, portes-y la pelle ; la pelle, tu l'y as portée ?" L'informateur est invité à répéter machinalement en gascon, sans réfléchir ni analyser. Il le fait généralement fort bien, comme sous une demi-anesthésie, et les moins doués de nos informateurs sont souvent les plus brillants en cet exercice passif. Enquêteur et enquêté sont enregistrés au magnétophone. Après une brève période de mise au point, ce questionnaire pronominal nous a donné les plus grandes satisfactions que puisse souhaiter un chercheur. Nous disposons d'une documentation suffisamment complète pour saisir un système, et suffisamment nombreuse et répétée pour pouvoir opérer par statistiques en cas de polymorphisme (nous en verrons quelques exemples).

Nous avons choisi de présenter ici le système du pronom régime en Médoc, d'abord parce que le congrès a lieu à Bordeaux ; ensuite parce que le dépouillement des enquêtes, encore inachevées, nous met en présence d'une masse de matériaux très lourde et d'une complexité assez effrayante, néanmoins partout magnifiquement structurée. C'est pour nous entraîner que nous commençons par le plus facile : en effet, le système médocain est relativement simple, parce que, comme nous le verrons, assez peu et même fort peu gascon.

Notre exposé met en oeuvre les faits recueillis à huit localités : St-Vivien-de-Médoc (SV), St-Yzans (SY), Cissac (Ci), Hourtin (Hou), Castelnau-de-Médoc (Cas), Lacanau (Lac), St-Jean d'Illac (Ill) et Pessac (Pe). Ce qui fait un Médoc un peu impérialiste, puisque Lacanau est situé dans le pagus Boiorum, Illac et Pessac dans le Burdigalensis. Mais l'en-

semble offre une bonne cohésion linguistique. Précisons que les enquêtes ont été faites par M. Allières en octobre 1957, et parachevées par M. Ravier en juillet 1961 à St-Yzans et Pessac ; pour cette dernière localité, qui représente le parler de toute la banlieue bordelaise, deux informateurs ont été enregistrés : l'un en 1957, âgé de 77 ans, fatigué et lacuneux, l'autre en 1961, âgé de 24 ans, né à Caudéran, étudiant en espagnol et excellent gasconisant. Les données des deux informateurs se recouvrent remarquablement quand le septuagénaire est positif.

Généralités

- absence totale de pronom neutre 3e pers. : c'est le masculin, comme en français.

- pas d'énonciatif *que* favorisant la réduction phonétique des pronoms.

- absence d'enclise (sauf pour *lu* après *per*, et pour *inde* qui possède même les seules enclises asyllabiques du système) : dans la postposition impérative, le régime (le dernier quand il y en a plusieurs) porte l'accent dans tous les cas, comme en fr. - tout comme en fr., la postposition ne se produit qu'après l'impératif ; la postposition après infinitif (gascon S), et celle après gérondif (béarnais) est ici totalement inconnue.

Régime direct d'un verbe à l'indicatif (tu me vois)

Formes pleines *mé, té, sé* (le plus souvent avec *e* central à SY, Ill et Pe), *nus, bus, lu, la, lus, las* devant le verbe : *té bédî, lu béis*, etc. Elision des formes ouvertes devant les initiales vocaliques. La seule différence avec le français est la distinction à 3e pl. du masc. et du fém. *lus las*, ce qui est commun à tout l'occitan. A signaler la 3e pl. fém. *lès* qui apparaît à Ill seulement à la proclise (*las* accentué), mais qui est générale en toute position à Pe (même casen gascon CW.).

Régime indirect 3e pers. ; "y"

Le haut et le bas Médoc possèdent des systèmes formellement distincts mais fonctionnellement semblables à un

détail près, qui a tout de même une certaine importance.

Bas-Médoc (St-Vivien, St-Yzans, Cissac, Hourtin) :

1) *yé/yi* (toujours *yé* SY) = à la fois "lui" et "y" en toute position (sauf élision *y*). De plus, cumulatif = le lui, la lui, l'y.

2) *yezé/yézi* (toujours *yézé* SY) = leur. De plus cumulatif = les lui, le leur, les leur, etc. A SV *yézé* se réduit de temps en temps à *yéz* devant initiale *d-* ; à la même localité, le système landais-béarnais *lws* = leur m., *lés* = leur f. est apparu dans "il passe sans leur donner des pommes" (tous les nombreux autres "leur", "les leur", ont été rendus par *yezé/yéz*). S'agit-il de l'obscur rémanence, à la pointe de Grave, d'un système évincé et coupé de son aire vivante par tout le territoire départemental de la Gironde ? A SY, un premier informateur (très incertain) rend "leur" par *lur* ou *lœr* ; mais nullement l'inf. principal.

Haut-Médoc (Castelnau, Lacanau, Illac, Pessac) :

1) *li* = lui, en toute position. De plus cumulatif = le lui, la lui, l'y.

2) *lizi* = leur. De plus cumulatif = les lui, le leur, les leur. A Pe, les deux inf. (77 et 24 ans) tendent à utiliser *li* aussi bien pour le sg. que pour le pl. : l'enquêteur a dû assez souvent les relancer.

3) *i*, *-zi* (celui-ci en postposition après finale vocalique) = y.

La différence fonctionnelle entre haut et bas Médoc est dans l'autonomie de "y" en Haut-Médoc. En d'autres termes, le système du Bas-Médoc est identique à celui du français populaire où *y* = lui, le lui, y, tandis que le Haut-Médoc possède un "y" distinct.

Mais les deux régions ne s'identifient que partiellement à la polyvalence du *y* fr.pop., puisque le pluriel des régimes est marqué (alors que *y* fr.pop. tend à assumer : lui, y, le lui, leur, les lui, les leur, etc., v. Bauche *Lang. pop.*

99-100), et sur ce point, le gascon du Médoc (comme d'ailleurs l'ensemble du gascon) reste d'accord avec la distinction du fr. normal *lui/leur*. L'originalité de l'indirect pluriel *yézé/lizi* est de cumuler indifféremment la pluralité du direct ou de l'indirect, ou leur double pluralité : "ces couteaux, je les lui donne" ou "ce couteau, je le leur donne" ou "ces couteaux, je les leur donne" aboutit uniformément à *yézé/lizi bałi*. L'état actuel de nos matériaux semble montrer que ce cumulatif pluriel direct + indirect est une particularité du gascon occidental. Le béarnais possède un cumulatif du même type, mais plus délicat, puisqu'il tend à marquer en outre le féminin pour peu que l'un des deux représentés soit de ce genre : *putatluzi* "portez-les-lui" ou "portez-le-leur" ou "portez-les-leur" (les deux représentés étant masculins), tandis que *putatlézi* = portez-les(f)-lui, portez-les(m)-lui(f), portez-la-leur, etc. En gascon central et oriental, le système régime direct + indirect est profondément différent : il n'y existe de cumulatif ni au sg. ni au pl. : le régime direct, quel qu'il soit, est neutralisé en *hoc*, tandis que le régime indirect est dégagé au moyen des formes pronominales marquées en nombre et identiques aux régimes directs masculins. De plus, en béarnais, les cumulatifs ne fonctionnent plus dès que le représenté direct est intrinsèquement neutre ("cela"), et c'est le système central et oriental qui est utilisé en ce cas : d'où une structure d'une complexité déroutante.

Pour en revenir au Médoc, nous avons observé une certaine répugnance à employer le cumulatif *yé/li* = "l'y" dans certaines positions. Alors qu'il vient tout naturellement en antéposition, les inf. tendent à éliminer "y" au profit du seul direct dans "sans l'y porter" et en postposition "porte-l'(f)y, portez-l'y" : pour "prends-l'y", on n'a pu obtenir que "prends-le" (sauf Ill Pe). Après avoir traduit normalement "tu l'y portes" par le cumulatif *yé*, l'inf. de SY (locuteur trop conscient et consciencieux) est pris de scrupule pour les autres syntagmes analogues : il se persuade que le datif inclus ne peut représenter qu'une personne et non "y", et il préfère réduire au seul direct.

Quelle qu'en soit l'origine, l'élément *-zi* est formellement identique à celui du fr. pop. *je lui zi donne, je leur zi dis*. Mais la fonction est tout autre : en fr. pop., *zi* paraît surtout figurer le régime direct (*elle lui zi donne* = elle le

lui donne, Bauche p.99), tandis qu' en gascon occid. il sert essentiellement à opposer indirect pluriel à indirect singulier, en valeur simple ou en valeur cumulative.

"y"

Nous avons vu qu'en Bas-Médoc une même forme couvre "y, lui, le lui, la lui, l'y", tandis qu' en Haut-Médoc "y" est autonome, li couvrant "lui, le lui, la lui, l'y". A SV SY Ci yé s'ajoute directement à l'impératif sg. bayé, porteyé, identique à yé bas, yé portoes, tandis qu' ailleurs on a bazi, portoezi en face de i bas : calque du fr. ou analogie de l'impératif plur. anèdzi (Pe -adzi, seulement chez l'inf. né à Caudéran) qui peut s'expliquer par anèts + i : cf. anèti Cas Lac.

On vient de montrer comment "y" est fréquemment éliminé dans certaines post-positions de "l'y".

Deux pronoms à des personnes différentes : 1 ou 2 +3

L'ordre est comme en français déterminé par la hiérarchie des personnes, et c'est l'état de tout l'ouest gascon. Dans le reste du domaine, cette hiérarchie est également en vigueur dans le cas où le direct est neutre (*hoc, inde, ibi*) ; mais si le direct est masculin ou féminin, c'est, comme en ancien français et occitan, la hiérarchie des fonctions qui prévaut, c'est-à-dire direct + indirect : "ce couteau, je te le donne : qu-o te balhi" contre "ça, je te le donne : que t'ac balhi".

Les formes des pronoms groupés sont identiques aux isolés, à l'exception de nus et bus, qui deviennent partout nu et bu devant lu, etc. (et même nu en postposition accentuée à SY, mais non bus).

"en"

C'est le seul pronom qui présente des formes diverses suivant sa situation phonétique.

- 1) forme pleine pour "en" seul, anté- ou postposé : *nen*.
- 2) f. *en* se combinant avec un pronom précédent : *men* = m'en, *lien/yen* = lui en Cas Lac, *buzen* = vous en.
- 3) enclise asyllabique uniquement après *li* : *lin* = lui en, attesté seulement en Haut-Médoc (puisque *li* est propre à cette aire), et *buz* > *bun*, relevé à Ill *partètbyn* et Lac *partèbyn* avec répercussion ou assimilation accidentelle (ailleurs *partabbuzen*, etc).
- 4) forme apparemment infixée *nyen* = lui en, y en, qui en réalité doit s'expliquer par une répercussion *inde* + *ibi* + *inde*, régulièrement et constamment donnée à SV Ci Hou et une fois à Cas pour "y en" (par contre SY *yén*). De plus à Pe, au lieu de *lin*, du Ht-Médoc on a toujours *nin*, de sorte que *nén* simple s'oppose à *nin* cumulatif.

Dans les dix phrases comportant la combinaison "lui en, y en", "lui" ou "y" a été éliminé : 0 fois à SV Pe, 5 fois à Ci, 2 fois à SY, 3 fois à Hou, 6 fois à Lac, 3 fois à Ill. De plus "y" est constamment éliminé dans les séquences de trois pronoms (v. ci-après), sauf à SY et Pe (informateurs lisant et écrivant le gascon).

Postposition après l'impératif

A) Régime unique. - Les formes sont identiques aux antéposées, à trois exceptions près : 1) on a partout *mé*, *té*, *sé* comme à l'antéposé, sauf Ill Pe *mœ*, *tœ*, *soë* antéposé (proclitique) respect. *mé*, *té*, *sé* postposé. 2) la f. pleine (sujet, ou régime de préposition) *nuzquts*, *buzquts* est employée régulièrement à Hou seulement après l'impératif plur. (mais non après l'imp. sg., où *nus*, *buz*) : *gaitannuzquts*, *-abbuzquts* ; de plus sporadiquement : *gaitanuzquts* SV Pe (ici en polymorphisme avec *buz*), *gaitat buzquts* ou *-abbuz* SY Ci 3) ; on a de *yé/yi*, *yézi* des réalisations allégées à SV *portoi*, *portai*, *-iz(é)*, *-izi* SV Hou (mais ff. toujours pleines à SY).

B) Deux régimes. - C'est exactement le même ordre, celui de la hiérarchie personnelle, qu'à l'antéposition. A dessein, les séries de phrases du questionnaire sont posées en ordre croisé : "garde-toi-le", "porte-le-moi, etc." ; "portez-nous-le,

etc. : imperturbablement les inf. ont toujours donné l'ordre 1 + 3 ou 2 + 3 : *portèmedy*, *partètnuly*, etc. - Rappelons que les couples "le lui, le leur" sont rendus par des cumulatifs identiques aux antéposés (v. cependant ci-dessus A3).

Du reste, l'identité de l'ordre antéposé et de l'ordre postposé paraît générale en gascon, que ce soit suivant la hiérarchie personnelle ou suivant la hiérarchie fonctionnelle.

Accommodation de la désinence d'impératif pluriel à l'initiale consonantique des pronoms postposés.

A la pause la désinence est partout - *ts*, sauf -*t* Lac et -*ts*/*-t* Cas. Les initiales sont celles des pronoms *mé*, *nus*, *bws*, *lu* (*la*, *lus*, *li*, etc.), *yé*. On observe quatre états d'accommodation :

- 1) aucune trace de la désinence : l'impératif se termine par une syllabe ouverte (noir).
- 2) accommodation donnant une gémérée (vert).
- 3) accommodation partielle (voix, palatalité) (jaune).
- 4) conservation presque intégrale sous forme de la dentale sourde (rouge).

L'état 1, qui est en général celui du nord-occitan se vérifie à SY devant toutes initiales, avec quelques réalisations 3 devant *n* et *y* ; également à SV devant toutes initiales sauf *y*, où on a le plus souvent 4, et quelques 2 devant *n* et *m*.

L'état 2, qui est celui du gascon méridional et central, du haut languedocien, etc. se produit partout devant *l* ; et de plus devant *m n b* à Hou (minorité de 1 devant *n*) et Ci (rares réalisations 4 devant *b*) et dans la majorité des cas à Pe. Cependant, on a quelques 4 intermittents devant *l* à Lac et Ill.

L'état 3 donne *ǰ* devant *y* à Hou Ci, *d* devant *m b* à Lac (partiel). Mais c'est Pe qui présente les cas les plus fréquents de ce traitement mi-conservateur : cette tendance est plus accusée chez notre jeune informateur que chez le septuagénaire, lequel préfère l'accommodation 2.

L'état 4, qui doit être considéré comme la préservation totale de la désinence, est absolu devant *m* à Cas Ill, devant *b*, et presque toujours devant *n* à Ill ; majoritaire devant *m n* à Lac (également devant *b* à Cas), à 40% devant *b* à Lac. L'état 4 n'a été observé ni à SY ni à Pe (sauf dans un ou deux cas d'énoncés détachés).

Cet état 4 est un fait jusqu'ici non signalé en gascon. Il s'explique par une tendance générale du gascon occidental à préserver de la neutralisation accommodatrice les finales consonantiques. Seul le dépouillement systématique et statistique de nos matériaux permettra de formuler nettement cette particularité, qui est à peu près nulle en élocution courante dans le reste du domaine. Mais nous observons que la finale ne résiste pas, ou très peu, à la dominance de *l*. Cela peut s'expliquer ainsi : les séquences *tm*, *tn*, *tb* gardent forcément la coupe syllabique entre les deux consonnes, alors que *garda-tly* tend à produire une syllabation *gar-da-tly*, avec le groupe combiné *tly*, puisque la continue *l* se combine normalement avec *k* et avec *p*. Or, si la continue *r* se combine avec les trois ordres d'occlusives, *l* ne se combine qu'avec la vélaire et la labiale : on sait que dans la plupart des idiomes romans la combinaison *tl* est exclue (ce qui crée une asymétrie structurale dont il appartiendrait aux phonologues de rendre compte). Précisons que l'état 4, avec exception de la séquence *l*, paraît bien être celui de tout le gascon occidental, d'après nos dépouillements jusqu'ici effectués.

Groupe de trois pronoms régimes.

Types : "il passe sans t'y en porter ; porte-t'y-en, portez-vous-y-en ; le pain, il se me le mange, -il se le lui mange".

Partout facilement obtenue en Gascogne, cette accumulation est obstinément refusée en Médoc - et sans doute dans toute la zone NW du gascon - : partout élimination de *y* (à l'exception unique de Cas *pqsœ sèn t y ém partq*, qui paraît bien calquer la phrase-question) et de l'un des deux datifs éthiques dans "il se me le mange" (exception unique SV), "il se le lui mange" : on obtient soit *se lu minjœ* SV C1 Hou Ill,

soit *li* = le lui à Cas Lac. Du moment qu'on dit *sé lu*, il serait tout aussi facile de dire *sé li* : c'est ce qu'il a été impossible d'obtenir. Par contre, le datif éthique + objet est parfaitement vivant : "il se le prend ; prends-toi-le, etc."

Les exceptions montrent que la simplification est de date récente : l'accumulation devait être possible sinon courante il y a peu, puisque nous l'avons obtenue incidemment à Cas SV, et que les deux informateurs "conscients" de SY et Pe la rendent exactement sans trop hésiter (quelques relances ont été nécessaires à SY). Formes : *portetyén*, *-abuzyén* SY, *-tin*, *-buzin* Pe.

Auxiliaire + pronom + infinitif

En gascon central et sud, on a çà et là des postpositions enclitiques (répercutant souvent le même régime antéposé), et régulièrement le tour ancien commun à tout le gallo-roman : pronom + auxiliaire + infinitif. On sait que le fr. moderne a changé cet ordre : c'est ce nouveau système que le Médoc suit rigoureusement. Nous n'avons observé qu'une fois *lizzi boi baça* à Hou "je veux le leur donner", et d'ailleurs rectifié *boi yizzi baça* à la répétition de la question : 1 tour sur 17, et encore peu sûr.

Préposition + pronom + infinitif

Cette combinaison entraîne postposition et enclise dans une bonne partie de la zone pyrénéenne : il n'y a évidemment aucune trace de cela en Médoc. Les pronoms ordinaires, cumulatifs ou juxtaposés, s'insèrent entre la préposition et l'infinitif, tout comme en français. Dans les tours "pour ne pas le voir", même chose : *per pa lu bëiré* SV, et même *per né pa lu b-* Cas III.

En fait d'enclise sur la préposition, nous avons relevé uniquement celle de *lu* dans "pour le voir" à Hou SY *perçu bëiré* et Cas *prau bëiré* ; toutes les autres combinaisons (pour ne pas le, pour y, pour en, pour lui, pour le leur) sont analytiques.

Bref aperçu diachronique

Dans les textes bordelais publiés par Luchaire, c'est l'état actuel du gascon centre et sud qui domine presque exclusivement. Le régime *lo, los*, ainsi que la même forme en fonction d'article, est enclitique sur *que, e, si, no*, etc. (*queus, eus, nous, siu* ; de même *se* dans *ques part 55*), et il est indifféremment direct ou indirect. Mais *lo* indirect est en concurrence avec *li* ; il est d'ailleurs impossible de décider si ce *li* était conçu comme "lui" simple ou comme "l'y, le lui", etc. avec sous-entente du direct. C'est certainement de cette polyvalence floue qu'est venue la valeur tantôt simple tantôt cumulative de *li* actuel, tout comme dans le reste du domaine occitan, gascon occidental compris. Du reste, *i* est autonome, et ne se confond pas, semble-t-il, avec *li* (c'est encore l'état du Haut-Médoc actuel). En cas de double régime 3e pers., le système du gascon moderne centre et sud est le seul attesté : *det los ac, det l'ac* "le leur donna, le lui donna" (*ac* neutre, aujourd'hui disparu en Médoc, représente des pièces de terre, immeubles, etc.) ; on a un exemple unique de *det li*, qui n'est pas nécessairement un cumulatif (on trouve *det l'ac* dans la même pièce n° 58 de 1238). Dans la pièce n° 55 on trouve *los i a cregut*, qui pourrait préfigurer *lizi* actuel : mais c'est en réalité un tour analytique où *i* prépare un complément de lieu en *aqueū medih feu*. On notera que *l'ac, los ac* est postposé sinon enclitique, à l'indicatif *det*, ce qui est commun en ancien occitan, mais a partout disparu aujourd'hui. On trouve deux exemples de *lor*, de 1235 et 1240 (celui-ci suivi de *los* indirect), et un autre de *lui* après préposition (1235). Dans les groupes auxiliaire + infinitif (ou participe), les pronoms sont antéposés au groupe verbal, contrairement au médocain actuel et comme en gascon centre et sud ; ils ne sont enclavés que dans l'inversion : *si estrej bolen* (n° 55), *a qui vendut l'ave* (n° 54), *venir lo degos* (n° 60).

Il y a donc eu en Médoc une évolution radicale, qui est en réalité un repli devant les systèmes non gascons qui sont en conformité avec le système français, et c'est sans doute Bordeaux, porte d'oïl, qui est responsable de cette invasion (comme d'une foule d'importations lexicales) dans le nord-ouest de la Gascogne, alors que l'état du pronom régime des chartes

bordelaises du XIIIe s. est encore solidement maintenu dans le centre et le sud du domaine. Seul *li* est en place dès le Moyen âge pour jouer plus tard un rôle d'importance : mais c'est là une situation banale et commune à toute l'Occitanie non gasconne.

Conclusion

Par bien des traits, le système du pronom régime médocain se caractérise comme gascon occidental ; mais la plupart des traits occidentaux que possède le médocain sont également de l'occitan commun, voire en identité avec le français. Le plus souvent le système médocain s'oppose donc aux systèmes centraux et méridionaux du gascon : nous avons souligné ces divergences, qu'il serait utile, mais long, de récapituler.

Cette opposition du Médoc au système vraiment gascon peut apparaître à première vue comme un appauvrissement. En effet, "(ce couteau), je te le donne - (ça), je te le donne" aboutit en Médoc uniformément, comme en fr. à *te lo balhi*, alors que le gascon centre, sud et Est distingue avec insistance : *qu-o te balhi*, *que t'ac balhi* (avec deux surmarques : 1. neutre opposé à masc. ; 2. ordre). "Cette pomme, il te la donne - il passe sans te la donner" a pour traduction en Médoc *te la balha - shens te la balhar*, mais en gascon S et E *que la te balha - shense balhàrlat*. A regarder de plus près, on constate que les spécifications du haut-gascon sont un luxe, et bien souvent des servitudes ou inerties historiques. Les expressions médocaines simplifiées sont parfaitement claires. D'une façon plus générale, les tours compliqués comportant deux ou trois pronoms régimes sont tout de même plus superflus que nécessaires (ce sont surtout des procédés de mise en relief ou du subjectivation) : au lieu de dire : "ce couteau, à ma mère, je le lui donne" on peut toujours dire : "ce couteau, je le donne à ma mère" et même tout simplement : "je donne ce couteau à ma mère". Il est même remarquable que nos informateurs gascons rendent d'une façon habituellement complète et docile les agglomérations les plus lourdes de notre questionnaire, souvent par des tours absolument différents de nos phrases françaises, et qui de surcroît doivent être d'une pratique fort rare. Au contraire, nous l'avons vu, les gens du Médoc sont rétifs à rendre "y"

dans certains emplois de "l'y" ("portez-le" au lieu de "portez-l'y"), et ignorent presque partout les groupes triples.

La liaison avec l'ensemble du gascon ne pourra être dégagée avec exactitude que lorsque nos bandes magnétiques seront intégralement transcrites. Quant à saisir les rapports avec le reste de l'occitan et du gallo-roman, il faudra disposer de matériaux analogues recueillis dans les autres domaines grâce à la diligence de nos collègues.

Devant les initiales *m-, n-, b-, l-, y-*
des pronoms postposés, la désinence *-ts/-t*
de l'impératif pluriel :

■ reste *t*

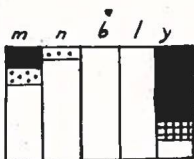
▣ > *d* (*d* devant *y*)

▤ s'accommode totalement,
d'où une gémée

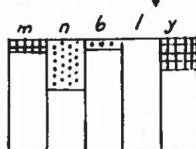
□ disparaît

Dans chaque colonne,
les hauteurs correspon-
dent aux proportions
du polymorphisme.

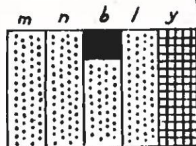
ST-VIVIEN



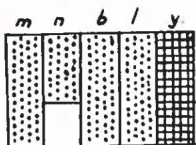
ST-YZANS



CISSAC



HOURTIN



CASTELNAU



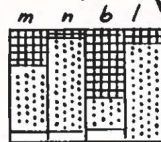
LACANAU

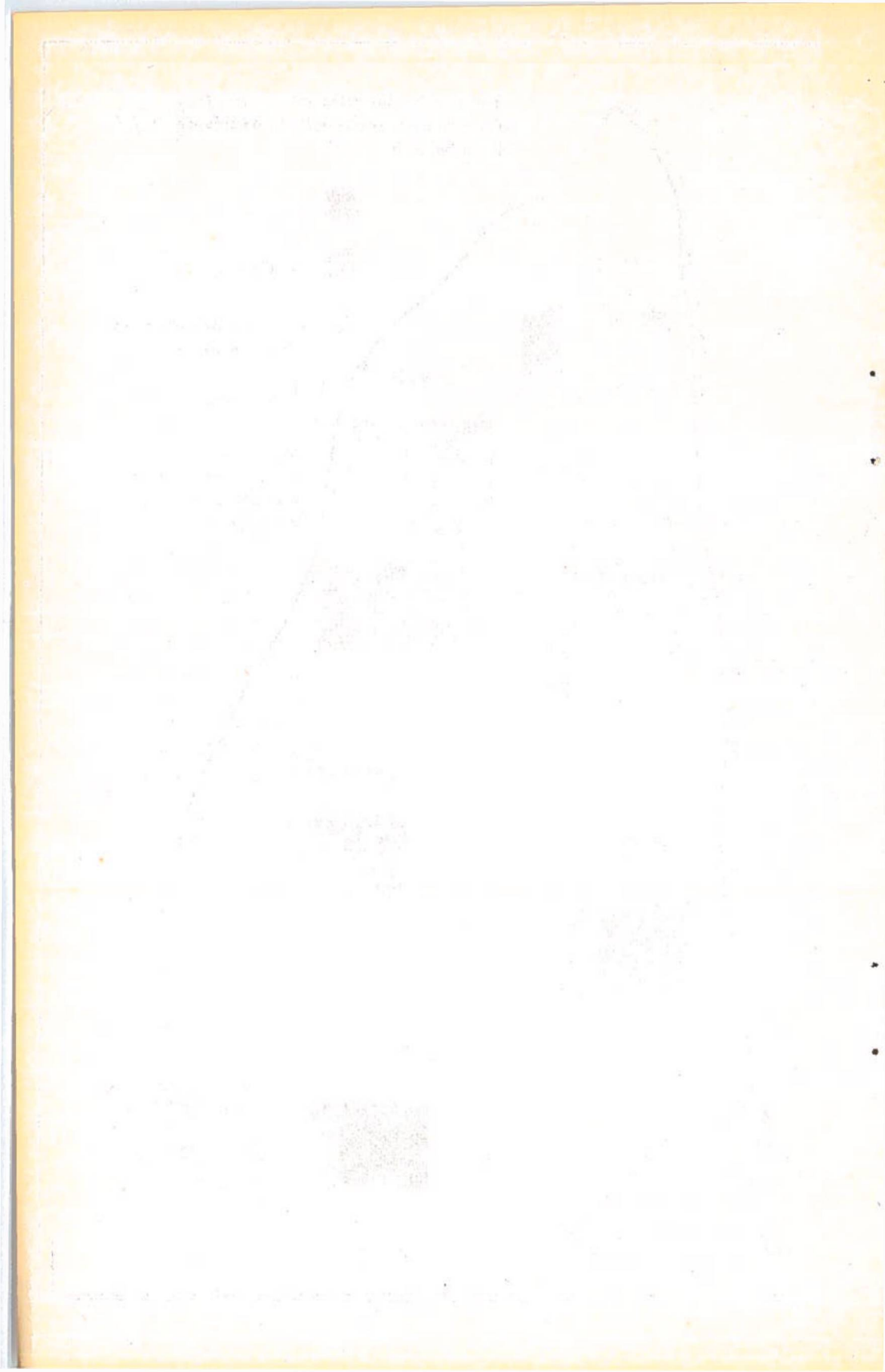


ST-JEAN-D'ILLAC



PESSAC





TOPONYMIE ARCHEOLOGIQUE

Peyre-Nabrouse (Tarn) et Peyre-Sadoule (Hérault)

Quelques anciens noms de lieux de la région
de Sté-Eulalie-du-Cernon, Aveyron

(suite)

par

André SOUTOU

Peyre-Nabrouse (Tarn) et Peyre-Sadoule (Hérault)

Les deux toponymes dont il est question dans cette note présentent le double caractère commun, d'une part, de désigner des vestiges archéologiques, d'autre part, de conserver, sur le plan linguistique, des formes archaïques intéressantes.

I - PEYRE - NABROUSE est le nom du grand menhir de Vieux (arrondissement de Gaillac, Tarn) : cette appellation est donnée, en effet, dans le cadastre du début du XIX^e siècle, au terrain même où se dresse le mégalithe (Section B, numéro 272 et 274). Le nom actuel de *Peyre-Lébade*, que l'on retrouve chez certains auteurs (1) et sur le nouveau cadastre du XX^e siècle (section B, numéro 145), semble avoir été adopté au cours du siècle dernier, d'une manière sans doute abusive, car cette expression désigne normalement, dans la région de Vieux, des *dolmens* et non des *menhirs*. C'est ainsi, par exemple, que l'on peut noter dans le département du Tarn les *Peyre-Lébade* de Crespin, de Ste-Cécile-du-Cayrou, de Valdériès et du Verdier. Dans tous les cas, il s'agit de dolmens du type simple, formés d'une table horizontale reposant sur deux ou quatre montants verticaux. La table du dolmen est bien alors une "pierre levée" sans contact direct avec le sol. Dans le même département, comme dans les départements voisins, les menhirs sont nommés d'ordinaire dans le langage populaire *Peyre Plantade* ou *Peyrefiche* et ces expressions traduisent aussi fort justement le fait que les pierres de cette catégorie sont enfoncées verticalement dans le sol. Il est probable que le nom de *Peyre Levade*, qui est le seul actuellement employé à Vieux, a été donné à cette pierre dressée, mais non "levée", à une époque où l'on commençait à s'intéresser aux monuments mégalithiques : c'est sans doute par suite d'influences semi-savantes que l'expression couramment employée pour désigner les dolmens du voisinage a servi à nommer également le menhir. La nouvelle appellation, popularisée par les diverses publications qui mentionnent ce mégalithe, bien connu dans tout l'Albigois, a remplacé d'autant plus facilement l'ancien nom de *Peyre Nabrouse* que celui-ci était devenu, depuis longtemps, comme nous le verrons, incompréhensible aux gens du pays.

Le menhir de Vieux présente l'aspect d'une grande

pierre plate (hauteur : 3m,05, largeur : 3m,40, épaisseur : 50 cm) qui a été dressée dans une prairie, sur la rive gauche d'un petit cours d'eau nommé la Vère, à 1 km environ en aval du village. La roche calcaire qui le constitue présente une surface très irrégulière dont les inégalités, dues à l'action des agents atmosphériques et à la nature même du matériau, ont été interprétées, dans les légendes locales, comme les empreintes laissées par les mains et les doigts de Sainte-Carissime qui aurait apporté le menhir dans son tablier (2).

Le nom de *Peyre-Nabrouse*, ainsi que je vais essayer de le montrer, semble avoir été donné à cette pierre remarquable pour souligner précisément le caractère particulier que présente la contexture même de la roche dont elle est faite, contexture qui, comme nous l'avons indiqué, est à l'origine de la légende. En effet bien que le mot *nabrous* n'ait pas été jusqu'à présent attesté ni en ancien provençal, ni dans les parlers occitans modernes, je pense que ce terme dérive, parallèlement au verbe français *navrer* (3), du francique **narwa*, qui a donné en allemand le substantif *die Narbe*, "la cicatrice" : *nabrous* est un adjectif formé avec le suffixe *-ous* (comme *roumegous* "couvert de ronces") après métathèse du *r* et du *b* (*nabrous* < *narbous*) ce *b* étant normalement issu du *w* bilabial placé après un *r* (comme dans *esparbier* < *sparwari* "épervier" (4)). Il s'agit donc d'une forme comparable à celles de l'allemand *narbig* ou du suédois *narig* (5) qui signifient "rugueux". *Peyre-Nabrouse* serait donc étymologiquement la *Pierre Rugueuse* et ce nom dépeint exactement l'aspect que présente le menhir dont la surface est entièrement couverte d'aspérités : les renflements et les cavités ont été justement comparés aux cicatrices que laissent sur la peau des êtres vivants les blessures et les égratignures.

L'appellation *Peyre-Nabrouse*, qui remonte probablement au Haut Moyen-Age - puisque l'adjectif *nabrous* n'a pas été conservé en ancien provençal - a sans doute perdu de bonne heure toute signification. Sa persistance est due simplement au fait que le menhir de Vieux a fait l'objet jusqu'à une époque récente de pratiques superstitieuses : les empreintes de Sainte-Carissime ont été longtemps vénérées par les pèlerins qui grattaient la pierre pour en emporter de précieuses reliques (6). Ce culte bien enraciné a permis non seulement la protection du menhir, qui, la légende l'assure, n'a jamais pu être arraché du sol, mais aussi la conservation de son ancien nom. Ainsi la piété

populaire, en une juste démagie, a préservé comme une relique supplémentaire un mot d'origine germanique qui n'avait pas été encore noté dans le vocabulaire provençal et qui mérite d'être sauvé, au même titre que le menhir lui-même ou que les légendes qu'il a fait fleurir.

II - *PEYRE-SADOULE*: ce nom de lieu désigne des pâturages situés aux confins des départements de l'Hérault et du Tarn, dans la commune de Fraisse-sur-Agout (Hérault), au Nord-Est de la ferme de Belaman (Section A du cadastre, numéros 58-65). Dans le voisinage de *Peyre-Sadoule* se dresse *lou Roc de la Siéto* (Roc de l'Assiette) qui porte à sa surface supérieure un bassin régulier, creusé de main d'homme, de 22 cm de diamètre et de 6 cm de profondeur. Aux environs de ce rocher et sur le lieu-dit de *Peyre-Sadoule* de semblables bassins sont visibles sur d'autres blocs de granit épars dans la pelouse(7). La présence en ces lieux de bassins d'origine protohistorique dont l'un d'eux placé sur le *Roc de l'Assiette* a reçu à une époque récente - au plus tôt au XVII^e siècle (8) - une appellation dont le sens est clair (9), m'a engagé à analyser le nom du lieu-dit et à rechercher si l'expression *Peyre-Sadoule* ne devait pas être mise en relation avec ces bassins mêmes.

A première vue, suivant les données du parler actuel, *peyro sadoulo*, signifierait littéralement "pierre rassasiée", puisque l'adjectif occitan *sadoulo*, parallèle dans sa forme sinon dans son sens au français *soûl*, est la continuation du latin, populaire *satūllus*, variante du latin classique *satūr*. Comme cette traduction est loin d'être satisfaisante, j'ai cherché une autre explication et j'ai été finalement amené à présenter les observations suivantes :

I - A l'adjectif du latin classique *satūr* correspond un adjectif substantivé *satūra* (sous-entendu *lanx*) qui désigne un "plat (*lanx*) bien rempli", utilisé principalement dans les pratiques cultuelles. Comme l'indique *le Dictionnaire des antiquités romaines* de Daremberg et Saglio, il s'agit "d'un plat chargé des prémices de la terre qu'il était d'usage d'offrir aux dieux dans l'ancienne Rome".

88 - L'adjectif *satūllus* était à l'origine, un simple diminutif de *satūr*, comme *patella* était celui de *patera* ou *catillum* celui de *catinum* : ces quatre derniers mots désignant éga-

lement diverses espèces de récipients en forme de plats.

III - Puisque l'adjectif *satŭllus* a pris progressivement la place de *satŭr*, on peut admettre que, parallèlement, l'adjectif substantivé *satŭra* (*lanx*) ait pu être remplacé par *satŭlla* (*lanx*).

IV - Dans ces conditions, le toponyme *Peyre-Sadoule* ne serait pas formé d'un substantif suivi d'un adjectif, mais d'un substantif précédant un autre substantif placé en apposition : de telle sorte que *Peyre-Sadoule* dériverait d'une expression formulée en latin sous la forme **petra-satulla* et signifierait "pierre servant de plat à offrandes". Cette interprétation, qui donne un sens cohérent au nom de lieu *Peyre-Sadoule*, permet de relier ce toponyme à la réalité archéologique qui l'entoure, c'est-à-dire aux roches à bassins avoisinantes. De plus, elle semble confirmer, en l'absence de vestiges plus probants, la destination cultuelle des pierres à bassins : tout comme les *satullae* apportées dans les temples bâtis, les bassins creusés dans le granit étaient probablement remplis jusqu'au bord d'offrandes consacrées aux dieux. L'analyse toponymique corrobore donc les résultats de la recherche archéologique (10) et fournit en outre une précieuse indication chronologique puisque le mot latin *satŭlla*, dont la signification s'est perdue par la suite, atteste directement, au même titre qu'une monnaie ou qu'un tesson de poterie, que l'utilisation cultuelle de ces pierres à bassins a duré dans le Haut-Languedoc, jusqu'à l'époque romaine. Le sanctuaire portugais de Parnoias (province de Tras-os-Montes), où des inscriptions latines, gravées sur une roche à bassins, précisent les modalités du culte pratiqué en ces lieux (11), n'est donc pas un cas isolé et l'on peut enregistrer, dès lors, comme un fait général, la longue persistance dans les campagnes de pratiques religieuses de tradition protohistorique.

Puisse l'analyse de ces deux noms *Peyre-Nabrouse* et *Peyre-Sadoule* faire sentir non seulement aux linguistes mais aussi aux préhistoriens les enseignements que l'on peut tirer d'humbles toponymes cachés dans les cadastres et souligner, une fois de plus, la nécessité de rassembler, avant qu'il ne soit trop tard, les lieux-dits de France en un *Corpus* établi suivant les meilleures méthodes scientifiques (12) : ainsi pourrait être sauvé d'une destruction irrémédiable un véritable tré-

sur de matériaux dont l'importance ne saurait être sous-estimée.

NOTES

- 1) - Notamment E. Rossignol, Note (sur les dolmens et menhirs du Tarn) dans *Congrès Archéologique de France*, XXX^e session, 1863, p. 277 sq.
- 2) - Abbé Salabert, *Les Saints de Vieux*, Albi, 1891, p. 43.
- 3) - Cf. Bloch - von Wartburg, DELF, S.V. *navrer*.
- 4) - J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris, 1921, p. 149.
- 5) - F. Kluge, *Etymologisches Wörterbuch*, Berlin, 1957, s.v. *Narbe*.
- 6) - E. Rossignol, *loc. cit.*
- 7) - Ces roches à bassins m'ont été signalées par M. Louis Théron de Belaman.
- 8) - Cf. Bloch-von Wartburg, *op. cit.* s.v. *assiette*.
- 9) - Cf. les dénominations analogues de *Roc de l'Ecuelle* (Tarn) ou de *Roc des Faisselles* (Lozère).
- 10) - Cf. mon étude *Le sanctuaire de roches à bassins de Las Cogotas (Cardenosa, Avila) et les sites analogues du Haut-Languedoc*, à paraître.
- 11) - Sur Panoias cf. J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire Romain*, I, 3 *Les Cultes ibériques*, Paris, 1917 p. et García y Bellido, *El culto a Serapis en la Península Ibérica* dans *Boletín de la Real Academia de Historia*, 1956 p. 293-355.
- 12) - Ce *Corpus* devrait comprendre non seulement les lieux-dits, inscrits dans les *Etats de Sections* et dans les *Procès-Verbaux de délimitation des communes* mais encore les toponymes, très nombreux, qui ne sont pas mentionnés dans le cadastre, notamment les oronymes. La constitution de ce *Corpus des Lieux Dits* est d'autant plus urgente que le Nouveau Cadastre, dont l'établissement est en cours, est une véritable catastrophe toponymique : en effet, les services du Ministère des Finances, par souci de simplification, ont étendu arbitrairement le domaine de certains lieux-dits à des espaces topographiques qu'ils ne désignaient pas auparavant, de telle sorte que les noms, dont le nombre a été d'ailleurs fort réduit, ne correspondent plus au terrain correspondant. Bien entendu, on ne saurait reprocher à un organisme chargé d'établir l'assiette de l'impôt foncier de ne pas se préoccuper de problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence : du point de vue administratif, un simple numéro aurait suffi pour désigner une parcelle dont le relevé topographique a

été, soulignons-le, particulièrement bien fait. C'est au Ministère des Affaires Culturelles et non au Ministère des Finances qu'incombe la tâche de conserver et de mettre en valeur le *patrimoine toponymique français*. La commission qui pourrait être chargée d'établir le *Corpus des Lieux-Dits de France* devrait envisager en premier lieu les opérations suivantes : a) relevé des lieux-dits du Cadastre du XIX^e siècle et copie des cartes correspondantes indiquant la situation topographique de chaque parcelle. b) report de la situation topographique de ces lieux-dits sur les cartes du Nouveau Cadastre qui, comme nous l'avons dit, sont plus exactes que les anciennes. c) notation de la prononciation locale, vérifiée sur place, des lieux-dits ainsi relevés. d) relevé des lieux-dits non mentionnés dans le cadastre, avec notation de la prononciation locale et report de leur emplacement topographique sur les cartes du Nouveau Cadastre.

En matière toponymique, la localisation précise des lieux-dits est aussi nécessaire que la notation exacte de la prononciation dialectale actuelle et que la recherche des formes anciennes. Comme le montrent les deux exemples que nous avons étudiés, les noms de lieux sont, dans bien des cas, inséparables de réalités archéologiques qu'ils permettent de déceler et qu'il importe par conséquent de cerner le plus étroitement possible. Prenons à titre d'exemple supplémentaire le lieu-dit *Le Cayla*, dans la commune de Roquefort (Aveyron). Le village est bâti sur le flanc Nord d'un plateau calcaire limité de tous côtés par des abrupts. L'extrémité Ouest de ce plateau isolé est barrée par plusieurs retranchements qui abritent un temple gallo-romain. Sur l'ancien cadastre du XIX^e siècle, la partie fortifiée s'appelle *Le Cayla*, alors que le reste du plateau porte le nom significatif de *Combalou*, qui désigne exactement la grande combe à surface incurvée qui s'étend à l'Est du rempart. Le nouveau cadastre du XX^e siècle, ignorant la distinction que faisaient les gens du pays entre *Le Cayla* et *Le Combalou*, a appelé arbitrairement *Combalou*, toute la surface du plateau, tandis que le nom du *Cayla* n'est resté attaché qu'à une pente, située en contrebas, qui était anciennement nommée fort justement *Le Travers du Cayla* et où il n'y a, naturellement, aucun vestige archéologique. C'est ainsi que le lieu-dit *Le Cayla* (< *caslar* < *castellare*), qui désignait avec précision la fortification protohistorique qui domine Roquefort et qui enferme son plus ancien sanctuaire, a été vidé de toute signification. Cette manipulation injustifiable des lieux-dits est très dangereuse, car le Nouveau Cadastre, investi de l'autorité officielle, propage des *faux noms de lieux* et les impose aux propriétaires des terrains qui ne comprennent pas - et pour cause - la "raison" de ces changements de dénomination : il est tout de même inadmissible que le Ministère chargé des Finances Publiques fasse circuler, dans le domaine toponymique, de la *fausse monnaie à cours forcé*.

Quelques anciens noms de lieux de la région
de Ste-Eulalie-du-Cernon, Aveyron.

(suite)

En hommage amical als omes et a
las femenas que natural ne so.
(Charte 101.3)

Dans un des fascicules de cette revue (1), j'ai essayé d'identifier 29 noms de lieux mentionnés dans *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, de M. Clovis Brunel. Depuis l'établissement de cette première liste, j'ai été amené, pendant plus de quatre mois, à pratiquer des fouilles archéologiques dans la commune même de Ste-Eulalie-du-Cernon et dans les communes limitrophes. J'ai eu ainsi l'occasion d'étudier d'un peu plus près le Cadastre, principalement celui du XIX^e siècle, d'apprendre de la bouche des gens du pays comment ils prononçaient actuellement les toponymes indiqués dans les chartes, enfin d'acquérir une connaissance directe et détaillée de la topographie du pays, de ses vieux chemins ainsi que des ruines ou des vestiges anciens qui, dans certains cas, ont fait l'objet de mes explorations.

Avant de dresser cette deuxième liste de toponymes, je dois, d'abord, corriger une indication erronée, contenue dans mon premier travail : *Las Ausedats* (n° 1) nom de lieu mentionné dans la charte 212, 2 à côté de *Marradal*, *Cogulla* et la *Blaqueira*, et aussi dans la charte 213, 4 (après le *mas Razal*) ne correspond pas, comme je l'avais cru, à la bergerie des *Ausedats* de la commune de Creissels, mais à un lieu-dit de la commune de Ste-Eulalie, situé entre l'actuelle bergerie de *Mas Razal* (cf. *infra* n° 38) et les ruines de *Fabiergues* (cf.

infra n° 35) : ancien cadastre ; section F, n° 27. Le toponyme *Les Aussedats* [*luiz ayseđate*] désigne un ancien terrain communal qui fut loti à la fin du XIXe siècle, mais qui ne sert plus à présent - tout comme au XIIe siècle - que de pâturage pour les ovins. L'existence du même nom de lieu dans plusieurs communes (Creissels et Ste-Eulalie) confirme bien qu'il s'agit d'un appellatif. Dans les deux cas l'évolution morphologique du mot est la même : l'ancien substantif féminin, dont la signification s'est perdue, a été pris pour un participe passé masculin. Dans un des lots communaux des Aussedats ont été mises au jour des tombes mérovingiennes rangées en lignes parallèles d'Est en Ouest et formant un grand tumulus de 20m de diamètre. Ce cimetière appartenait à l'habitat de Fabiergues qui est situé à 500m de là vers le Sud-Ouest.

Voici maintenant une nouvelle liste de noms de lieux numérotés à la suite des précédents :

30) *Alsobre* (461, 15) : *tot cant ai ad Alsobre*. St-Pierre d'Alsobre est l'ancien nom d'une église (2) abandonnée située à mi-chemin entre La Panouse-de-Cernon et Ste-Eulalie-du-Cernon, à côté du moulin de St-Pierre (Cne de Ste-Eulalie).

31) *Boissa* (179, 2) : *la glietsa de S. Amanz-de-Boissa* (385, 22) *aqest autorgamenz fo fagz a Boisa dinz la gleisa de S. Amanz* ; (385, 25) : *Bernartz prior de la gleiza d'a Boisa*. C'est une ancienne localité qui devait être située près de l'église de St-Amans-de-Bouysse (cf. n° 23).

32) *Boissanz* (182, 6) : *en II mases e demeig de Boissanz*. *Boissans* est le nom actuel d'une ferme de la commune de Creissels qui est située, comme la ferme immédiatement voisine de *La Bouissière* avec laquelle elle formait peut-être primitivement un seul hameau, à proximité des limites de La Panouse-de-Cernon et de Millau.

33) *Broa, Broas* (423, 8) : *deus La Broa* lieu cité après *el mas della Vileta* (cf. 29) et *la faia de sobre la Foz* (cf. n° 13) ; (473, 4) : *tot aquo que eu avia al Vilar ... aizo es de las Broas e sus de Fornamira*. C'est un lieu-dit de la commune du Viala-de-Pas-de-Jaux situé en bordure de la couronne du Causse du Larzac, au Sud du village. Comme *Las Aussedats*, *La Broa* ou *Las Broas* est un appellatif, mais dont le sens est resté vivant.

Prononciation actuelle [*luz abròs*] : le nom commun correspondant. *l'abro* est senti comme masculin ; il dérive, par mécoupure (*l'abro* pour *la bro*), du gaulois *broga* (FEW s.v.I p. 555).

34) *Concas* (279, 9) : *aquist VIII mas teno de la fazenda de Fabregas entro el mas de las Conquas*. Il s'agit sans doute d'un ancien mas situé près du *Puits des Conques* (lou pous de lai Councos), à proximité immédiate des bergeries des *Cazalets* (extrémité Sud-Est de la commune de Millau, en limite des communes de La Cavalerie et de Nant). Le puits est indiqué sur la carte d'Etat-Major (*Source*). Le nom actuel (*Les Cazalets*) désigne les bâtiments en ruines (3) dans lesquels j'ai recueilli, en compagnie de M. l'abbé Robert, curé de La Liquisse, de la céramique du Haut Moyen Age.

35) *Fabregas* (ibidem, même citation). [*fabrègòs*] est le nom d'un lieu-dit de la commune de Millau, situé entre La Blaquière, Combebren et St-Martin-du-Larzac, où l'on aperçoit des traces d'habitations remontant à l'époque romaine et aussi des scories de forges qui confirment l'étymologie de ce toponyme (< *fabrica*). Au sud de *Fabrègues*, des tombes mérovingiennes orientées d'Est en Ouest et disposées en tumulus, comme celles des Aussedats, ont été fouillées par M. Geniès, de Millau, qui en conserve le mobilier (plaques-boucles, chaînette, languettes de courroie).

36) *Fabriargues* (405, 6) : *et el mas d'en Cedail de Fabriargues* cité après *el mas del castel de Cornalaig* (cf. n° 8); (454, 4) : *el mas del castel de Cornalaig et el mas de S. Guillem de Fabriargues et el mas d'en Cedail deis Fabriargues et el mas de Guillem de Verdu deis Fabriargues* ; (506, 8) : *en aquel camp que es ... entrel mas de Fabriargues el mas Rezal*. Ce nom de lieu désigne le groupe de maisons en ruines aux murs de pierre sèche qui sont situées dans le terroir actuel de *Fabtergues* [*fabyèrgòs*], à 3 km environ au Sud-Ouest de Ste-Eulalie, au pied du versant oriental de *Puech-Cau*. La présence dans ces lieux de céramique sigillée indique (cf. *infra* n° 41) que les trois mas mentionnés dans la charte 454 ont succédé à un *vicus* ou à une *villa* gallo-romaine (< *Fabianicas*). Le premier *r* de *Fabriargues* est comparable au premier *r* de *Triargues* (*Tiergues* : cf. n° 28) et au second *r* de *Pardrinas* (*Pradines* : cf. n° 18). Ces trois *r* supplémentaires sont explicables par un phénomène de *dilatation* ou de *propagation* que M. Grammont

définissait en ces termes : "Il s'agit essentiellement de l'anticipation ou du maintien d'un mouvement articuloire ou d'un groupe de mouvements ; c'est une position articuloire qui fait tache d'huile et s'étend au delà de ses limites propres" (texte cité par J. Ronjat, GIPPM § 425). Dans l'Aveyron les noms en *-anicas* ont abouti à une terminaison en *-ergues* (*Mas-sergues*) tout en passant, comme le montrent les exemples de *Triargues* et de *Fabriargues*, par une forme en *-argues* qui a subsisté dans d'autres départements, notamment dans le Gard (*Mas-sargues* (4)).

37) *Fenayret* (222,5, 8, 20) : *el mas del Fenayret*. Il s'agit probablement d'un mas disparu, situé non loin du dolmen du *Fenayret*, à 1 km,500 environ au Nord de La Liquisse-Basse, commune de Nant.

38) *Mairas* (335,5) *le rius d'a Mairas tro en Sarno*. Cité après le *Puig de Menasclé* (cf. infra n° 39), c'est le ruisseau de *Maires* [*mairés*] qui naît d'une forte source située au pied du *Puech de Menasclé*, dans la commune de St Georges-de-Luzençon.

39) *Marradal, Mas Razal, Mas Rezal* (212,1) : *el mas de Marradal*, cité avant *las Ausedatz et Cogulla* ; (213,3) : *el mas Razal*, cité avant *ellas Ausedatz* ; (506,8) : *en aquel camp que es deïssa la maïo entrel mas de Fabriargues el mas Rezal*. C'est sans aucun doute, non pas le *Masrazals* de la commune de Nant (à 6km au Nord de La Liquisse-Basse), mais l'ancienne habitation du *Mas Razal* [*mařazal*], aujourd'hui transformée en bergerie depuis la construction de la ferme de La Baysse, dans la commune de Ste-Eulalie-du-Cernon, à 1 km environ au N-E des ruines de *Fabiergues* et à 500 m à l'Est des tombes des *Ausedats*. La prononciation actuelle de ce nom de lieu est analogue à celle de [*pařate*] pour *Pas Rouch* (Pas Rouge) à la Bastide-Pradines (Aveyron) ou de [*mařate*] pour *Mas Rouge* (Mas Rouge) à St-Georges-de-Lévêjac (Lozère) (5).

40) *Menasclé* (335,4) : *el Puig de Menasclé* cité avant *Mairas* (cf. n° 38). Le *Puech de Menasclé* [*ménasklé*] désigne l'éperon du Causse du Larzac situé immédiatement à l'Est de St-Georges-de-Luzençon. Cet éperon est barré par un rempart dont des vestiges, bien conservés, en petit appareil, sont visibles sur le côté Nord, au dessus de *Maires*. Sur le flanc Sud du *Puech de Menasclé*, au pied du *Mont-Redon* (cote 818), débouche l'ancien

chemin de St-Georges-de-Luzençon à Millau par le plateau du Larzac (figuré sur le cadastre de 1830, section G).

41) *Poig Cau* (66,3) : *tot quant nos avem... em Poig Cau*. Il s'agit de la hauteur de *Puech Cau* [p^wèk^çu, p^wèk^çut] qui s'élève au Nord-Ouest de Fabiègues (cote 861). Contrairement aux indications de la carte d'Etat-Major, le sommet du puech n'est pas situé dans la commune du Viala-du-Pas-de-Jaux, mais dans celle de Ste-Eulalie-du-Cernon. Le nom de cette hauteur vient des anciens fours à chaux dont on peut observer les traces sur son versant Sud-Est. L'orthographe du cadastre de 1827 (*Puech Caut*), comme la prononciation actuelle de certaines personnes [p^wèk^çut] montre que la fabrication de la chaux a été depuis longtemps abandonnée et que l'on a interprété "le puech à chaux" comme un "puech chaud". Or ce n'est pas le cas : cette hauteur, bien dégagée de tous côtés, est exposée à tous les vents. Sur la plate-forme supérieure de Puech-Cau sont visibles les substructions d'un temple gallo-romain qui a été fouillé par mes soins en 1961.

42) *Revel* (205,8) : *deus Revel entro el Vorz e deus la gleisa de la Cisterna, entro em Peira Ficha*. Comme la charte 60, 4-5 indique que le mas du *Vorz* se trouve sur le plateau du Larzac au dessus de la rivière de la Dourbie (*totz los pasturals que eu avia daus Dorbia entro al Vorz* (6)), il est vraisemblable que l'église et le château de Revel (251,10 : *la castlania de Revel... La gleia de Revel*) étaient situés sur le Larzac à l'Est ou à l'Ouest de la ligne *La Cisterna* (cf. n°6) - *Peira Ficha* (cf. n°20). M.H.Dupont (*op. cit.* p. 294 : cf. note 1) pense avec vraisemblance, je crois, que *Revel* est l'ancien nom de l'ermitage dit de *St-Pierre-du-Larzac* dont les ruines sont encore visibles entre Pierrefiche et Le Pompidou au dessus de la Dourbie (Cne de La Roque-Ste-Marguerite). Même identification pour 60,6,7 - 485,3,5 - 491,1 - 496,12 - 515,14. *Revel*, qui signifie *rebelle, indomptable*, est le nom plein de fierté dont se paient de nombreux châteaux féodaux sur presque tout le territoire français, de la Dordogne (*Montravel*, Cne de Montcaret (7)) à l'Isère et du Jura à la Haute-Garonne (château de *Mont-Revel* mentionné en 1174 à Revel (8)).

43) *Roca* (405,8) : *et el mas de la Roca similiter e l'ai-ga per aduire a S. Eulalia* ; (454,5,6) : *el mas de la Roca..*

e l'aiga per adur da la Roca à Sancta Eulalia. Le nom de La Roque est conservé par la source qui, de nos jours encore, alimente en eau potable le village de Ste-Eulalie. Il s'agit vraisemblablement du Mas de Rôques qui est situé au dessous de la source de La Roque.

44) Roca Trebolo (304, 21, 22) : Et aquest dos fo faiz a la Roca Trebolo, el pla, a la peira ; (414, 6) : las broas de la Roca Trebolo. Il s'agit d'un château disparu qui se dressait au dessus du village de St-Paul-des-Fonts (9). Le souvenir de cette fortification est conservé dans deux lieux-dits : d'une part le Mourre del Castel qui, au Viala-du-Pas-de-Jaux, désigne l'avancée du Larzac à l'Ouest d'Ecorneboeuf et au Nord de St-Paul-des-Fonts ; d'autre part le Castelas qui, dans ce dernier village, est le nom porté par des champs situés immédiatement au dessous du promontoire rocheux du Mourre del Castel. Il est probable que le château se dressait sur un replat (el pla) au dessous de la falaise. Un chemin en lacets débouche sur le Larzac immédiatement au Nord du Promontoire (mourre signifie littéralement : museau) du Château : il devait relier Roquetréboul au Viala-du-Pas-de-Jaux.

45) Roia (385, 6) totas aquellas dreituras et aquellas rados que avem ni aver podem el mas del castel de Cornalaig et aquest mas te si ab lo mas de Flaujac e te entro sus e l'estrada et aisi quo l'estrada passa entro en aquo de la Roia : (412, 5) entre la estrada de la Roia et aquela dal Aibespi et aquela da Font Maior. L'estrada da la Roia est un vieux chemin actuellement appelé à La Cavalerie et à l'Hospitalet-du-Larzac (10) [lu kami dé la Fujo]. Cette voie ancienne se greffait sur l'ancienne voie romaine Rodez-Millau-Lodève-Agde au carrefour des Places (11) et menait également à Millau, suivant un tracé sensiblement parallèle, en passant à l'Est du Mas Trinquié et du Rouquet (défilé pavé des Canolles au Sud de la D 23), à 100 m à l'Ouest de St-Amans-de-Bouysson et à la ferme fortifiée de La Baume (Cne de La Panouse-de-Cernon). Le lieu-dit La Rouge est conservé dans l'ancien cadastre (1827) de Ste-Eulalie-du-Cernon : parcelle 240 de la section A au dessus de la fontaine de Font-Majou (à ne pas confondre avec la fontaine du même nom située sur le penchant Est de Cougouille). Sur ce même cadastre le chemin de la Rouge est indiqué comme Chemin de la Baume à Cornus : il y avait donc une bifurcation au Mas Trinquié qui obliquait

vers le Sud. De toute manière, cette voie est nommée *cami ferrat* à Ste-Eulalie-de-Cernon, terme qui confirme son ancienneté. Quant à la *maiso de la Roia* mentionnée dans diverses chartes (107,3) : *Arnal d'Albin que tes la maiso d'a la Roia* (citée avant le mas de *la Roqueta, l'Escaillo* et *Peirafoc*) ; (111,13) *Bernart Ugo, prior de la Roia* ; (114,5) *en presenza de l'abbat Arnal del Loc Deu et de ses mongues Rigal e Bernart Uguo, comandator de la Roia* ; (176,5) : *Ugo del Poig que es bailles et aministratre de la maiso d'a la Roia* (citée avant *Boissans* ; cf. n° 32) ; (374,5) : *Bernart Ugo que tes la maiso de la Roia em bailla*, qui nous indiquent qu'elle était dirigée par un commandeur-prieur délégué par l'abbaye de Loc-Dieu et qu'elle comprenait un *mas* (114,3 et 7), il est peut-être possible de l'identifier avec la grande ferme fortifiée de *La Baume* (12) que nous avons déjà mentionnée et qui se trouve précisément sur *l'estrada da la Roia*.

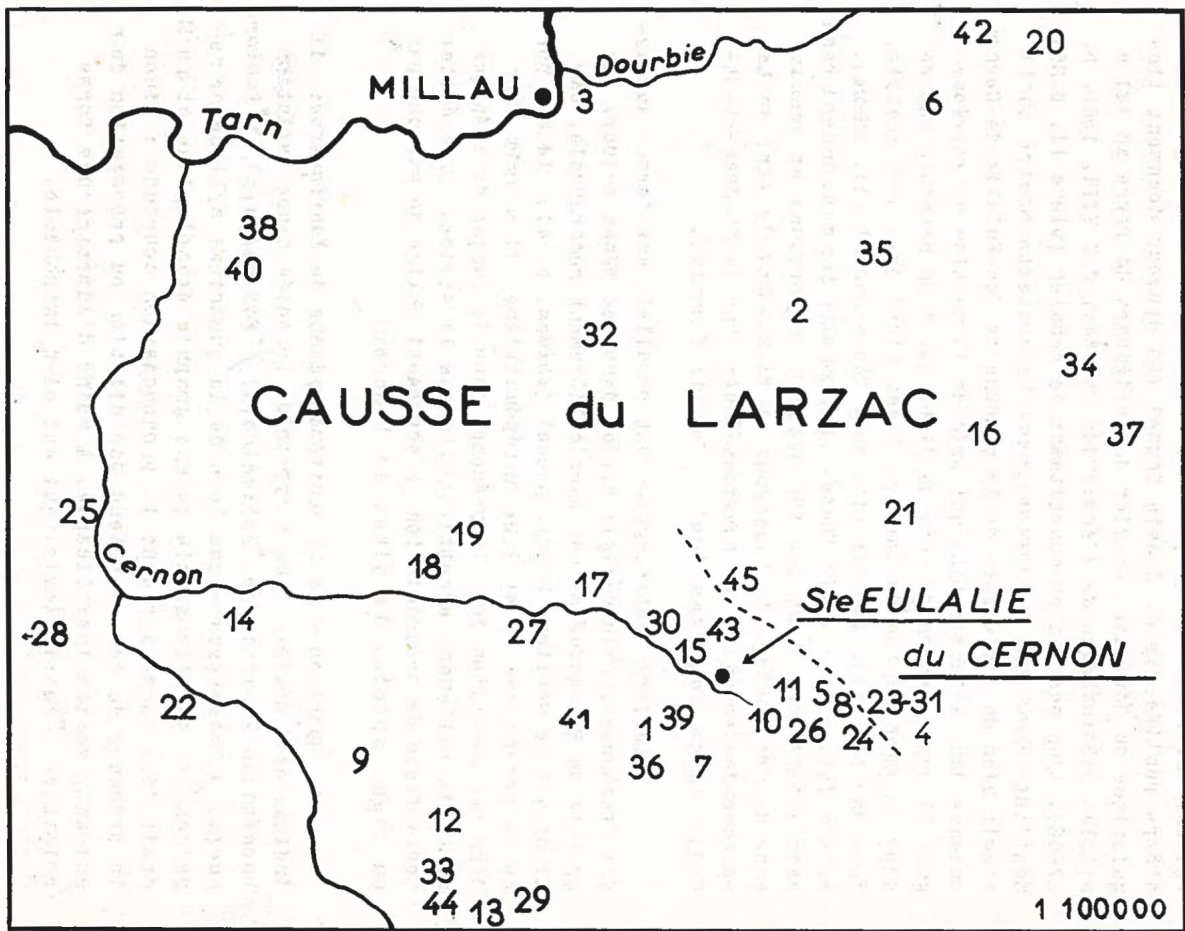
Puissent les identifications proposées ci-dessus inciter d'autres chercheurs mieux préparés pour les études médiévales à dépouiller les nombreux documents du *Fonds de Malte* conservés aux Archives Départementales de la Haute-Garonne, et à compléter ainsi ces sommaires indications qui sont simplement le fruit indirect de prospections archéologiques menées sur le terrain dans quelques secteurs limités de la *Sarnbnenca*.

André SOUTOU

- NOTES -

- 1) *Via Domitia*, VII, fasc. 4, p. 195-203.
- 2) Eglise identifiée par l'abbé F. Hermet. Quant au château d'Alsobre (ou d'Alzobre) ; il a fait l'objet d'une étude détaillée de M.H. Dupont (Anciens châteaux du Larzac, *Revue du Rouergue*, 1958, p. 287 sq.). Je pense que cette forteresse était située près de l'habitation aujourd'hui abandonnée du *Puech de Mus* (*Mus* < **Murs*) située sur une avancée du Larzac dominant l'église de St-Pierre d'Alsobre. Ce château, comme celui de Cornelach (cf. *supra* n°8), aurait été bâti à proximité de l'*estrada da la Roia* dont il sera question plus loin (n°45).
- 3) Dans la commune voisine du Viala-du-Pas-de-Jaux le nom de lieu *Les Cazals* désigne pareillement des ruines, situées au Sud-Est du puits de *Font-Rome* (cf. n°12), où j'ai trouvé des fragments de tegulae et des débris d'amphores. Il faut noter en passant que le nom de *Font-Rome* n'a rien à voir avec ces vestiges gallo-romains. *Rome* pour *Roma(n)*, avec recul d'accent, correspond au prénom français *Romain*.
- 4) Citée par A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles 1937, § 280.
- 5) Cette assimilation du s implusif a été bien étudiée, dans le domaine gascon, par J. Allières (Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l's implusif en Gascon Garonnais, *Via Domitia*, I, p. 70 sq.).
- 6) Il s'agit ici bien évidemment d'un nom propre (nom d'un mas mentionné dans plusieurs chartes) et non d'un nom commun, comme le pense M. Cl. Brunel (tome II, *Glossaire s.v. vorz*). Il faut donc écrire le mot avec une majuscule.

- 7) Forme ancienne dans A. Vincent, *op. cit.*, § 452. Le sens de "plaisir, joie bruyante", indiqué par l'auteur, me semble inexact. Sur *revel* = rébellion cf. FEW s. v. *rebellare* X p. 135-136.
- 8) Duthil, *La Hte-Garonne et sa région*, Toulouse-Paris, 1929, II, p. 283.
- 9) Note de M. Cl. Brunel renvoyant à l'édition du *Cartulaire de Nonenque* par C. Couderc et J. Rigal, p. VIII, note 5. M. H. Dupont, dans son étude déjà citée (p. 295), fait l'histoire de *Roquetréboul*.
- 10) Témoignage de M. Irénée Connes, de l'Hospitalet-du-Larzac.
- 11) Je reviendrai par ailleurs sur cet intéressant toponyme des voies anciennes.
- 12) Le nom actuel vient d'une grotte située à proximité, sous la couronne du Larzac, au dessus de La Panouse-du-Cernon. Peut-être cette grotte, transformée anciennement en *cabane* (cave à fromage), appartenait-elle à la *maïso de la Roia*.



PS. Une intéressante forme ancienne de *Fabiergues* (n° 36) vient d'être publiée par M. Clovis Brunel (Un nouveau document linguistique du Gévaudan. Censier des seigneurs de Peyre au XII^e siècle. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, C X VIII, 1960, p. 37-50). L'un des textes constituant ce censier (pièce II, p. 26) mentionne deux mas à *Fabrianegues*. Le contexte montre qu'il s'agit bien du *Fabiergues* de la commune de Ste-Eulalie-de-Cernon puisque dans l'énumération qui précède la mention de *Fabrianegues* il est question de noms de lieux que l'on retrouve encore dans la même région du Larzac. C'est ainsi que, par exemple, *Boissanz* (11, 14), *Romegos* (11, 15), *Chaussejoul* (11, 23-24), *Brunas* (11, 24) et *Villa Nontés* (11, 24-25) correspondent respectivement aux lieux habités actuels de *Boissans* et *Brunas* (Cne de Creissels), de *Roumegous* et *Viala-Montels* (Cne de La Panouse-de-Cernon) et de *Caussanuéjouis* (Cne de St-Jean-et-St-Paul) ou de *Caussénuéjouis* (Cne de Cornus).

La forme *Fabrianegues* est parallèle aux formes *Aurane-gas*, *Cyòsaneges*, *Malancánegas* citées dans les mêmes textes. La graphie de *Malancánegas* est particulièrement remarquable, car, ainsi que le souligne M. Cl. Brunel (*ibidem*, p. 41), le mot porte un accent sur la syllabe antépénultième. Il s'agit donc d'un pro-paroxyton dont la présence dans la langue de l'époque, semblait tellement exceptionnelle que le scribe, pour éviter toute faute de prononciation, s'est senti obligé de marquer par un signe spécial la place de l'accent.

Quant au *r* de la deuxième syllabe de *Fabrianegues*, il indique sans doute - dans l'hypothèse proposée d'une évolution phonétique à partir de **Fabianica(s)* > **Fabianega(s)*, > **Fabiar-gue(s)* > *Fabiergues* - que le *n* de la quatrième syllabe ne représentait au XIII^e siècle qu'une graphie étymologique et qu'il était déjà passé à *r* dans la prononciation courante : sinon la présence de cet *r*, obtenu par dilation ou propagation du *r* suivant, serait inexplicable, à moins d'admettre une forme primitive **Fabrianica(s)* qui est bien improbable.

REVUE DE LITTÉRATURE OCCITANE

DE LA CHANSON FOLKLORIQUE OCCITANE

**ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE
DE LA CHANSON FOLKLORIQUE OCCITANE .**

par

Eliane BEC-GAUZIT et Pierre BEC

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE DE LA CHANSON FOLKLORIQUE OCCITANE

Telle n'est point notre intention de présenter ici une bibliographie exhaustive de la chanson folklorique occitane. Mais nous avons pensé qu'il était nécessaire, là comme ailleurs pour ce qui est des choses du Midi de la France, de redresser certains préjugés ou du moins certaines habitudes dont la pratique ne constitue pas seulement un contresens culturel mais encore une erreur de méthodologie. Il n'existe pas en effet, à notre connaissance, d'études, de recueils ou de bibliographies de la chanson populaire du Midi qui considère les manifestations de cette dernière en fonction de leur domaine de production, c'est-à-dire essentiellement de leur commun dénominateur linguistique. En dehors des ouvrages généraux, valables pour toute la France, on ne trouve que des bibliographies fragmentaires portant sur une région particulière de l'Occitanie, comme le Bordelais (Berthaud), l'Aude (Jourdanne) ou encore l'Auvergne et le Velay (Gaidoz-Sébillot).

On pêche donc ou par excès ou par défaut : apriorisme centralisateur d'un côté, localisme trop confiné sur lui-même de l'autre ; la première tendance étant peut-être la plus fâcheuse, d'autant plus qu'elle a souvent reçu la sanction, sans doute à leur insu, de folkloristes ou de musicologues distingués. On oppose donc la chanson d'expression française à la chanson d'expression dialectale, le concept de dialecte étant souvent un "fourre-tout" défini négativement, comprenant des entités ethniques et linguistiques aussi dissemblables que peuvent l'être le Pays Basque, la Corse, l'Alsace-Lorraine et, en ce qui

nous concerne, l'Occitanie. Mais le classement par provinces définies historiquement peut aboutir, lui aussi, à des anomalies également choquantes. Ainsi le Pays de Foix se voit posséder une spécificité folklorique alors que le Béarn, d'expression gasconne dans son ensemble, se trouve abriter sous son aile

les chants euskariens de la Soule qui lui sont pourtant parfaitement étrangers (1).

Nous pensons donc que la langue de la chanson, à un moment donné de sa manifestation, est un élément caractérisant d'une particulière importance. La priorité des paroles sur la mélodie est en effet aujourd'hui reconnue (2) : le poème est la "partie essentielle, constitutive de la chanson" ; mais lui-même peut évoluer dans ses thèmes, se déformer, se contredire même. Tandis que son expression, dans la mesure où elle s'insère obligatoirement dans une structure linguistique déterminée (abstraction faite de certains cas d'hybridation), représente un facteur concret, indéniable, de caractérisation. C'est dans ce sens que l'on peut délimiter et définir une chanson nettement occitane, avec les subdivisions, simples, qui s'imposent : chansons d'expression languedocienne, provençale, gasconne et nord-occitane (3). Certes, on pourrait de plus faire intervenir l'occitanité très vraisemblable de certains thèmes (par ex. *Lo boièr* ou *Aqeras Montanhas*), mais ce serait aborder là un terrain particulièrement glissant et tel n'est point notre propos. Le seul critère discriminatif indiscutable est, nous le répétons, le vêtement linguistique que la chanson, quels que soient son argument, sa mélodie ou sa provenance (linguistique, géographique ou sociale), a endossé à un moment donné de son histoire. Et cela est un fait patent dans le Midi de la France : toute chanson, d'où qu'elle vint, s'est linguistiquement adaptée (4) ; et c'est par cette occitanisation, plus ou moins complète mais réelle que l'étude de la chanson méridionale, dans une certaine mesure, sort du cadre de la stricte chanson française ou doit être au moins considérée comme un aspect très particulier de cette dernière. Les nombreuses chansons piémontaises ou catalanes, d'indéniable origine française, n'en sont pas pour autant assimilées à des chansons "françaises".

Le présent article a donc pour but essentiel d'essayer de donner à la recherche une orientation quelque peu différente (5). Ce n'est pas, nous l'avons dit, un répertoire bibliogra-

phique complet, mais un essai critique. On ne s'étonnera donc pas si certains ouvrages plus ou moins importants n'y sont pas mentionnés ou si certains ouvrages mentionnés n'y font pas l'objet de critique (6). On sait les difficultés qu'il y a dans ce domaine à se procurer le moindre recueil et nous profitons de l'occasion pour remercier nos amis, en particulier le Docteur Ismaël Girard, qui ont bien voulu mettre leur bibliothèque à notre disposition.

Cette bibliographie est donc sélective et ne prétend qu'à l'essentiel. Nous n'y citons pas, par exemple, de nombreux recueils, ou feuillets, de chants harmonisés *a cappella*, ou bien encore les multiples anthologies ou revues (surtout scolaires) qui ne donnent les chants occitans qu'en adaptation française, sans même mentionner qu'il s'agit d'une traduction - alors qu'on prend, généralement, cette précaution pour ce qui est des chants allemands ou italiens. Nous y donnons en revanche les titres de quelques ouvrages manifestement mauvais pour faciliter la tâche d'élimination du chercheur. Nous y faisons figurer enfin, pour ce qui est des recueils ou travaux les plus importants, la cote de la bibliothèque où nous les avons consultés.

Une mention particulière a en outre été faite pour la graphie des chansons. La plupart des recueils intéressants ayant été élaborés en marge de la réforme félibréenne, et avant la normalisation graphique occitane, il ne faut pas s'étonner de trouver des systèmes de notation - quand il y a système - aussi nombreux qu'incohérents ; ce qui demande du lecteur un véritable travail d'exégèse aboutissant le plus souvent à des résultats d'une remarquable imprécision. Nous classons donc les graphies sous trois rubriques :

1) - *Graphie française* : graphie s'inspirant - souvent sans rigueur - des principes de notation du français.

2) - *Graphie félibréenne* : essentiellement valable pour le provençal et les essais de cette graphie aux autres dialectes.

3) - *Graphie occitane* : systèmes Abbé Roux, Perbosc-Estieu, Alibert (*Institut d'Etudes Occitanes*).

- ABREVIATIONS -

Entre crochets : références à une bibliothèque, s'il y a lieu.
V.G. : Van Gennep. - Le numéro entre parenthèses après le nom de l'auteur indique le numéro de sa bibliographie.

mms. : manuscrit (s).

B.M. : bibliothèque municipale

B.U. : Bibliothèque universitaire.

B.M.T. : Bibliothèque Méridionale de Toulouse

N.C.F. : Coirault, *Notre Chanson Folklorique* (n° R.G. 3).

R.L.R. : *Revue des Langues Romanes*.

B : bibliographies ; R.G. : recueils généraux ; G. : gascon ;

L. : languedocien ; N.O. : nord-occitan ; P. : provençal.

I - BIBLIOGRAPHIES -

B. 1 - *Arts et Traditions*, revue trimestrielle de la *Société d'Ethnographie française*, Musée National des Arts et Traditions Populaires (Palais de Chaillot), publiée avec le concours du *Centre National de la Recherche Scientifique*, éd. Européa, Strasbourg 1ère année 1953- Succède à *Folklore vivant, le Mois d'Ethnographie française, Annales de la Société d'Ethnographie française*.

Voir, après les articles de fond, les chroniques (missions ethnomusicologiques, acquisitions du Musée des A.T.P.), les comptes rendus d'ouvrages et de documents sonores (en particulier de Mlles Cl. Marcel-Dubois et M.P.-Andral), les bibliographies. Consultation nécessaire pour une mise à jour des publications et des documents récents.

B. 2 BERTHAUD Pierre-Louis, *Bibliographie Gasconne du Bordelais*, Bordeaux, Taffard, 1942, 89 p.

Ouvrage sérieux : voir en particulier le chapitre "Folklorique" (p. 55-60).

B. 3 - BERTHAUD Pierre-Louis, *Bibliographie occitane : 1919-1942*, Paris, Les Belles-Lettres, 1946, in 8°, VII + 94 p. - BERTHAUD P.L. et LESAFFRE Jean, *Bibliographie occitane : 1943-1956*, Paris, Les Belles Lettres, 1958, in 8°, 69 p.

Ouvrages de synthèse occitane : donnent peu de renseignements en matière de chants folkloriques.

COIRAULT, Cf. n° R.G. 3, N.C.F.

B. 4 - GENNEP Arnold van, *Manuel de Folklore français contemporain*, Paris, 1938. -

Bibliogr. t. IV, p. 789-812. - Très remarquable travail. Biblio. la plus complète pour les XIXe et XXe siècles : ce qui dispense, pour cette période, de compulsier d'autres bibliogt. générales. Malheureusement, elle s'arrête aux frontières de la France. - Les ouvrages sont classés par provinces, après une première partie consacrée aux ouvrages généraux. L. A. ne mentionne pas si les chants sont écrits en français ou non. A notre connaissance, tous les ouvrages se rapportant aux provinces du Midi contiennent, sauf quelques exceptions, une très grande majorité de chants occitans. - Brèves indications, occasionnellement critiques, "plutôt indulgentes" (N.C.F. p. 397). L. A. mentionne en général si la mus. est notée ou non.

(Voir suite page 60).

II - RECUEILS GENERAUX - ETUDES -

R. G. 1 - CANTELOUBE Joseph, *Anthologie des Chants Populaires Français*, groupés et présentés par Pays et Provinces, Paris, Durand et Cie, 1951, 4 t. in 8° écu :

Tome I : Provence, Languedoc, Roussillon, Comté de Foix, Béarn, Gascogne... 414 p.

Tome II : ... Dauphiné ... Auvergne, Guyenne ... 414 p.

Tome III : ... Marche, Limousin ... 456 p.

Mus. - La répartition des chants par pays ou provinces définis selon des critères historico-géographiques traditionnels ou des spécificités ethniques évanescents ne correspond pas toujours à une base de discrimination objective. C'est ainsi que l'on voit mal la nécessité de faire une mention spéciale pour le Comté de Foix, languedocien tant du point de vue linguistique que folklorique, alors qu'il n'y a pas de chapitre consacré exclusivement aux chants basques ; ces derniers étant malencontreusement groupés avec ceux de la Gascogne et du Béarn. Vues romantiques et erronées sur la formation de la chanson et

son mode de transmission. - Sauf peut-être pour l'Auvergne, il ne s'agit pas de chansons recueillies sur le terrain, comme semble le prétendre l'A. dans son Avertissement (Vol. I, p. 6 : "Voici donc les chants, tels que nous les avons reçus nous-mêmes, sans aucune retouche dans toute leur naïveté..."), mais d'une compilation à partir de recueils connus. Ex. : Vol. I, p. 43. d'après D. Arbaud, I, p. 143 (dont il copie 16 chants) ; I, p. 61, d'après J.M. Ferrier, p. 53 ; I, p. 127, d'après Ch. Bordes ; I, p. 191, d'après Villarem ; I, p. 328 d'après Bladé, III, p. 53, air n° 1 etc... ; en outre, nombreux chants pris chez Solleville, Arnaudin, Lambert, Casse et Chaminade, Poueigh Dardy, Chèze-Branchet-Plantadis etc. ou copiés sur les mms. de la B.N. (*Poésies Pop. de la France*). - L'A. se permet parfois d'arranger des notations musicales défectueuses : il change la mesure et transforme même la mélodie pour la rendre plus musicale (V. par ex. la dernière phrase musicale du chant, vol. I, p. 47, pris dans Arbaud, I, p. 195) : "La compétence musicale est parfois qualité dangereuse" (N.C.F., p. 404). - L'A. adopte la graphie des auteurs qu'il copie en la modifiant parfois légèrement.

R.G. 2 - *La Chanson du Pays*, Paris, Imprimerie Nationale, 1953, in 4°, 358 p.

Oeuvre collective. Chants classés par provinces, avec une introduction dans chaque cas, signée ou non par son auteur. - Pas de références sauf pour la Provence (chants d'auteurs sur des paroles félibréennes) et pour le Limousin (cf. n° N.0.8). Les chants d'auteurs ne sont même pas indiqués.

En règle générale, peu de respect pour la chanson qui est souvent tronquée : des couplets manquent. Il est dommage qu'une oeuvre mise à la portée du grand public soit si mauvaise. A ne pas consulter.

R.G. 3 - COIRAULT Patrice -

Les ouvrages de Coirault doivent être lus par tous les chercheurs. Notre dessein n'est pas de présenter ces ouvrages d'une remarquable érudition, ce qui sortirait du cadre de notre exposé. Nous ne pouvons que dire notre admiration pour cette immense collecte de chants, pour ces patientes recherches dans les bibliothèques et livres de toute sorte. Nous regrettons seu-

lement que son travail soit fondé surtout sur la chanson d'expression française et que c'est surtout par rapport à cette dernière qu'il parle du chant occitan. Nous donnons le titre de ses ouvrages par ordre de parution, en faisant à la suite quelques remarques intéressantes plus particulièrement notre sujet.

1) - *Recherches sur notre ancienne chanson populaire traditionnelle*, cinq exposés : I (1927), II (1928), III et IV (1929), extraits du *Bulletin de l'Institut Général Psychologique* P. 1 - 320, V (1933), Paris, Droz, P. 321-681.

2) - (4717). *Notre chanson folklorique* (étude d'information générale) - L'objet et la méthode - L'inculte et son apport - L'élaboration - La notion. - Paris, Picard, 1942, petit in-4°, 467 p. [B.U. Montpellier]

P. 405-432, petite «bibliographie sélective et critique» : auteurs classés par ordre alphabétique. Coirault ne donne pas le titre des ouvrages, mais renvoie aux bibliographies de V.G. de Piguët ou de Beurepaire-Froment (8). Principe pratique : le texte n'est pas noyé dans une description extérieure (titre, édition, format etc). Inconvénient : le chercheur n'a pas toujours ces ouvrages à sa disposition (Beur.-Froment est introuvable dans les bibliothèques de Lyon et de Toulouse). - Coirault arrête sa bibliographie à 1919 : «Nos traditions orales chansonnères, épuisées ou atrophiées dès l'entrée du XXe s., ont fini par disparaître à peu près partout». Nos collections récentes, dit-il, sont «abîmées» par «la radio» et «la littérature pédagogique», «quand elles n'en deviennent pas mesquines et illusives» (p. 423). Pourtant, nous aurions aimé connaître son jugement sur les ouvrages postérieurs à cette époque. - De nombreux ouvrages de chants occitans sont mentionnés (9).

3) - *Formation de nos chansons folkloriques*, Paris, ed. du Scarabée, trois fascicules : 1953 (P. 1-176), 1955 (P. 177-383), 1959 (P. 383-486), in-4° carré ; un 4° fascicule est sous presse.

Le plus grand travail qui ait été fait sur la chanson folklorique française ; à notre connaissance, rien de ce genre n'a été fait dans les autres pays romans. Il serait d'autre part indispensable de continuer la publication des manuscrits inédits de Coirault et en particulier sa collecte de chants gascons (effectuée en collaboration avec Madame Coirault, d'ori-

gine béarnaise). Un fonds Coirault, groupant ses manuscrits et sa bibliothèque de folklore musical, est en cours de catalogage à la B.N. (renseignement du 28.4.1961). Il est également souhaitable que soient réédités ses deux premiers ouvrages épuisés et introuvables dans beaucoup de bibliothèques.

R.G.4 - DAVENSON Henri, *Le livre des Chansons ou Introduction à la connaissance de la chanson populaire française* - S'ensuivent cent-trente-neuf chansons anciennes choisies et commentées - Neuchâtel, Cahiers du Rhône, éd. de la Baconnière, 1946, in-8° écu, 589 p.(9 bis).

Après les travaux de Coirault, c'est à notre connaissance le meilleur ouvrage de parution récente sur la chanson française. Livre de vulgarisation - l'A. se propose surtout de faire aimer la chanson -, il peut être lu et étudié par ceux que rebuteraient les écrits trop abondants ou trop érudits de Coirault.- A une courte étude de 148 p., claire et didactique, succèdent 139 chansons prises dans des ouvrages divers et suivies de commentaires, en général historique, des paroles et du timbre. Malgré un très beau choix, la chanson occitane y a très peu de place : quelques versions sont données en traduction française.

R.G.5 - DELFOLIE Victor, *Trésor des plus belles mélodies de tous les temps et de tous les pays*, Chambéry, éd. Edsco, 1947, in-8° raisin, 223 p.

Mus. - Livre scolaire, honnête et sans prétention, qui a le mérite de donner les chants dans leur langue originale (ce qui est rare). Pour les chants occitans, en assez grand nombre et accompagnés d'une adaptation française, graphie des auteurs copiés (sans référence systématique). Les commentaires sont malheureusement entachés de considérations patriotiques ou romantiques.

R.G.6 - *Poésies populaires de la France*, mms. de la B.N., fonds français n° 3338 à 3343, 6 vol. in-folio.

En réponse à un décret de 1852 qui avait pour but de recueillir les poésies populaires de la France. Le comité chargé de ce travail n'a rempli que partiellement sa mission.

"Après un classement sommaire, les documents reçus ont été enfermés à la B.N. Beaucoup de ces chansons ont paru dans *Mélusine*, la R.T.P, les recueils de Rolland etc. Mais il n'est pas inutile de comparer les textes originaux et les imprimés" (N.C.F., p.26). Bien que ces matériaux ne doivent être utilisés qu'avec prudence, ("car très peu seulement d'entre les correspondants savaient comment recueillir et noter les chansons populaires ; quelques-uns ajoutèrent même des vers de leur propre composition" : V.G.), il serait bon de signaler quels sont les chants occitans de cette récolte. Aucun travail de ce genre ne semble avoir été fait (10).

R.G.7 - ROLLAND Eugène (4679), *Recueil de chansons populaires*. Paris, Maisonneuve, 1883-1890, 6 vol. in-8°.

[B.M. Lyon 459.563 ; manquent tomes IV et V]

Très peu de chants occitans, avec ou sans musique (Le vol. V est un recueil breton : cf. N.C.F., p. 416). - "... documentation très importante. Elle réunit de nombreux exemplaires d'une même chanson ou de chansons analogues, empruntant même aux recueils anciens et parfois étrangers, ce qui permet au folkloriste quelques vues d'ensemble ou des examens comparatifs. Tome VI réservé au cycle de la Madeleine" (N.C.F., p. 471-18).

R.G.8 - UDRY Albert (4712), *Les vieilles chansons patoises de tous les pays de France*, Paris, Fasquelle, 1930, petit in-8° carré, 240 p.

Mus. - Chants classés par département : "un langage par département"!!! dit-il dans son introduction. Aucune notion de linguistique : par ex., dans le Cantal, "langage composé de l'italien et du languedocien" (p.54). - Chants empruntés à divers ouvrages (Arbaud, Rolland etc), mais sans références précises. Les autres chants sont, pour la plupart, pris dans les mms. de la B.N. (cf. n°R.G.6). - Peut rendre des services au chercheur, à défaut d'autres documents, mais des erreurs dans la mus. rendent cet ouvrage suspect ; il faudrait comparer avec les originaux.

R.G.9 - NECKERLIN J.-B., (4680), *L'ancienne chanson populaire en France*, (XVI et XVIIe s.), Paris, Garniers frères, 1887, in-12,

XXXIX + 534 p. [B.M.T. X G 173] .

30 airs notés - Rien d'occitan - A compiler pour l'étude comparative de certains chants. "Superficiel" (V.G.)

III - CHANSONS D'EXPRESSION GASCONNE -

G.₁ - ARNAUDIN Félix (4855). *Chants populaires de la Grande-Lande et des régions voisines*, mus., texte patois et traduction française. Paris, Champion ; Bordeaux, Féret ; Labouheyre, Lambert, tome I, 1912, in-12, LXXXVI + 521 p.

Mus. - Ce premier vol. (le seul paru) est consacré aux chansons du premier âge et aux chansons de danse ; deux autres vols., d'après l'A. (*Préface* p. V), étaient prêts mais n'ont pas paru. V.G. signale que "les dossiers mms. formeraient matière à trois autres volumes" (11). - Ce travail est le résultat de trente-cinq ans de recherches. Mus. notée avec un grand souci d'exactitude : les chants sont soigneusement vérifiés à la flûte (cf. *Préface* p. XXXIX-XLI). Même souci d'exactitude pour les paroles : bon système graphique, malheureusement un peu particulier. Arnaudin est un "collecteur de grand mérite" (N.C.F., p. 407) : recueil de premier ordre.

G.₂ - BLADÉ Jean-François (4850). *Poésies populaires de la Gascogne*, Paris, Maisonneuve - Littér. pop. de toutes les Nations, t. V-VII, 1881-1883 - 3 vol. petit in-8° écu : XXXI + 363 p. ; XVIII + 383 p. ; XV + 435 p.

[B.M. Lyon 457.760]

Texte uniquement gascon (en graphie française) : Bladé a consacré un volume aux chants en langue française de l'Armagnac et de l'Agenais (n° 4848 de V.G.). Traduction française. - Récolte abondante (près de 300 chansons), faite en général auprès de témoins, rarement d'après des recueils ou des mms. Résultat de vingt années de recherches (vol. III, p. X). Indique noms des témoins, âge approximatif, lieu de la récolte, mais pas la date. - Courte bibliographie avec jugement critique des

recueils ou mms. de la Gascogne à la fin des vol. I et III. - Malgré des aveux de sincérité (cf. I, p. V et III, p. X), il conviendrait de contrôler mus. et paroles.

Mus. - très peu d'airs notés : 7 à la fin du vol. I ; 9 au vol. II ; 11 au vol. III. Ces airs, sauf les n° 4, 5 et 9 du vol. III, sont empruntés à un recueil mms. de P. Lambert (v. la description au vol. I, p. 357) : cf. les N.B. des "Additions et Corrections" au vol. III, p. 424 et 429. Or, pour ce qui est des paroles correspondant à ces airs, Bladé ne donne que rarement les versions de Lambert, mais celles qui lui ont été "dictées" par différents témoins. Il semblerait qu'il ait emprunté ces airs pour y adapter les paroles des versions semblables qu'il a recueillies. Il faudrait contrôler en comparant au recueil mms. de Lambert.

Paroles : on pourrait reprocher à Bladé d'avoir systématiquement normalisé la langue de ses chansons sur le parler de Lectoure, en particulier les chansons recueillies dans l'Agenais (cf. I, p. V-VI) ; exception faite pour les quelques chants de la Bigorre, où l'A. a "maintenu le sous-dialecte bigourdan" (par ex. : II, p. 23).

G. 3 - CÉNAC MONCAUT (4060), *Littérature populaire de la Gascogne* - Contes, mystères, chansons historiques, satiriques, sentimentales, rondeaux, Paris, E. Dentu, 1868, in-12, XVIII + 513 p.

Une centaine de chansons uniquement en gascon (p. 255-504). Graphie française, assez capricieuse ; traduction française. - 21 airs notés (p. 493-504) par une autre personne (Auguste Jacquemin). - Commentaires nombreux : vues très erronées sur la langue (le gascon descendant du gaulois!), l'origine et le caractère de la chanson folklor. (cf. par ex. p. 280). Quelques références très rares. - Plusieurs auteurs considèrent ce recueil avec méfiance. Poueigh note : "beaucoup d'inexactitude" ; Mirat (I, p. 89) signale que, dans la chanson de la p. 499, "l'imagination de l'auteur semble avoir pris une part importante" ; Bladé porte même un jugement sévère (I, p. 356) et fait remarquer (I, p. 159) que le "prétendu" mystère donné par C.M. (p. 255-275) est un agencement artificiel. - Recueil à contrôler.

G.4 - DARDY Abbé Léopold (847), *Anthologie populaire de l'Albret*, Agen, Michel et Médan, 1891, 2 vol. petit in-8°, XXX + 366 p. et 425 p.

Chansons : textes (vol. I, p. 2-201 ; II, p. 382-407); mus. (vol. I, p. 347-366 : 44 airs notés ; II, p. 411-13 : 5 airs notés), transcrite par l'abbé Lacoste. - Textes uniquement gascons, graphie française peu systématique ; trad. française. - "Recueil abondant et intéressant" (N.C.F., p. 409) : on y trouve de fort belles chansons. Malheureusement les paroles en sont souvent édulcorées (cf. *Préface* I, p. XXVII) : l'A. n'a "cueilli que les fleurs distinguées et inoffensives" et a laissé de côté "de trop nombreuses productions qui ne sont pas dignes de la publicité" et dont les "allusions grivoises" sont "d'une transparence choquante". - Recueil à contrôler.

G.5 - GUILLAUMIE Gaston, *Chansons et danses de la Gascogne*, avec 46 airs notés, Bordeaux, Delmas, in-8°, 199 p. (12).

Chants empruntés aux livres cités à la bibliogr. (p.9) références rares ; s'est beaucoup servi d'Arnaudin. Pour certains chants ne donne que la version française. - A ne pas utiliser.

G.6 - MIRAT Gaston (4759), *Chants populaires du Béarn*, Paris, Philippo, 1934-1936, 2 vol. in-8°, 129 et 131 p.

Mus. avec accomp. de piano. - Graphie félibréenne (école Gaston Phoebus), trad. française. - Recueil abondant : dans le 1er vol., 36 chants gascons + 5 français et 4 "airs instrumentaux" ; 2e vol. : 45 chants gascons + 3 français et 7 branles. - Aucune indication de sources ni dans la Préface ni dans les courts commentaires à la suite de chaque chant (sauf I, p. 60, 100, 106 ; II, p. 36, 38, 54, 98). Il semble que l'A. ait pris de nombreuses versions dans des recueils déjà existants (par ex. : chant I, p. 50 identique à une version de S. Palay, *Cansous trufandères*, p. 10 ; I, p. 64 rappelle Poueigh, p. 231 ; I, p. 82 rappelle Rivarès, n° I, etc). - Recueil à vérifier.

G.7 - PALAY Simin, *Chants de Béarn et de Gascogne anciens et modernes*, Pau, Biblioth. de l'Escole Gastou Febus, 1951, in-4° 75 p.

1ère partie : 20 "chants anciens" dont la plupart sont, d'après la tradition, attribués à des auteurs connus (Despourrins, Bitaubé, De Mesplès, etc). Quelques-uns sont de facture plus folklorique (p. 42) ou présentent une mélodie simple de caractère folklorique (p. 11, 21 et 27). En général, ces versions sont plus ou moins différentes de celles de Vignancour et de Rivarès.

2ème partie : 11 "chants modernes" d'auteurs dont 6 de S. Palay (paroles et musiques) (13).

Mus. avec accomp. de piano. - Graphie félibréenne (Gaston Phébus), traduction française. - Aucune indication de sources. - A contrôler et à utiliser avec prudence.

- *Cansous trufandères de Biarn et de Gascogne*, Liberè de l'Escole Gastou Febus, 1924. in-8°, 32 p.

15 chansons d'allure plus folklorique que celles du recueil précédent, quoique trois d'entre elles soient d'auteurs (deux de M. Palay). - Mus. - Pas de traduction française.

G. 8 - *POUEIGH* Jean (4704), *Chansons populaires des Pyrénées françaises, traditions, moeurs, usages*, t. I, Paris, Champion et Auch, F. Cocharaux, 1926, petit in-4°, XL + 463 p. - Une réédition partielle (jusqu'à la p. 260 de la 1ère éd.) a paru chez Bossuet, Paris, 1933.

Mus. - Premier tome paru d'un ouvrage qui devait comprendre 5 vol. (+ 2 pour le Pays Basque). - Chants gascons, languedociens et catalans (très peu de chants français) : "la région étudiée va de la Méditerranée au Golfe de Gascogne, cf. la carte schématique à la fin du vol. ; la partie descriptive des divers chapitres est bonne ; mais les variations locales ne sont pas assez étudiées ; pas de bibliogr. ; mus." (V.G.). - Graphie félibréenne pour les chants gascons et langued., normalisée pour les chants catalans ; trad. française. - En général, localisation très vague (ex. : Gascogne, Languedoc), quelquefois plus précise (Foix, Toulousain, Vallée d'Ossau). Pas de références : "Ces chansons (*Préface*, p. 25) m'ont été chantées à diverses reprises et par des personnes différentes". Version critique à partir de plusieurs documents : "Il était... indispensable de recueillir plusieurs versions d'une même leçon afin de les

confronter ensemble et de les compléter l'une par l'autre. Les variantes ainsi obtenues ont permis de parer aux défaillances des chanteurs et d'établir un *texte critique aussi pur que possible* (C'est nous qui soulignons). Dans un autre recueil (14) par ex., l'A. a transformé pour la rendre plus musicale la version qu'il avait déjà donné dans le premier livre (p. 52). - Recueil à contrôler.

G. g -RAVIER Xavier et SEGUY Jean, *Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées*, 1ère série, *Via Domitia VI*, 1959 ; 2e série, *Via Domitia VII*, 1960 - Toulouse, Faculté des Lettres et Sciences humaines, imprimé par le Centre Régional de Documentation Pédagogique - 123 p. et 180 p. (photographies hors-texte).

Un des premiers travaux, à notre connaissance, fait avec un tel sérieux et une telle minutie scrupuleuse, sur des documents oraux (enquêtes au magnétophone). Oeuvre de dialectologues et non de musicologues. Très grande documentation fondée sur un admirable travail de recherches : commentaires sur le pays, ses coutumes, les héros et l'histoire de la chanson d'après la tradition etc. - Double transcription graphique : l'une phonétique, d'une haute précision (faite d'après l'enregistrement), l'autre normalisée selon les principes occitans. Une des rares études où la notation linguistique des chansons soit systématisée en fonction de critères scientifiques irréprochables.

Vol. 1 : 6 chansons (dont 5 inédites) + 3 en supplément (folklore général), toutes intéressantes. Quelques maladresses dans l'écriture musicale : les auteurs semblent avoir eu beaucoup de difficultés pour noter le rythme. - Malgré une très grande sincérité, les documents sont parfois interprétés d'une manière un peu subjective ; de temps en temps, quelque confusion dans les commentaires.

Vol. 2 : En première partie, 5 chansons inédites. Meilleure présentation que pour le vol. 1 ; commentaires nombreux, vivants, sans digressions. - Deuxième partie : présentation de chansonniers pastoraux, dont un vit encore, et de leurs oeuvres trouvées transcrites dans un cahier. Un enregistrement au magnétophone (15) a été fait parallèlement aux versions manuscrites. Pour une de ces chansons (p. 104), chance inespérée d'avoir le prototype et une version devenue folklorique, malheureusement bien écourtée.

Travail de premier ordre : souhaitons que d'autres volumes suivent ces publications.

G. 10 - RIVARES Frédéric (4756), *Chansons et Airs populaires du Béarn*. - Traditions, moeurs, usages, Pau, Veronese, 2e éd., 1868, in-8°, 116 p. + LXVI airs (1ère éd., Pau, Vignancour, 1844).

Mus. (avec accomp. de piano) intercalée entre les 40 p. de préface et les paroles des chants. - Chants uniquement gascons (graphie de Lespy), trad. française. - Une grande partie des chants est attribuée, d'après la tradition, à des auteurs connus : d'Espourrins, Bitaubé, de Mesplès, Lamolère etc ; "29 popul. sur 88" (V.G.). L'A. mentionne d'ailleurs dans sa Préface (p. 3 et 27) qu'il a surtout pour but de nous faire connaître des chansons "à airs" et qu'il regrette de nous donner cependant quelques "petits chants populaires" dont "la musique n'offre pas un mérite suffisant". - Ouvrage à ne consulter qu'avec prudence : Rivarès avoue (p. 30-32) : "Ce que j'ai écrit n'est pas toujours exactement ce que j'ai entendu... ; j'ai placé sous certains airs d'autres paroles que celles qui m'avaient été chantées... Il fallait... rendre à l'air sa régularité... toucher avec le plus grand ménagement à la partie défectueuse de la mélodie et même à la tonalité".

G. 11 - ROSAPPELLY Norbert (848), *Au pays de Bigorre ; us et coutumes, légendes etc*, Bull. Soc. acad. Htes-Pyr., t. II, Tarbes, 1892. - Tirage à part, Paris, Champion, 1891, in-8°, 92 p.

[B.M.T. XG 289/38]

Chansons p. 64-66. - Texte gascon et trad. française. Ne donne pas la mus. de tous les textes (7 seulement avec mus.). Quelques commentaires. - Récolte sincère et intéressante.

G. 12 - VIGNANCOUR E., *Cansous béarnaises de Despourrins et aïtes*, Pau, E. Vignancour, 3e éd., 1866 (16), 15,5 x 10,5, 216 p.

[B.M.T. III B 3242]

Pas de mus. ni de traduction. A l'exception de deux chansons (p. 36 et 65), chants d'auteurs, comme l'indique le titre ; après les chansons (p. 5-128), l'ouvrage comporte des

"Pouésies diberses" (p. 131-194) et des "Arrépouès", proverbes et dictions (p. 195-212).

IV - CHANSONS D'EXPRESSION LANGUEDOCIENNE

L. 1 - *Cansounier de Lengadoc* - Edicioun de la Mantenencia de Lengadoc, Mount-peliè, 1942 (Imprimerie de la Presse), in-8°, 70 p.

Mus. - Pas de nom d'auteur ; remarques à la fin de chaque chant ; parfois mention de l'auteur qui l'a recueilli (?) : *Clardeluno*, sans aucune précision (sauf p. 31) ; quelques chants pris dans des recueils non mentionnés - Mauvaise notation musicale (p. 36, 42, 68). - Graphie félibréenne, traduction de quelques mots. A consulter avec prudence.

L. 2 - *CASSAN Ludovic, Vieilles Chansons de la Terre d'Aude*, 32 chansons en langue d'oc présentées et commentées, harmonisation de Vincent Gambau, S.N.I. de l'Aude - Gardèigne et Tejedor, Narbonne, 1948, in-4° carré, 103 p.

Mus. - Quelques chants recueillis par l'auteur. Les autres chansons sont prises dans des recueils avec arrangement de l'A., ex. : 1ère chanson : *Nen, nen, petitou* : "La version que voici résulte d'un assemblage de fragments recueillis soit dans l'Aude, soit dans les régions limitrophes de l'Ariège, de l'Hérault et que j'ai parfois complétés de souvenirs personnels". Plusieurs versions (p. 65, 70 etc) sont "recueillies par Louis Lambert, adaptées par L. Cassan". D'autres sont prises chez Jourdanne (17) qui n'a pas recueilli la musique ; et l'auteur ose avouer : "la ligne mélodique en (chez Jourdanne) est toujours absente et ce sont des souvenirs personnels ou l'obligeance de quelques amis qui m'ont permis d'associer de nouveau les deux soeurs lyriques : musique et poésie". - Inutile de consulter.

L. 3 - *Chansons du Rouergue* - Commentaires et présentation de J. Bousquet, Ed. de l'Esclopéto, Rodez, s.d., pet. in-8°, 64 p.

Mus. - 12 chants dont 3 en français. - Graphie félibréenne, traduction française. - Indication des sources ; une version critique à partir de 2 recueils (p. 18) ; cf. préface, p. 8 : "Les variantes textuelles ont été ici conservées, quoique les nécessités de la publication nous aient imposé certaines contaminations, que nous publions", et : "Une réfection plus "artistique" n'est pas interdite". - Maladresse dans l'écriture musicale ; quelques fautes dans la musique (ex. : p. 12, mesures 5, 9, 13 ; p. 18, mesures 10 et 14 ; p. 51). - Malgré ces quelques remarques, petite récolte intéressante qui semble avoir été faite avec sincérité.

L.4 · DAYMARD Joseph (1863), *Vieux chants populaires recueillis en Quercy profanes et religieux*, en français et en patois. Cahors, J. Girma, 1889, in-8°, XIV + 347 p. [B.M. Lyon, 428, 299] .

Sans musique. - "recueil important, renseigne fréquemment sur ses versions, leur origine, leur popularité locale, ou joint un commentaire, des références. Paraît assez digne de confiance, malgré les petits arrangements qu'implique cet aveu : "Quant à la mesure (prosodique) nous nous sommes efforcés de la rétablir, car elle est une des moindres préoccupations de nos virtuoses campagnards..." Préface, p. 6, N.C.F. p. 409. - Graphie française.

L.5 · FROMENT Léon, *Chansons du Rouergue*, recueillies et harmonisées. Rodez, Carrère, 1930, 2 vol. in-8°, 47 et 65 p.

Mus. (accompagnement de piano). - Vol. I : 15 chants en oc, 10 en français ; Vol. II : 17 en oc, 16 en français. - Texte occitan en graphie française ; traduction française (quand elle y est) rythmée, souvent très loin de l'original. - Aucune indication de provenance. Pour certaines chansons, pourquoi l'auteur donne-t-il le 1er couplet en oc et les autres en français ? (Ex : Vol. I, p. 10, le couplet 2 en français est la traduction du couplet occitan, les 2 autres couplets semblent être de la main de l'auteur). Une chanson d'auteur mentionnée (Vol. I p. 21), mais on ne cite pas l'auteur de la musique ; est-ce Froment lui-même ? Dans son livre, *Enquêtes folkloriques en Rouergue* (1900-1954), Rodez 1958, Carrère, 498 p., in-8°, J. Bouquet note à propos d'un chant de l'Aveyron, que l'on en

trouvera "la musique et les paroles (malheureusement retouchée)" chez Froment. - A consulter avec prudence.

L. 6 - LAMBERT Louis (4880), *Chants et chansons populaires du Languedoc*, Paris et Leipzig, Welter, 1906, 2 vol. in-8°, VIII + 385 et 345 p.

[B.M.T. II F. 1835]

(et R.L.R. de 1872 à 1912 : voir détail dans V.G. n° 4874-4881-4881 bis.)

(Pour les remarques générales, cf. n° L 7)

Mus. - Lambert publie dans deux copieux vol. d'autres chansons enfantines (supplément au premier livre), des rondes, des danses, des "chansons de Printemps", et des "chants d'amour". Dans la R.L.R., il donne des chants de travail et des chansons pastorales. ("ces pièces sont plus livresques" signale Coirault, N.C.F., p. 413). Il semble que Lambert n'ait pas pu réaliser tout le programme qu'il s'était fixé : nous ne trouvons pas trace chez lui des chants religieux, légendes dramatiques, chants historiques, chansons narratives, qu'il avait pourtant projeté de publier (voir vol. I, p. IV). - Contrairement au premier ouvrage (avec Montel) il n'y a presque pas de commentaires et aucune note comparative ; Lambert s'excuse de ne pas en avoir eu le temps (cf. Vol. I, p. IV). - "La plupart des airs sont simples, sans fioritures, certains particuliers aux régions méridionales...". - Oeuvre "d'apparence sincère et correcte, mérite l'estime". N.C.F., p. 413.

L. 7 - MONTEL Achille et LAMBERT Louis (4876), *Chants populaires du Languedoc*, Paris, Maisonneuve, 1880, in-8°, XI + 586 p. (Tirage à part de *Chants du Berceau*, R.L.R., 1874 et 1875).

[B.M.T., III D 3539]

Mus. - "Le plus important et le plus considérable recueil folklorique (en dialecte méridional) de chants de nourrice aux petits enfants. Il y a aussi (surtout dans la 4° série) des chansons valables pour les grandes personnes (Transformations, Mariages d'oiseaux, etc...)." N.C.F., p. 415. - Ce livre est la première des publications continuées par Lambert (cf. n° L 6)

après la maladie de Montel. - La récolte a été faite, tant à la campagne qu'à la ville, à l'aide de collaborations diverses (notamment celle de V. Smith, cf. n° N.O. 12). - Le cadre débordé de celui du languedocien, on y trouve quelques chants en nord-occitan et en provençal (envois de Mistral en particulier). Graphie félibréenne ; traduction française. - Des commentaires assez nombreux accompagnent les chants. Les auteurs notamment font des comparaisons avec le folklore de langue française et celui des pays étrangers. - Un grand nombre de chants sont pourvus de leur mélodie.

L. 8 - PRADÈRE GIROU, MELET, *Le chant Languedocien et Pyrénéen à l'École*. Toulouse, Privat, 1935, in-8°, XV + 140 p.

Mus. - Chants en languedocien et en gascon. - Chansons "retrouvées dans des publications anciennes" (sans mention) ou "recueillies par audition directe" (sans précision) ; cf. Préface, p. XII. - Quelques chansons d'auteurs, dont les noms ne sont pas mentionnés ; ex. p. 57 de Mesplès, p. 63 de Despourrins. - Graphie peu systématique ; souvent incertaine et parfois inintelligible ; pas de traduction française ; quelques notes pour expliquer des mots. - A consulter avec prudence.

L. 9 - RAVIZÉ A., *Chansons, Rondes et Jeux d'autrefois et de toujours*. Paris, Bourrellier, 3° éd., 1951.

Mus. - 115 chants dont 50 occitans pris dans *Montel et Lambert* (cf. note au début du livre). - En-dessous de la version française adaptée (en gros caractères), l'auteur donne (en italique) la version occitane, ce qui est fort rare dans les livres ou publications pédagogiques (18).

V - CHANSONS D'EXPRESSION NORD-OCCITANE (19) -

N.O. 1 - ABRAHAM Madame, *En Basse-Auvergne, A travers chants*, 50 chansons pittoresques recueillies et commentées - Nouvelle série de l'*Auvergne Littéraire*, n° 137, 1952-1, Clermont-Ferrand 64 p.

Une vingtaine de chants en oc. - Semble sincère, bien que la mus. ne soit pas notée par l'A. (Mme A. les a chantés de mémoire au Dr. P. Balme qui les a transcrits sous sa dictée). Les différentes variantes (paroles et mus.) d'une même version ne sont pas indiquées avec précision. Bons commentaires, mais documentation insuffisante. - Graphie occitane mal normalisée; pas de traduction; quelques notes explicatives. - Recueil intéressant.

N.O. 2 - *La Bourrée* (5271). *Recueil de Chants et de Danses Populaires*, édité par "La Bourrée", Société artistique des Originaires du Massif Central actuellement émigrés dans l'agglomération parisienne. Paris, éd. Bossuet. 5e éd., 1935?, in 8° 128 p.

Chansons et couplets de danse. A la fin, 26 p. de notes sur la bourrée. - Textes en oc sans traduction (81 chants); graphie française; quelques textes en français (16). - La plupart des chants sont recueillis et notés par J. Canteloube (cf. n° R.G. 1) qui donne des références (lieu, date de la récolte, nom du chanteur).

N.O. 3 - *CASSE* Abbé et *CHAMINADE* Abbé - 1; (4859). *Les Vieilles Chansons Patoises du Périgord*, Périgueux, Cassard Jeune, 1902, in-4°, XXXI + 119 p.

[B.U. Lyon 4402]

Plus de 200 chansons, dont une vingtaine en français. - Mus. (quelques chansons sont harmonisées pour le piano). - Essai consciencieux de notation phonétique, fondée sur le français; mais l'extrême localisation de la langue et le manque de sens morphologique rendent cette graphie complexe, étrange et difficilement accessible. Pas de traduction française; au début de l'ouvrage (p. XXVII-XXXI), petit lexique des mots et des locutions difficiles. - Donne différentes versions localisées, paroles et musique, d'une même chanson; malheureusement, toutes les variantes n'y figurent pas (cf. *Préface*, p. XIII). - Les auteurs ne semblent pas avoir scrupuleusement reproduit les textes tels qu'ils les avaient recueillis; ainsi, deux chants leur ont été livrés sans mus.; pour le premier (p. 46), Chaminade compose un air; les paroles du 2e (p. 88) sont adaptées à la

mélodie d'un vieux Noël. - "Abondant, des arrangements lettrés" (N.C.F., p. 408).

-2- (4860), *Chansons patoises du Périgord* avec adaptation en vers blancs au rythme musical, éd. de la *Schola Cantorum*, Paris, Champion, 1905, in-8°, 28 p.

Mus. (sans accompagnement). - 15 chansons fort jolies.

-3- *Chansons patoises du Périgord...* (cf. supra), extraits de la *Revue de Philologie*, t. XVII, 1903, p. 114-121 et 186-204 ; t. XVIII, 1904 ; t. XIX, 1905. - Le premier seul a été consulté : 17 chansons (20).

N.O. 4 - CHEZE Jean-Baptiste - BRANCHET Léon - PLANTADIS Joannès (4891), *Poésies populaires du Limousin*, in *Lemouzi*, revue franco-limousine, Brives. (Pour plus de détails, cf. V.G.).

N° de 1905 à 1906 : chants I à XVIII - Mus. - Recueil important (nous n'avons pu consulter les autres n° : en tout, près de 250 chants). Chants pour la plupart en occitan. Localisation sans indication des sources. Signalé quelques var. des paroles, mais ne donne pas celles de la mus. Pour chaque chant, courte bibliographie à la fin, s'il y a lieu. - Graphie occitane (Joseph Roux), traduction française. - A consulter.

N.O. 5 - DAUZAT Albert, *Contribution à la littérature orale de la Basse-Auvergne* : Contes et Légendes, Chansons et Bourrées, Noël et Prières... en *Auvergne Littéraire*, n° 92, 1938, Clermond-Ferrant, 86 p. - Réimpression avec supplément de deux études publiées antérieurement : 5267 et 4739 de V.G. (5267 était déjà une réimpression de 4738).

Chants occitans p. 24-27 ; 44-59 ; 61-62. - Mus. Texte et traduction française ; bon système graphique mais personnel à l'auteur. - Introduction intéressante sur la bourrée. - Recueil sincère.

N.O. 6 - INDY Vincent d' (4878), *Six chansons anciennes du Vivarais*, Paris, Au Pigeonnier, 1926, in-12, 24 p.

5 chants en français, 1 en occitan (21). Mus.

N.O.7 - *LAFORÉST* Pierre, *Poésies en patois limousin*, avec la traduction de P.L. et la mus. originale recueillie et collationnée par Paul Charreire, Organiste de la Cathédrale et Maître de Chapelle, Limoges, Vve Ducourtieux, 1890, in-8°, 16 p. + 4 p. mus. (Tirage à part du même auteur : Limoges au XVIIe s., 1882, n° 4885 de V.G.).

[B.M.T. VI A 6253]

4 pièces intéressantes (la 2e, d'après l'A., est incomplète) (22).

N.O.8 - *LAGUENY* Jean, *Airs Limousins*, Feuilletts de musique 26x35 Limoges.

Editeur et arrangeur de chansons et de disques, mêle sans scrupules ses propres couplets aux couplets folkloriques.

N.O.9 - *PITACCO* Jean, *Chansons du Velay*, Vorey-sur-Arzon, Faviers s.d., in-8°, 36 p.

Mus. (chants à une, deux ou trois voix, acc. de piano)
Recueil scolaire : 15 chants dont 7 d'auteurs ; les autres, recueillis sans références, sont intéressants. L'A. semble cependant vouloir trop faire preuve de ses compétences musicales : le dernier chant par ex. est un pot-pourri de bourrées. - 12 chants occitans en graphie française. - A contrôler.

N.O.10 - *PITTION* Paul, *En pays dauphinois ; danses et chants traditionnels*, Grenoble, Roissard, 1950, 216 p. (cf. Berthaud Lesaffre, *Bibl. Occit.*, 1943-1956, p. 63).

Chants uniquement en franco-provençal.

N.O. 11 - *SEBILLOT* Paul (405), *Littérature orale de l'Auvergne*, Paris, Maisonneuve, 1898, XI + 340 p., petit in-8° écu.

[B. M. Lyon 457.779]

12 chants dans la 2e partie (p. 239-275) avec airs notés, pris dans différents auteurs, en particulier Tiersot : 8 en oc (p. 240, 244, 257, 262, 265, 270, 273, 274).

N.O. 12 - SMITH Victor.

Pas de mus. - Chants recueillis dans le Velay qui ont fait l'objet de publication diverses (cf. V.G. : 1970, 4735-37, 4733). - Quelques chants occitans ont été reproduits par Montel-Lambert (cf. n° L.7). Les quelques versions dialectales publiées (par ex. dans *Romania*) ne sont pas - jusqu'à plus ample information de notre part - occitanes (23) : les mms. seraient à compiler. Ces mms. sont en effet "un des éléments les plus précieux de notre stock verbal de chansons folkloriques (Bibl. de l' Arsenal). Excellentes, qu'elles soient complètes ou fragmentes, les versions recueillies avec probité, à une bonne époque, proviennent directement de petits paysans traditionnels, figés dans leur vieilles coutumes" (N.C.F. p. 419).

N.O. 13 - TIERSOT Julien (4834) : *Chansons populaires recueillies dans les Alpes françaises, Savoie et Dauphiné*, Moustiers, Ducloz ; Grenoble, Falgue et Perrin, 1903, in-4° : XXIX + 548 p.

[B.U. Lyon]

Mus. - Récolte abondante, mais très peu de chants occitans, l'A. n'ayant guère exploré le sud du domaine. - Etant donné l'insuffisance des graphies, il est parfois malaisé de distinguer les chansons occitanes des chansons franco-provençales. Sont occitans les chants : p. 100 (mélangé de paroles françaises) p. 186, 200, 311, 434, 485, 503, 507 et les rigodons p. 517-528 (sauf p. 518 bas et XVII). - Parfois, textes critiques sur la base de plusieurs versions (cf. *Préface*, p. XXIV).

VI - CHANSONS D'EXPRESSION PROVENCALE -

Les chants provençaux sont passés par les mains des félibres. Aussi est-il très difficile de retrouver à travers plusieurs réfections l'état du folklore musical au temps de Mistral. Nous constatons simplement que ce qui nous reste est assez pauvre ; il faudrait rechercher dans les bibliothèques si riches de la Provence des documents antérieurs au mouvement félibréen (24). Peut-être obtiendrons-nous quelques renseignements ? Malgré tout, l'habitude de noter les chants folkloriques ne date que du 2e quart du XIXe siècle, surtout après 1850 (décret de

1852 ; cf. n° R.G.6) et a coïncidé avec le mouvement félibréen. Heureusement qu'il nous reste le recueil de D. Arbaud - en faisant quelques restrictions - qui n'était pas félibre. Voir dans la Préface du Vol. II la protestation qu'il adresse à Roumanille pour avoir "profané" entre autres, les Noël de Saboly (p. XI : "Modifier le texte, altérer l'orthographe, c'est se substituer à l'auteur, c'est dénaturer sa pensée, c'est travestir la forme sous laquelle il a voulu la produire").

P. 1 - ARBAUD Damase (4955), *Chants populaires de la Provence*, Aix-en-Provence, Makaire, 1862-1863, 2 vol. in-12, XLIII + 228p. et LI + 250 p.

[B. U. Lyon, 15 802]

Mus. - Le plus important recueil de chants provençaux, n'a pas été contaminé par l'influence félibréenne. - Chants de sources diverses : collecte personnelle de D. Arbaud, vieux écrits, textes communiqués par des correspondants. - Commentaires nombreux sur la langue, la versification, l'histoire, quelques coutumes, l'origine présumée de la chanson. Pas de localisation exacte de la récolte, sauf parfois nord ou sud de la Provence (25). Nombreuses comparaisons, sans références exactes. Graphie de type "étymologique", intéressante pour l'époque. Pas de traduction française. - Recueils importants pour l'étude du chant occitan : nous avons là près de 100 chansons fort intéressantes. Malheureusement, l'auteur, malgré les nombreuses variantes qu'il donne, a fait, certainement pour de nombreux chants, une version critique à partir de plusieurs documents, cf. préface du vol. I p. III-IV : "ces fragments ramassés sans suite il fallait les dépouiller de la rouille qui les couvrait, les relier l'un à l'autre, assigner à chacun sa place. Si l'on songe que ces poésies ... ont dû, pour arriver jusqu'à nous, suivre toutes les variations que le temps a fait subir à cette langue ; si l'on se souvient qu'elles n'ont jamais été écrites et ne se sont conservées que dans le souvenir successif des générations, on comprendra combien de variantes plus ou moins heureuses il a fallu comparer, sur combien d'interpolations parasites il a fallu souffler, avant d'arriver au texte primitif". De là vient que certaines chansons nous paraissent trop bien élaborées : *La Pourcheireto*, par ex. (I, p. 91) ou *Belo calho* (II, p. 103). La mus. non plus n'a pas été récoltée avec

objectivité, cf. note 3, vol. I, p. XXXVI : "Les personnes qui se sont occupées de chants populaires comprendront combien il a fallu de patience, de tact et de goût pour retrouver la mélodie originale sous les "fioritures" dont la couvrent souvent l'ignorance ou le mauvais goût des chanteurs". - "A contrôler", N.C.F., p. 407.

P.2 - FERRIER J.M. (4917), *Vieilles chansons niçoises harmonisées*, Vieilli cançon niçarti, Nice, Pichon, 1952, 63 p., in 4°.

Mus. (accompagnement de piano), 15 chansons. - D'après l'A. (p. 3), "quelques-unes de ces chansons n'ont jamais été publiées". "Les autres (cf. n.1) ont été recueillies et publiées (sans musique) sous le titre : *Cansou de Tanta Jana*..." (cf. V.G. 4916) - Quelques chansons folkloriques ("quatre seulement" dit V.G.) au milieu de chants d'auteurs (signalés ou non). Versions plus ou moins arrangées par l'A. : "Pour les recueillir, il a fallu courir les rues, questionner les bonnes gens, glaner de ci et de là ; pour les rédiger, il a fallu comparer, choisir, coordonner..." (p. 3). - Peu utilisable.

P.3 - PETIT Marcel, *Le Trésor des chants provençaux*, Canto Jouinesso, Collection de Culture Provençale, Raphèle-lès-Arles, t. I (s.d.), 170 p. ; t. II, 1954, 188 p., 13 x 16,5 (26).

Mus. - Réédition presque intégrale du recueil de D. Arbaud (cf. Prélude, t. II), mais sans références ; transcription et normalisation selon les principes mistraliens : "Version purifiée digne de la langue d'oc". - A côté des chansons folkloriques, nombreux chants de félibres (sur airs connus ou mus. d'auteurs), noëls de Saboly, cantiques, danses etc. - Pour les chants folkloriques, inutilisable ; il est préférable de se reporter à D. Arbaud.

P.4 - VIDAL F. cadet (4956), *Lou Tambourin*, Istori de l'estrumen prouvençau... èr naciounau de Prouvènço, Aix - en - Provence, Ramondet-Aubin et Avignon, Roumanille, 1864, 299 p., in 8°.

[B.M. Lyon, 308.330]

Mus. - A la troisième partie, "Airs nationaux de la Provence", en général sans paroles, airs de danse, airs destinés à être joués pour des cérémonies et des fêtes particulières, suivis d'explications en provençal. - "A consulter avec prudence" (V.G.).

NOTES

- 1 - Cf. Canteloube, *Anthol.*, I et n° R.G. 1.
- 2 - Cf. Coirault, *Recherches* (n° R.G. 3) et N.C.F., p. 196-203
- 3 - Par nord occitan nous entendons essentiellement les entités linguistiques suivantes : limousin, auvergnat et dauphinois méridional (prov. alpin), c'est-à-dire le domaine d'oc où ka>cha
- 4 - Certes, il y a d'assez nombreux cas d'hybridation linguistique franco-occitane, mais souvent à effet stylistique (cas de la pastourelle où le dialogue est à la fois français et occitan en fonction des personnages). Les chansons populaires d'expression française, d'autre part, colportées ou nées dans le Midi, ne nous intéressent pas ici.
- 5 - Son point de départ est un projet de rédaction d'une anthologie du chant populaire occitan : le grand nombre et la valeur inégale des recueils nous ayant d'autre part imposé cette critique sélective.
- 6 - Nous nous proposons d'ailleurs de publier plus tard des *addenda* à cette bibliographie.
- 7 - Nous n'avons pu consulter qu'imparfaitement l'*Essai sur l'hist. lit. des pat. du Midi de la France au XVIIe et XVIIIe s.*
- 8 - *Bibliogr. des Chants Populaires français*, 3e éd., 1910 (n° 4658 de V.G.)
- 9 - Coirault signale par *D* les ouvrages qui ont une majorité de textes dialectaux, par *d* ceux qui en ont un assez grand nombre. Malheureusement, nous ne savons pas de quel dialecte il s'agit (sauf "dialecte méridional" pour Montel-Lambert cf. n° L.7)
- 10 - Dans sa *Bibliogr. gasc. du Bordelais* (cf. n° B.2), P.-L. Berthaud (n° 242) signale les chants gascons du Bordelais
- obis - Nouvelle édition mise à jour et enrichie d'une préface de

1'A., Paris, Club des Libraires de France, 1958, in-8°, 388 p.

11 - Ces dossiers mms. ne se trouvent pas à la B.M. de Bordeaux. Le conservateur, M. Desgraves, nous signale (renseignement du 24-4-1961) que le "fonds Arnaudin" ne renferme que des ouvrages imprimés.

12 - Du même auteur : *Chansons populaires de la Gascogne*, Bordeaux, éd. d'Aquitaine, 1941.

13 - Le chant (p. 60) "Tristè" est sous-titré "Paraulas e meloudie de S. Palay" et l'A. signale en petits caractères que ce chant a été harmonisé par J. Canteloube. Or Canteloube reproduit ce chant dans son *Anthologie* (I, p. 277) sans nom d'auteur : il signale en revanche, dans un disque où ce chant est interprété (Du. Th. LA 1070), que les couplets ont "une facture quasi littéraire". Un chant basque, d'autre part, *Ainhara* (Lamazou, *Cinquante chants pyrénéens*, Pau, 1869, p. 80) a une mélodie très semblable. En réalité, il semble bien que S. Palay se soit inspiré d'un thème populaire.

14 - Chant 1 de *Chansons populaires des Pays d'oc*, "A Coeur Joie" Accords IX, Presses d'Ile-de-France, 1954, 44 p. (7 chants harmonisés, dont 2 français, 4 gascons et 1 catalan).

15 - Tous les documents sonores concernant ces publications ont été déposés au Musée des Arts et Traditions Populaires.

16 - L'ouvrage, dans les deux premières éd., porte comme titre : *Poésies béarnaises*, Pau, Vignancour. 1ère éd. en 1826 (description dans aucune bibliogr.). D'après V.G. (n° 4750), la 2e éd (1852, in-8°, 358 p.) est avec mus. et comporte "7 chansons vraiment popul". D'après l'auteur-éditeur (cf. *Préface de Cansous béarnaises*...) les deux premières éd. contenaient une traduction. Il conviendrait de comparer ces différentes éditions. D'autre part, S. Palay (n° G.7 p. 6) signale que Vignancour avait publié dans "son almanach de 1820" des "pastourelles" béarnaises, en particulier de Despourrins.

17 - Jourdanne, *Contribution au folklore de l'Aude*, 1889. (n° 940 de V.G.).

18 - N'avons-nous pas vu, entre autres choses, un Noël de Saboly en français avec la seule mention "Noël provençal" ?

19 - Les chants du Périgord qui figurent dans ce chapitre sont : au nord, nord-occitans ; au sud, languedociens.

20 - V. en outre (non consulté) : Chaminade (4851), *Trois chansons sarladaises*, Le Mercure Musical, t. I, Paris, 1905, p. 390-395.

21 - Nous n'avons pu consulter l'ouvrage plus important du musicien : 4877 de V.G.

22 - Cf. N.C.F., p. 413 : "Leymarie C. (4884), dans un extrait de l'almanach limousin de 1891, rectifie ou complète des couplets à trois de ces chansons et donne six textes verbaux en dialecte avec quelques autres chansons et fragments divers"

23 - L'A. a surtout exploré les environs de Saint-Étienne.

24 - Comme, par exemple, le recueil n° 70 signalé par Piguet (Cf. n° B.6) : *Chansons nouvelles en langage provençal*, composées par la Basoche d'Aix entre 1518 et 1531, Réimpression facsimilé par Emile Picot ; Mâcon, Protat (s.d.).

25 - Quelques chants sont en provençal alpin, c'est-à-dire en nord-occitan.

26 - Du même auteur, *Canto Jouinesso*, recueil de chants provençaux à l'usage des jeunes, 2 vol., Aubanel, 1944 et Salon, 1953, in-16, 120 p. et 142 p. et *Chants de la Provence mystique*, Salon 1958.

- SUITE DES BIBLIOGRAPHIES -

B.5 - NOULET J.B., *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIIIe siècle*, Maisonneuve, Paris, 1877, in 8°, VI + 233 p.

Appendice bibliographique, p. 167-233 ; 358 et 92 numéros. - Pas de mention systématique de mus. - Ne donne pas la référence exacte des mms. - Aucun jugement critique. - Peu de renseignements sur la chanson folklorique. Cite chansons d'auteurs, pièces de théâtre avec mus., ouvrages qu'il serait bon de consulter et qui nous révéleraient peut-être l'origine de quelques-unes de nos chansons occitanes. De très nombreux recueils de Noël et de cantiques. (1)

B.6 - FIGUET Edgar, *L'évolution de la Pastourelle du XIIe siècle à nos jours*, Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Berne, Ettore Sinatti, Arezzo et chez l'A. à Berthoud (Suisse), 1927, in-8°, 207 p.

[B.U Lyon.]

Bibliogr. des ouvrages consultés (p. 179-206) : 353 n° classés chronologiquement - Aucun jugement critique - Bibliogr. intéressante pour les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; pour les XIXe et XXe s., V.G. est plus complet. Malheureusement, l'A. ne cite que très peu d'oeuvres occitanes - Mentionne recueils avec mus., le titre est généralement suivi d'une cote de bibliothèque. - D'après Coirault (N.C.F., p. 398), pourrait être largement augmentée.

(1) Nous n'avons pu consulter qu'imparfaitement l'*Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIe et XVIIe s.*

LA CHANSON DE LA NOYADE DE BROCAS :
CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE
LA LITTERATURE ORALE DE LA GRANDE LANDE
DE GASCOGNE

par

Xavier RAVIER

*Assistant de recherches du Centre National de
la Recherche Scientifique*

La chanson de la noyade de Brocas :

Contribution à la connaissance de la littérature orale de la grande Lande de Gascogne

*A la mémoire d'Etienne Manciet, qui
a si bien connu et aimé sa Lande natale.
(1887-1961)*

Le patrimoine ethnomusical de la Grande Lande de Gascogne est particulièrement bien connu : il convient de rappeler à ce propos l'admirable contribution de Félix Arnaudin qui, il y a maintenant cinquante ans, sut recueillir, présenter et analyser les chants et musiques de son pays selon une méthode parfaitement acceptable pour un spécialiste actuel. Toutefois, au moins à notre connaissance, les recherches de ce précurseur n'ont porté que sur le folklore dit général. La chanson de la noyade de Brocas, que nous publions ci-après, est d'une veine absolument différente : par son origine, son contenu et sa structure, elle rappelle ces poèmes chantés pyrénéens de création locale auxquels Mr. le Professeur Séguy et moi-même avons consacré, en 1960 et 1961, deux études parues dans les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse* (1).

En janvier 1961, notre ami, le poète gascon Bernard Manciet, de Trensacq (Landes), nous remettait une transcription de la pièce : il avait effectué celle-ci sous la dictée de son père, Etienne Manciet, décédé tout récemment et dont nous avons tenu à évoquer le souvenir dans la dédicace du présent travail. M. Manciet père était originaire de Labrit, chef-lieu du canton dont Brocas dépend : chaque fois que nous avons voulu vous renseigner sur tel ou tel aspect de la vie traditionnelle de la Grande Lande de Gascogne, nous avons trouvé en lui un informateur incomparable. Malheureusement, la maladie dont il a souffert dans les derniers jours de sa vie et qui a fini par l'em-

porter, l'a empêché de nous fournir lui-même une interprétation de la pièce : néanmoins, nous détenons un phonogramme qui a été réalisé avec la voix de son fils et qui a pris place dans les collections de la phonothèque de l'Institut d'Etudes Méridionales de la Faculté des Lettres de Toulouse. Nous nous félicitons d'avoir pu associer Mrs Manciet aux investigations que nous avons menées dans l'une des contrées les plus originales de la Gascogne.

Le cadre et les circonstances

Le village de Brocas se trouve entre Mt-de-Marsan et Labrit, sur la route nationale n° 651 (à 18 km N de la première localité, à 7 km S de la seconde). Il y existait autrefois une importante fonderie (comme à Pontenx, cton de Mimizan, même département : d'où le nom officiel des deux localités, Brocas les Forges et Pontenx les Forges). Lorsque cette entreprise cessa son activité, vers 1901 ou 1902, les ouvriers qu'elle employait émigrèrent pour la plupart à Villenave d'Ornon (Gironde, à 9 km de Bordeaux) (2).

Pour connaître les causes et les circonstances de la catastrophe évoquée dans la chanson, nous avons consulté la presse de l'époque. Une feuille qui paraissait au siècle dernier, dans le département des Landes, le *Journal des Landes*, nous donne à ce propos bon nombre de renseignements. Voici quelques extraits des n° 854, 855 et 856, de janvier 1843 : "à l'heure où nous écrivions dans notre dernier n°, que l'inondation qui nous avait assailli occasionnerait sans aucun doute de grands sinistres, une terrible catastrophe survenue à quelques kilomètres de Mont de Marsan, venait justifier nos tristes prévisions.

Le haut fourneau de Brocas, appartenant à MM. Larreillet frères, est situé sur les rives d'un ruisseau appelé l'Estrigon, qui sert à l'alimenter. Par des travaux non moins considérables qu'ingénieux, MM. Larreillet avaient cherché, en prévoyant toutes les éventualités, à préserver leurs ateliers des fréquentes irrptions de l'Estrigon qui, de modeste ruisseau, devient à la moindre pluie un impétueux torrent.

Entr'autres moyens employés, on avait établi des vannes de différentes dimensions devant un pont de bois bâti sur piles en maçonnerie, et qui conduisait des ateliers à la maison d'habitation de M^{rs} Larreillet. Dimanche, 15 janvier, l'Estrigon, comme les autres ruisseaux et rivières, était devenu plus menaçant que jamais. Le fourneau étant allumé, il était à craindre que l'eau venant à passer par dessus la chaussés qui le préservait, ne provoquât des phénomènes physiques dont les résultats ne pouvaient être que funestes : le péril était imminent.

M. Adolphe Larreillet qui se tenait continuellement à Brocas, crut devoir user de tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour donner issue au torrent ; toutes les vannes étaient ouvertes ; il en restait une, la plus grande, coulée en fonte, et dont le poids, nous a-t-on dit, s'élève à 1500 kilogrammes. M. Adolphe Larreillet mit en réquisition ses principaux ouvriers : le directeur de la forge, les commis, les travailleurs les plus intelligents, l'assistaient dans l'opération de salut qu'on allait tenter pour sauver le fourneau. Les efforts de tous parvinrent à faire soulever la vanne. Pendant ce temps, quelques curieux étaient venus se joindre aux travailleurs, et le pont se trouvait contenir vingt-sept personnes, lorsque, sur une observation qui fut faite, on voulut redresser la vanne qui ne se trouvait pas soulevait d'aplomb. Cette masse énorme ne put malheureusement pas être contenue une seconde fois ; elle retomba lourdement, et la terrible secousse qu'elle imprima aux piles du pont qui se défendaient à peine des attaques incessantes du torrent, fit écrouler celle du milieu. Un horrible gouffre s'ouvrit alors sous les pieds des malheureux qui se trouvaient sur le pont, et l'eau bourbeuse et jaillissante se referma sur de nombreux débris et dix-sept corps humains qu'elle n'a pas encore rendu (sic)".

[Suivent les noms des victimes]

Par le même journal, nous apprenons que les crues de 1843 exercèrent de nombreux ravages dans d'autres points du département des Landes, notamment à Mt-de-Marsan, à Tartas, à Dax et à Pontenx ; dans cette dernière localité l'établissement homologue de celui des frères Larreillet, dont l'existence a été plus haut signalée, fut lui aussi emporté par les eaux. Nous apprenons également, et ceci est très important pour la compréhension de notre chanson, qu'en dépit de multiples recherches,

deux corps restèrent introuvables : celui d'Adolphe Larreillet et celui du baron Daon ; les deux hommes se trouvaient sur le pont au moment où il s'écroula.

Quant à la responsabilité de l'accident, le rédacteur l'attribue à l'un des employés des Larreillet : "c'est un ouvrier de la forge, écrit-il, qui, par une opiniâtreté, généreuse sans doute, mais irréfléchie, a été la cause involontaire de la catastrophe. Contre l'avis de M. Adolphe Larreillet, contre les sages et instantes observations du directeur, il persista dans le dessein d'élargir de quelques centimètres le passage des eaux, en substituant l'action des bras à celle, bien plus sûre, plus efficace du levier. Le pauvre malheureux, il faut, non le blâmer, mais le plaindre, car il a eu la tête fracassée. C'est à la suite de cette tentative qu'une énorme vanne en fonte, soulevée d'abord par un effort surhumain, mais bientôt retombant sur elle même avec une violente commotion, ferma subitement le passage et détermina un ébranlement si violent, qu'un mur qui soutenait les deux travées du pont, fut arraché en entier de sa base, poussé comme une paille légère contre le mur parallèle et dérobé, par ce brusque déplacement, aux poutres du tablier : ces lourdes pièces de bois s'affaissèrent par le milieu, ainsi dégarni, et précipitées par le torrent, formèrent une sorte d'entonnoir, où devait s'anéantir inévitablement tout ce qui avait posé le pied sur cette base fatale".

Signalons qu'un mémorial a été édifié à Brocas, sur les rives de l'Estrigon, non loin des lieux de la catastrophe : l'érection de ce monument est due à l'initiative de Camille Larreillet, frère d'Adolphe. On trouvera en appendice, à la note 3, la copie de l'inscription qui y est gravée (voir également la photographie).

La genèse de la chanson

Nous avons déjà dit que le corps d'Adolphe Larreillet ne fut jamais retrouvé : ce fait paraît avoir beaucoup troublé l'opinion publique, et en tout cas, a donné naissance à des rumeurs dont la nature est en relation directe avec le contenu de la chanson.

On raconte que l'intéressé aurait été dévalisé et que l'on aurait fait disparaître son corps : cette tradition, totalement étrangère au récit du rédacteur du *Journal des Landes*, persiste encore actuellement à Brocas, comme nous avons pu le vérifier au cours de nos investigations (4).

Selon l'auteur de la pièce, et ceci est à noter, l'intéressé est porteur de la paie de son personnel au moment du désastre. En examinant le texte de plus près, on en arrive même à se demander si le chansonnier n'a pas cherché à ménager une autre possibilité d'interprétation des événements : la disparition, corps et biens -- c'est le cas de le dire -- de Larrellet ne serait-elle pas un simulacre ? Le patron du haut-fourneau de Brocas n'aurait-il pas usé de ce subterfuge pour s'approprier le salaire de ses ouvriers.

En un mot, cette disparition de Larrellet constitue un centre d'intérêt puissant -- et capital -- dans le déroulement des péripéties, quelles que soient par ailleurs les explications invoquées pour en rendre compte (ensevelissement dans le lit de l'Estrigon : *Journal des Landes* ; attaque ou peut-être machination : gens du pays et auteur de la chanson).

Le contenu de la pièce

L'auteur, comme nous allons le voir, s'appuie sur des données largement élaborées du point de vue folklorique, découlant tout naturellement de ce qui a été exposé au paragraphe précédent :

L'incipit de la pièce est un stéréotype : le corps de métier des forgerons de Brocas proclame son intention de chanter en chœur. Cette résolution qui n'est guère en accord avec les circonstances, est placée sous le vocable de Saint Eloi, chose normale pour des forgerons, de Saint Moïse (?) (5) et de Saint Jean (sans doute à cause de la fête patronale de la localité, qui tombe le 24 juin, jour de la St Jean d'été, et dont la célébration est reportée au premier dimanche de juillet. La "refête" a lieu à la St Jean d'hiver, le 27 décembre : on la célèbre le premier dimanche après Noël).

Puis c'est l'évocation du mauvais temps persistant : il a plu pendant quarante jours et quarante nuits, l'obscurité a régné durant cette période et les digues sont ébranlées. L'allusion au déluge biblique est ici évidente : nous verrons que ce chiffre de quarante, joue un rôle important dans la pièce. A ce sujet, M. Bernard Manciet fait état d'un propos que, dans son enfance, il se souvient avoir entendu tenir par sa grand-mère, décédée en 1941 : "en 1848, disait cette personne, il avait plu pendant quarante jours et quarante nuits, sans s'arrêter, comme pour le déluge, à ce qu'il paraît". M. Manciet souligne que c'est avec une certaine crainte que sa grand-mère relatait ces faits. D'autre part, la différence de millésime que l'on observe dans la datation de cette funeste époque de mauvais temps (1843 : *Journal des Landes* ; 1848 : grand-mère de M. Manciet) est certainement imputable aux imprécisions ou aux flottements de la mémoire populaire.

Lorsque débute l'action proprement dite, la "grande roue" de la forge s'est arrêtée : le patron survient avec ses gens, et il donne l'ordre d'ouvrir l'eau, non sans prendre soin de clamer qu'il porte dans son gilet la paie de son personnel.

A ce moment là, apparaît un personnage dont il n'est fait mention dans aucune des coupures de presse citées plus haut : il s'agit d'un certain Dubuc, un vieillard, qui essaie de dissuader le maître des forges de son projet d'ouvrir l'eau. Ce Dubuc, dont nous avons tenté d'établir l'identité, était un meunier de la région de Brocas-Labrit (pour le détail de nos recherches, voir la note 6).

Le dialogue qui s'engage entre les deux hommes est le passage le plus beau de la pièce : à l'obstination du maître des forges qui se prévaut de sa qualité de patron et qui persiste dans son dessein, Dubuc oppose la profonde connaissance qu'il a des choses de l'eau, et qui précisément lui confère la qualité de "maître de l'eau" (sans doute en antithèse avec celle de "maître des forges"). Il est probable que Dubuc, dans sa supplique, se réclame en même temps, de droits réels qu'il a sur l'eau : sa profession de meunier l'y autorise, car, en donnant libre passage au flot, ne risque-t-on pas d'endommager par contre-coup les installations hydrauliques dont il est le propriétaire ? Ceci expliquerait le passage "demanderatz en qui son tant d'estanhs / vous demanderez à qui sont tous ces étangs" (strophe 10,

v. 10). Nous traduisons le gasc. *estanh* par le fr. *étang*, mais en indiquant que ce substantif prend çà et là, dialectalement et par extension le sens de "barrage digue" (sans doute par un intermédiaire "réservoir de moulin". Voir Palay, *Dictionnaire béarnais*. V° *estagn* avec renvoi à *estanc*. Un rapprochement avec le v. 8, strophe 3 n'est donc pas exclu : "lo jorn d'après la dogas que dansèn / le jour suivant les digues dansèrent" (voir aussi note 6).

D'ailleurs, l'auteur de la pièce a certainement voulu jouer sur les deux tableaux : Dubuc est demandeur à double titre, de par ses droits et de par son expérience.

Le maître des forges s'entête et fait remarquer à Dubuc qu'il est un étranger : ce dernier tente alors une ultime démarche et demande au maître des forges de lui confier son fils. Il essuie un nouveau refus et est invité à vider les lieux, ce qui l'amène à lancer contre son adversaire une imprécation dans laquelle il prend Dieu à témoin.

Pendant l'altercation, un groupe de femmes s'est avancé : celles-ci devront assister muettes et impuissantes à la dispute des protagonistes, comme à la consommation du malheur qui va suivre. Une telle intervention appartient à la poésie de toujours, et relie les chœurs des *Suppliantes* d'Eschyle ou d'Euripide, à ces "mères terribles" qui, dans le célèbre poème de Federico García Lorca, veillent sur la mort du torero Ignacio Sánchez Mejías.

L'eau est donc libérée : maisons, troupeaux et gens sont emportés. On dénombre quarante victimes : comme il l'a fait plus tôt à propos des coups de mauvais temps, l'auteur s'aligne ici encore sur le chiffre fatidique de l'Écriture.

Dans les dernières strophes, nous assistons à la recherche nocturne des quarante cadavres; bien entendu, celui du maître des forges est manquant, la paie des ouvriers n'est donc pas au fond de l'eau.

Sur le genre et les caractères de la pièce

La chanson de la noyade de Brocas rappelle les plaintes populaires bien connues : elle consiste essentiellement en un récit lamentable et les intentions moralisatrices, habituelles des compositions de cette nature, y trouvent leur place (voir en particulier les imprécations de Dubuc). Signalons, du point de vue documentaire, que, dans la région même de Brocas, nous avons un autre exemple d'une pièce analogue : en 1928, fut perpétré à Bélis, à 6 km E de Brocas, un crime crapuleux. Nous ne nous étendrons ni sur les circonstances de ce forfait, ni sur la personnalité du criminel. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir qu'une complainte en français fut faite à cette occasion : elle se chantait sur l'air de la *Paimpolaise* ; il suffira que nous en citions les trois premiers vers pour montrer que son auteur a obéi aux règles les plus orthodoxes du genre :

"Ecoutez, habitants des Landes,

Environs de Mont de Marsan

La complainte de deux innocents...etc."

Le chansonnier de la noyade de Brocas dépasse lui-même ce cadre étroit et conventionnel : nous avons affaire à un authentique poète capable de recréer une histoire en lui prêtant une vie nouvelle, capable d'animer un dialogue, capable aussi de mettre en relief, à travers les conflits des personnages, un conflit fondamental. En effet, la dispute qui met aux prises le maître des eaux et le maître des forges, n'est-elle pas l'expression de ce débat qui oppose l'expérience et le savoir, à la folie et à l'aveuglement, et plus largement encore le droit à l'injustice ?

C'est dire que nous sommes en pleine tragédie : cette impression ne sera pas démentie par un examen portant à la fois sur la facture du passage le plus important de la pièce, sur les ressorts dramatiques utilisés par l'auteur et sur les traits prêtés au maître des forges.

Pour ce qui est du premier point, nous sommes frappés par le fait que le dialogue entre le maître des eaux et le maître des forges correspond tout à fait à ces "deutéragonies" en quoi le premier grand tragique grec faisait consister l'essen-

tiel de ses constructions théâtrales : avec toutefois cette nuance, que le rôle dévolu à chacun des deux personnages, dans la chanson, revêt une égale importance.

En ce qui concerne les ressorts dramatiques, il y a ces femmes dont le groupe forme un véritable choeur, muet il est vrai, mais combien éloquent et évocateur par sa seule présence.

Quant au personnage du maître des forges, une réflexion de Hegel nous revient à la mémoire bien à propos : "les anciennes figures plastiques, écrit le philosophe au sujet du héros tragique, agissent en vertu de leur caractère, en vertu de leur passion même, parce qu'il n'y a en elles aucune indécision, aucun choix. C'est là, précisément, la force de ces grands caractères de ne pas choisir, d'être partout et toujours eux-mêmes, tout entiers dans ce qu'ils veulent, dans ce qu'ils font. Ils sont ce qu'ils sont, et cela éternellement. Car la faiblesse, dans l'action, ne consiste que dans cette séparation de la personne comme telle et de son objet, si bien que le caractère, la volonté et le but ne paraissent pas sortir absolument du même jet. Parce qu'aucun but fixe ne vit dans son âme, et ne forme comme la substance de sa propre individualité, le personnage peut, dans son indécision, se tourner tantôt d'un côté tantôt d'un autre... Or, ces incertitudes sont ce qu'il y a de plus éloigné des figures plastiques. Le lien qui unit la subjectivité et l'objet que poursuit sa volonté restent pour elle indissoluble. Ce qui les pousse à agir, c'est précisément leur motif moralement légitime". (*Esthétique*, 3^{ème} partie, II).

N'est il pas émouvant de constater qu'un obscur et anonyme chansonnier de la Lande a retrouvé spontanément le chemin de ces préceptes essentiels ? (7).'

Le texte

Dans l'état actuel de nos investigations, nous ne possédons qu'une seule version de la pièce, celle que nous avons signalée dans l'introduction de notre travail.

Pour l'établissement du texte, nous avons retenu comme base la transcription effectuée par M. Bernard Manciet sous la dictée de son père ; néanmoins, il a été tenu compte du phonogramme réalisé avec la voix du même M. Bernard Manciet.

Le texte est donné en graphie classique ; nous renonçons, en revanche, à publier une transcription phonétique qui n'aurait qu'une valeur conjecturale, notre source première étant un écrit. D'ailleurs, l'auteur de la chanson utilise le parler de Labrit (point ALG 664 S) qui était celui de M. Manciet père ; M. Manciet fils, dans l'enregistrement sonore, s'aligne plus ou moins sur le parler de Sabres, son parler d'origine (pt ALG 674). Sabres et Labrit pratiquent, on le sait, deux variétés du dialecte landais qui se distinguent par des traits remarquables (landais dit landais noir à Sabres ; landais dit landais clair à Labrit ; pour le détail, se reporter aux travaux du linguiste Millardet et à l'*Atlas linguistique de la Gascogne*). L'idéal eût été, évidemment, d'avoir un phonogramme réalisé avec la voix de M. Manciet père lui-même.

A la Saint-Eloi, à la Saint Moïse
et à la Saint Jean,
nous autres forgerons de Brocas,
nous chanterons.

Per Sent Eloi, Sent Moïsa
e Sent Yan,
haus de Brocàs nosatis can-
teràm

Quarante jours il plut sans fin,
et quarante nuits en suivant.

Quaranta yorns que plavó
shens fin
e quaranta neits en seguint

Quarante jours il fit noir,
le jour d'après les digues dansè-
rent.

Quaranta yorns que hasó es-
curada
lo yorn d'après las dogas
que dansèn

Et un jour de plus s'arrêta
la grande roue,
et le malheur fut sur les forges.

Le quarante troisième jour,
malédiction !
le maître vient avec ses forge-
rons à l'eau

"Forgerons, ouvrez l'eau,
s'il vous plaît,
moi j'ai la paga dans mon
gilet".

Mais le vieux Dubuc arriva
et le maître l'aperçut (note 8)

"Monsieur, dit le vieux Dubuc
vous n'ouvrirez pas l'eau cette
nuit".

"Monsieur Dubuc, moi je suis
le maître,
et rien ne m'arrête!"

"Moi je suis Dubuc, je suis
le maître de l'eau
vous demanderez à qui sont tous
ces étangs,

de l'eau, moi je connais la
parole,
l'ombre dedans et les veines
de son sang".

"Dubuc, vous n'êtes pas de
notre lieu,
les gens du Rey ne sont pas les
nôtres".

E un yorn de mé s'estanqué
la gran' arròda,
e lo malhur estó a las fòryas

Lo quaranta trezièma yorn,
malaya !
lo mèste ven dab sons haus
entà l'aiga

"Haus, òuvrit l'aiga, si v
plait,
yo qu'ei la paga au mon yi-
let".

Me la vieilh Dubuc qu'arribè
e lo mèste que l'avisè.

"Mossu, ça dit lo vieilh
Dubuc
òuvrirat pas l'aiga d'anuit".

"Mossu Dubuc, yo sui lo
mèste,
e arré ne m'arrèsta!"

"Yo sui Dubuc, suit lo
mèste de l'aiga,
demanderat en qui son tant
d'estanhs,

de l'aiga yo coneshi la
paraula,
l'ombra dehens e las venhas
de la s' sang".

"Dubuc, n'et pas do nòste
lòc,
monde do Rey son pas los
nòs".

- "Au moins, Monsieur, donnez-moi
votre enfant,
lui ne sait pas et moi j'en sais
de trop (note 9)"

- "Mon enfant avec moi, ici, reste,
et vous, Dubuc, tournez vous du
côté de chez vous."

- "Moi, je me tourne, mais pas de
dos à Dieu (10)
et je suis vieux et l'on ne doit le
respect".

Les femmes sont venues et ensemble
elles reculent
et elles se taisent, muettes.

- "Femmes, dit Dubuc, ne pleurez
pas,
ce soir nous aurons ensemble de
quoi faire".

On ouvrit l'eau et elle sauta com-
me des vaches de course (note 11),
elle dévora les maisons, les gens
et la terre,

elle noya le troupeau de Lapeyre
et le cheval de Jean de Batarière
(note 12),

Toute la nuit on cherche avec la
lumière,
on a compté quarante défunts ;

-- "Au mens, Mossu, dat-me
lo vòste còshe,
et ne sab pas e yo que sèi
de tròp pròshe (note 9)"

-- "Lomon còshe dab yo aci
que damòra,
e vos, Dubuc, virat vs cap
a vòste."

-- "Yo que me viri, me pas
de cu a Diu (note 10)
e que sui vielh e respèct
que me diuen".

Las hemnas son vinudas e
amassa que culan
e que se caran mugas.

- "Hemnas, ça dit lo Dubuc,
plorit pas
au ser qu'auram amassa de
que har".

L'aiga qu'òuvrin e sautè
com corsières (note 11),
se tyapè las maisons, la
yent e la terra,

neguè lo ligòt do Lapeyra
e lo chivau do Yan de Bata-
rièra (note 12),

Tota la neit que cerquèn dab
la lutz,
qu'en an condat quaranta
defunts ;

mais l'huile et la chandelle ont manqué,	me qu'an manquat e l'òli e de candèla
le maître est le quarante et unième,	lo mestre qu'es lo qua- rantunièma,
le quarante et unième man- que,	lo quarantunièma que manca,
la paye n'est pas au fond de l'eau,	la paga es pas au hons de l'aiga.

Variante phonogramme :

Strophe 14 "lo mon còshe dab yo aci que
se damòra
e vos Dubuc, virat-~~vs~~ entà
vòste"

("Mon enfant avec moi ici reste...etc...")



Mélodie du couplet :

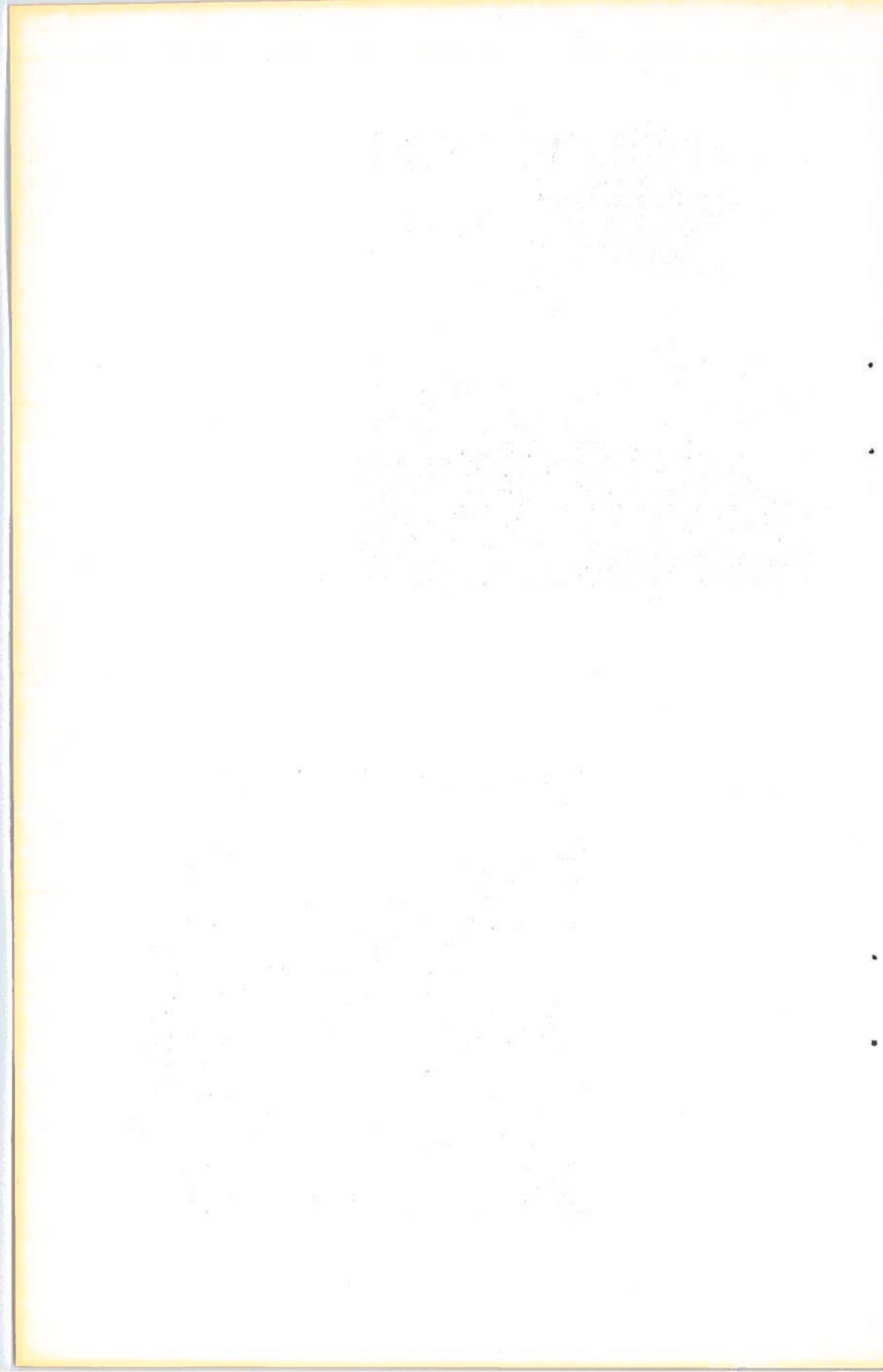
"Mossu, ça dit la vielh Dubuc"...



LE MEMORIAL DE BROCAS

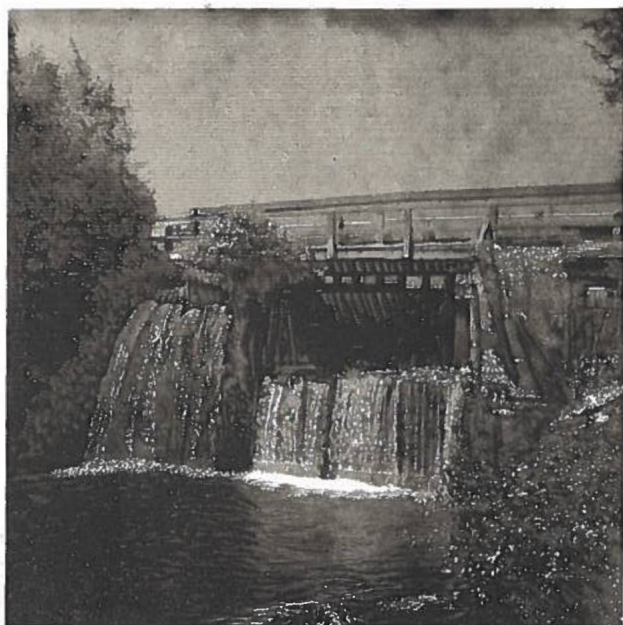


LA RETENUE D'EAU

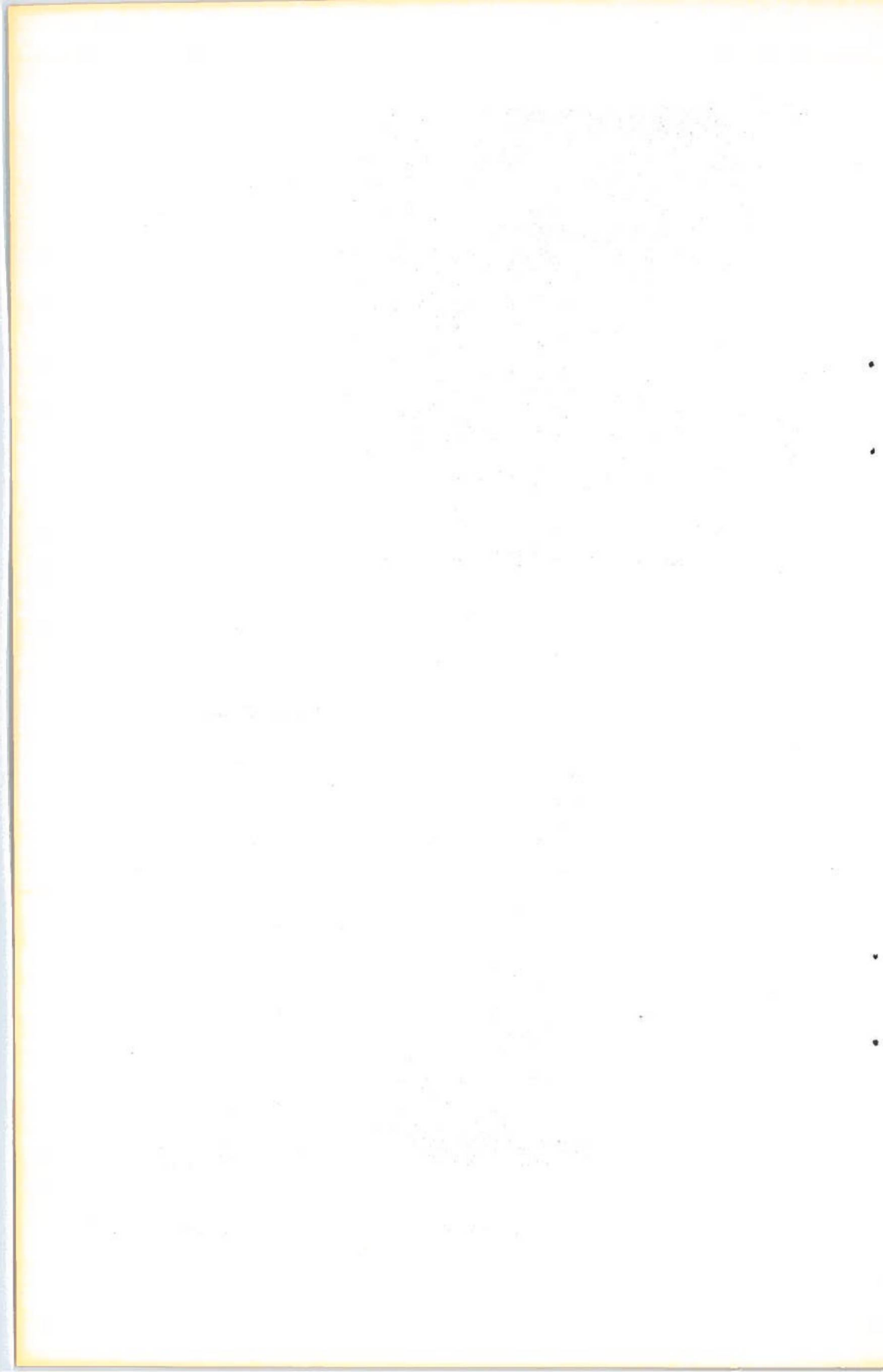


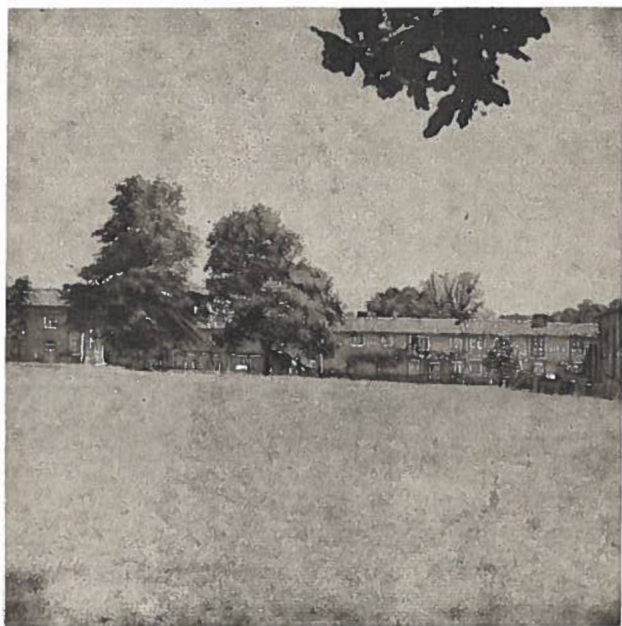


LES VESTIGES DU HAUT-FOURNEAU DE BROCAS

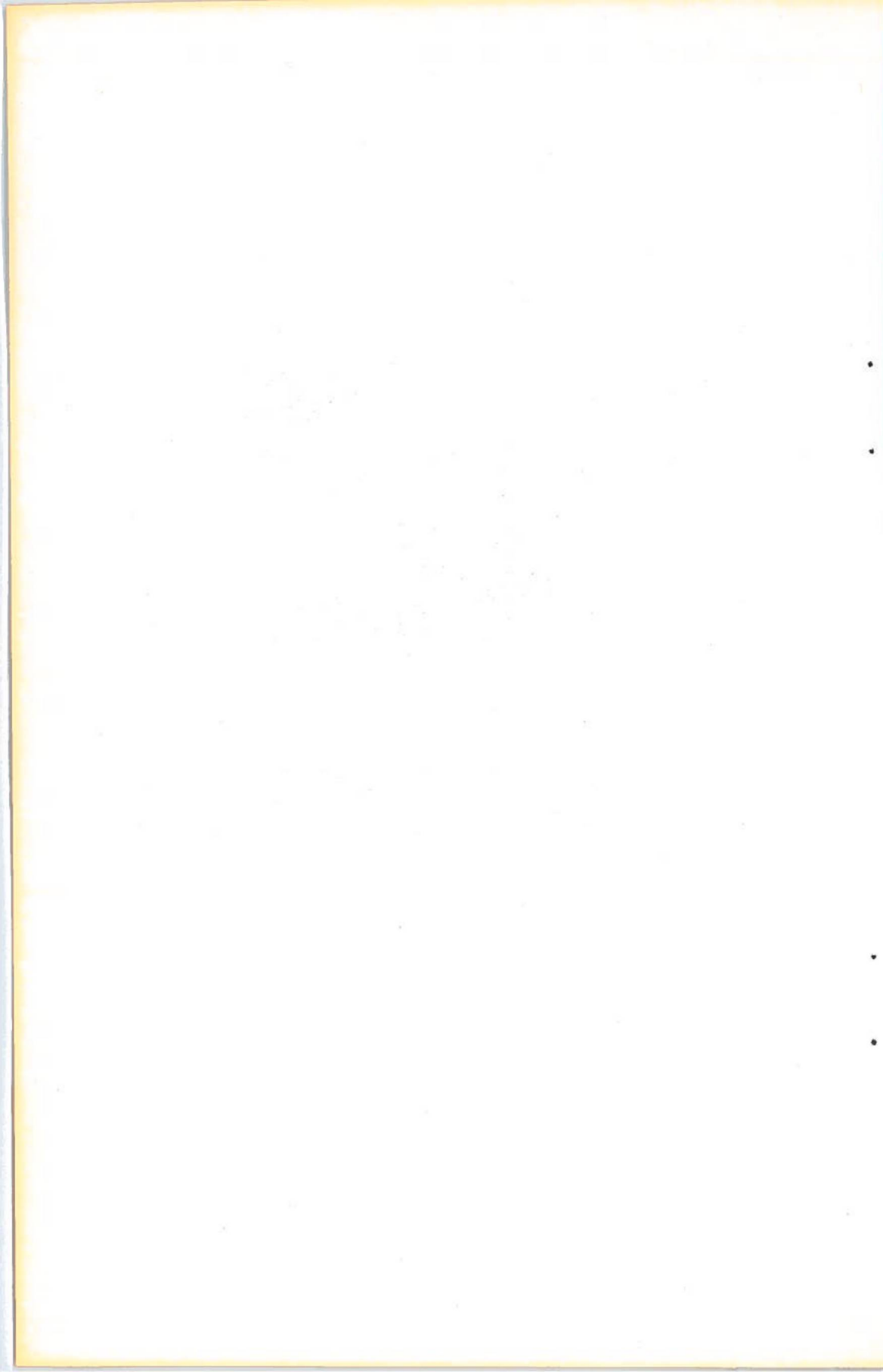


LE PONT DANS SON ETAT ACTUEL





VUE PARTIELLE DES MAISONS OUVRIERES



NOTES

1 - Xavier Ravier et Jean Séguy : *Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées*, 2 vol., Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, Via Domitia, fascicules VI et VII, 1959 et 1960. Voir en particulier l'introduction du vol. 1.

Signalons d'autre part que la chanson de lanojade de Brocas a fait l'objet de notre communication au III^{ème} Congrès International de Langue et Littérature d'Oc, Bordeaux, septembre 1961.

2 - Le souvenir des forgerons de Brocas est rappelé dans une chanson-emblème en français, composée par deux habitants de la localité, Mrs Clouzet et Latrobe (le premier fut instituteur à Brocas) :

"Nous sommes les enfants de l'Estrigon
Fiers avant tout d'en garder le renom,
Fils de Vulcain, gardiens de son blason...etc.."

(Renseignement dû à M. et Mme Ducos, instituteurs à Brocas)

3 - Nous reproduisons ici l'inscription du mémorial de Brocas, dans la disposition et l'orthographe de l'original.

SUR CETTE TERRE OU TOUT SUCCOMBE

UN JOUR AU SEIN DE LOURAGAN

A DISPARUS SOU LONDE

MONSIEUR ADOLPHE LARREILLET

AVEC QUINZE DE SES EMPLOYES

LE QUINZE JANVIER 1843

LUI SEUL NA DAUTRE TOMBE

QUE LE LIT DU TORRENT

LA CROIX DE BOUT SUR CETTE PLAGE

TEMOIN DE SI GRANDES DOULEURS

POUVAIT SEUL DANS SON LANGAGE

AUX SIECLES ATTENDRIS

REDIRE DE SI GRANDS MALHEURS

VOUS QUI PASSEZ

PRIEZ POUR EUX

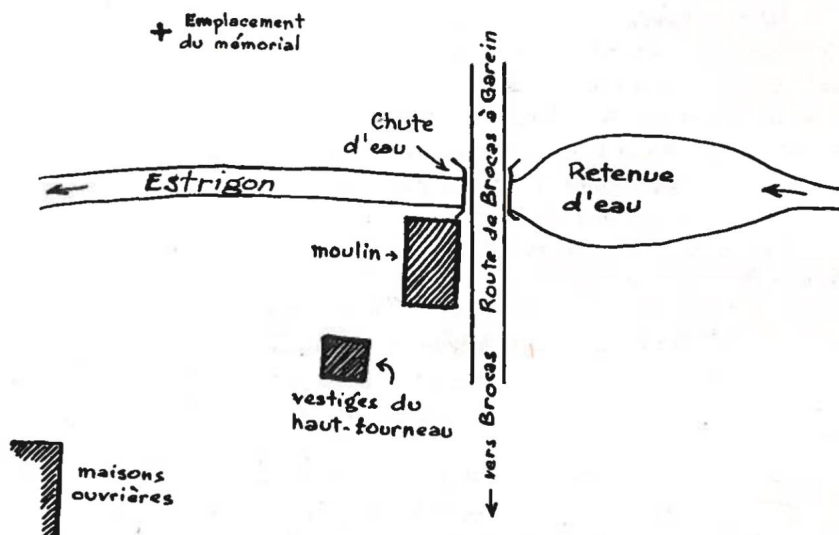
SON FRERE CAMILLE

L'inscription est gravée sur une plaque de bronze fixée à l'intersection des branches d'une croix. Sur le socle de la croix, on lit :

FONDRI,
DE

BROCAS IARREILLET FRs.

Voici maintenant le croquis des lieux de la catastrophe.



Ce croquis, de caractère très sommaire, est exécuté d'après l'état actuel des lieux (voir également les photographies, notamment celle du haut-fourneau et celle du bâtiment qui abritait le personnel de l'entreprise).

Le moulin (rive gauche, à côté du haut-fourneau) est une construction assez récente.

Les victimes de la catastrophe se tenaient probablement à l'emplacement occupé par l'actuel pont qui enjambe l'Estrigon, entre la retenue et la chute).

Notons enfin que la fonderie de Brocas était installée à 400m environ à l'ouest du village, sur la gauche de la route qui conduit à Garein au lieu-dit "Grand Bertet".

4 - Ainsi, d'après les époux Cazade, de Brocas, le patron, qui portait sur lui la paie de ses ouvriers, ne fut pas retrouvé.

M. Joseph Saubesty, 75 ans, de Brocas également, fournit les précisions suivantes : le grand-père de M. Saubesty se trouvait sur le pont et échappa à la noyade en se réfugiant sur un pan de mur. La vanne avait été ouverte et était retombée brusquement, ce qui provoqua un mouvement de l'eau. A l'endroit où survint la catastrophe, il y avait deux ponts : sur celui qui fut emporté, beaucoup de curieux avaient pris place.

Larreillet, directeur de la forge, ne fut pas retrouvé. On disait qu'il avait été dévalisé et que l'on avait fait disparaître son corps.

Il est intéressant de remarquer que ces informateurs ignorent l'existence de la chanson : la tradition relative à une disparition mystérieuse de Larreillet est donc un élément très vivace.

5 - M. Bernard Manciet se demande si son père n'a pas voulu nommer St Louis à la place de St Moïse. Mais il remarque que la dévotion à St Louis n'est guère en honneur dans la Lande.

6 - Au sujet du meunier Dubuc, nous avons sollicité le témoignage de M. Georges Dubucq, 61 ans, artisan ébéniste à Brocas.

M. Dubucq se souvient parfaitement que son arrière grand-père était meunier de son état : il pourrait s'agir du personnage de la chanson.

L'informateur nous indique que les Dubucq avaient habité le moulin dit "Moule vieille" (entre Brocas et Labrit), puis étaient venus se fixer au moulin de "Callaou" (entre Brocas et Cère. Le père de l'informateur est né à "Caillaou"). Il a également entendu raconter l'histoire de la noyade générale et il évoque la singularité qui s'attache au sort du patron de la forge, porteur de la paie. Par ailleurs, il se rappelle avoir lu à l'intérieur de la porte d'une armoire qui se trouvait au moulin de "Caillaou" l'inscription du mémorial, mais il ignore lui aussi la chanson.

Quant aux époux Cazade (voir note 4), lorsque nous les interrogeons sur Dubuc, ils attribuent ce patronyme à un meunier du moulin de "Caillaou".

Dans la pièce, le maître des forges rabroue le meunier en lui déclarant que les "gens du Rey" sont des étrangers, (strophe 12).

De fait, il existe tout à côté de Labrit un moulin dit "le moulin du Roi" (en gascon *Molin de Rey*) : la carte d'état-major le

mentionne, ainsi que les deux autres moulins ("Moulin de la Moule vieille", en aval du précédent et "Moulin de Caillaou", en aval de Brocas. Tous trois sont établis sur le cours de l'Estrigon.

Au moment de l'affaire, Dubuc était peut-être installé au "Moulin du Roi". M. Bernard Manciet rapporte une autre explication : Dubuc, était, paraît-il, de conviction royaliste et la réplique du maître des forges constituerait une allusion aux opinions politiques du meunier ; le vers en question devrait donc être compris "les gens du Roi ne sont pas les nôtres". Peut-être même l'adversaire de Dubuc se livrerait-il à un jeu de mots fondé sur l'identité du substantif "roi" et du nom du moulin. Cette interprétation que M. Manciet, soulignons-le, tient de la tradition, nous paraît bien suspecte : elle a tout l'air d'avoir pris naissance après les événements.

Dans la traduction du passage visé, nous avons préféré conserver au mot *Rey* sa consonance gasconne.

En tout cas, le meunier Dubuc, qu'il ait été possesseur d'un ou plusieurs moulins sur l'Estrigon, était directement intéressé à l'opération d'ouverture des eaux que le patron du haut-fourneau de Brocas allait ordonner.

7 - N'oublions pas qu'au moment de la catastrophe de Brocas, quelques années à peine nous séparent de la Révolution de 1848. La classe sociale à laquelle appartenait Larreillet était essentiellement visée par ce mouvement : le patron des forges de Brocas figurait certainement sur la liste des grands-électeurs ("pays légal" du suffrage censitaire). Dans ces conditions, l'auteur de la chanson, en prêtant au personnage des traits aussi noirs, s'est peut-être fait l'écho de l'exécration vouée par ses adversaires, à la bourgeoisie dirigeante de l'époque.

8 - On peut également comprendre : il (Dubuc) aperçut le maître (Inversion de tournure, l'objet direct "lo meste" précédant le verbe "que l'avisé").

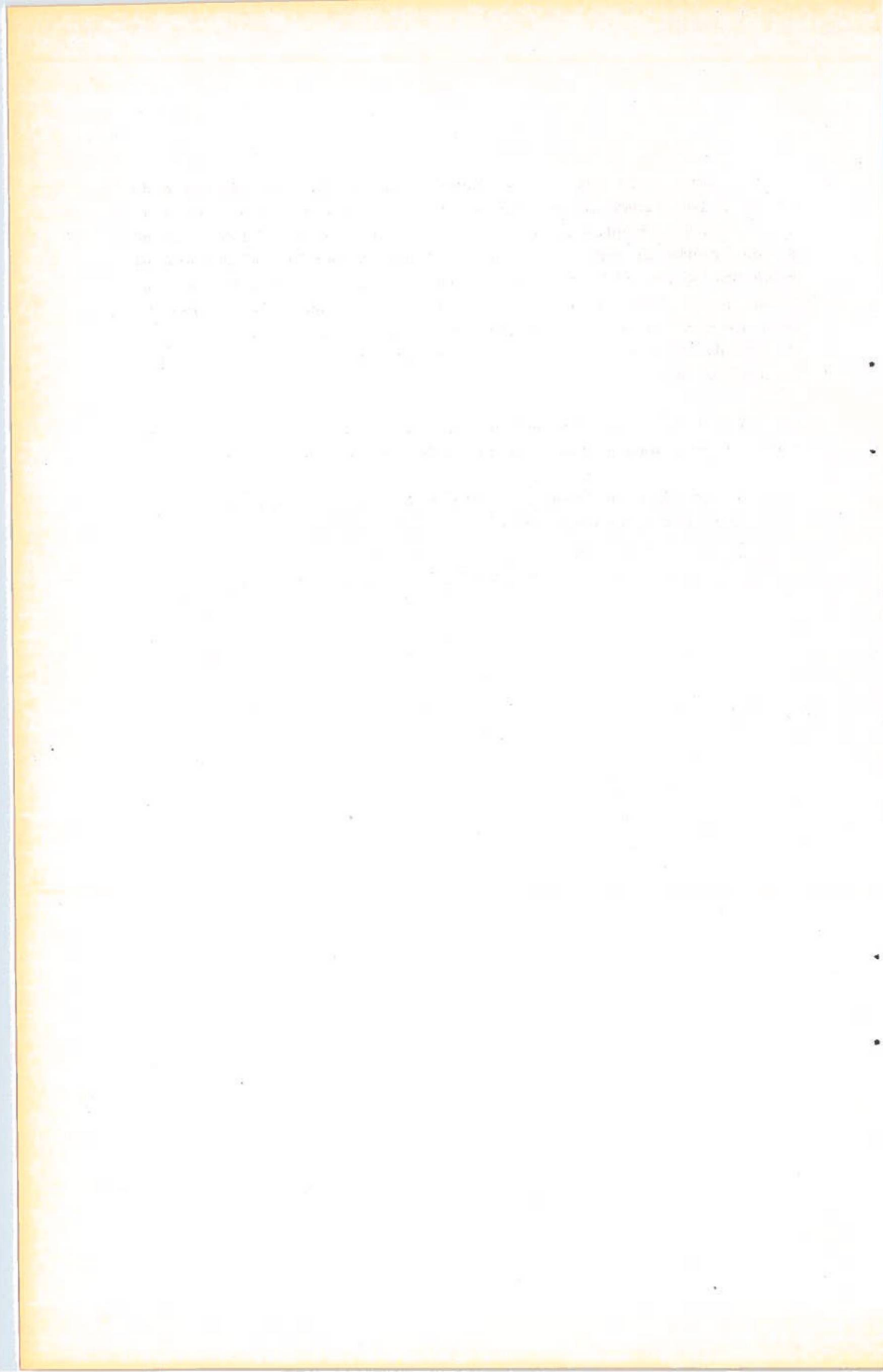
9 - Dubuc veut sans doute dire qu'il convient de ne pas mêler à l'affaire un enfant que son jeune âge empêche de comprendre ce qui se passe ; et les paroles "yo que sèi de tròp pròshe" constituent vraisemblablement l'expression de la certitude du meunier, quant au malheur qui va survenir.

10 - Il y a ici un effet stylistique fondé sur la répétition du

verbe *virar* : le maître des forges intime à Dubuc l'ordre de quitter les lieux en lui disant de se "tourner" vers chez lui, il a recours en quelque sorte à une litote. Alors Dubuc reprend à son compte le mot *virar*, mais il lui donne une plénitude et même une solennité le rendant digne d'introduire les imprécations qu'il lance à son ennemi. Et, du même coup, il atténue la familiarité, voire la trivialité de l'expression "yo que me viri, me pas de cu a Dieu", littéralement "moi je me tourne, mais pas de cul à Dieu".

11 - Allusion au spectacle des courses de vaches, très en faveur dans le sud des Landes et les régions voisines.

12 - A signaler un lieu-dit *Batharière* entre Labrit et Luxey, sur la route nationale 651.



PETIT ATLAS LINGUISTIQUE BASQUE FRANCAIS
"SACAZE"

II

PETIT ATLAS LINGUISTIQUE BASQUE FRANCAIS

"SACAZE"

II

par

Jacques ALLIERES

Assistant à la Faculté des Lettres
et Sciences humaines de Toulouse

PETIT ATLAS LINGUISTIQUE BASQUE FRANCAIS
"SACAZE"

II

Nous dédions, en toute humilité, l'ensemble de ce premier travail d'euskarologie à la mémoire du Professeur Henri Gavel, ce Basque d'adoption qui, au cours de sa longue carrière de romainiste à la Faculté des Lettres de Toulouse, a dû semer secrètement les graines d'une moisson qui commence à poindre.

L'accueil favorable fait à notre premier article et à notre première série de cartes (*VIA DOMITIA VII*, 1960, pp. 205-221 + 15 cartes) nous a décidé à en publier une seconde - et, théoriquement, dernière - série plus importante que nous ne l'avions prévu. Nous persistons en effet à penser que notre travail peut être utile. Bien entendu, et nous n'insisterons jamais assez sur ce point, les documents mis à profit ne présentent aucunement, étant donnée la façon dont ils ont été établis et rassemblés, les caractères d'authenticité et de sincérité qu'exige la dialectologie moderne ; il n'en reste pas moins qu'une certaine image du domaine dialectal basque français se dégage de ces cartes, et c'est là l'essentiel.

Aux 68 cartes présentées cette fois au public, nous adjoignons comme précédemment un commentaire d'ampleur limitée, axé surtout sur la façon dont nous avons choisi de cartographier les données du *Recueil Sacaze*, mais comportant parfois un essai d'interprétation des aréologies ainsi dégagées. A ce commentaire viennent s'ajouter une nouvelle liste des communes basques, classées par ordre alphabétique, et deux index, l'un basque, l'autre français.

Ces 68 cartes ne sont certes pas les seules que nous ayons tenté d'établir : il a bien fallu en abandonner une dizaine, dans lesquelles nulle aire ne se dessinait. Ainsi, quelques (*villages*) (B 13) paraît se traduire indifféremment par *batzu*, *zenbait* ou *zombait* (*/beit*), sans même que les deux dernières formes s'organisent sur le plan géographique ; nous n'avons pas dessiné le tiers occidental de la carte "disparaître" (A 21) que déjà s'étaient fait jour 9 types lexicaux différents : *ez(d)eztatu*, *sunsitu*, *galdu*, *itzaldu*, *joan*, *endurtu*, *gorde*, *desgisatu*, *eskisatu* distribués au hasard ; le génitif locatif du mot "juillet" (B 9) est indifféremment *uzta(r)ileko* ou *uzta(r)ilako*, avec peut-être une légère préférence pour le second en Soule ; "parce que" (A 8) est aussi bien traduit par *-lakotz*, *-lakoan*, *zeren*, *bait*, *zeren eta*, *bait*, *zendako eta*, *bait*, ou simplement *ezen* "car", sans que l'on puisse déceler sur la carte autre chose qu'une pure synonymie étendue à tout le domaine ; pour des raisons variées, "qu'il soit" (A 20), "plainte(s)" (A 14), "il reste" (B 4), "il (les) retient" (B 5) s'avèrent de même impropres à la cartographie. A titre documentaire, nous avons toutefois voulu publier, sous forme d'un tableau raisonné, les traductions de l'expression "à l'entrée de la nuit" (A 8) : le lecteur non initié pourra se faire, en le dépouillant, quelque idée des possibilités qui s'offrent au basque pour la création d'expressions complexes dans lesquelles entrent des éléments nominaux ou verbaux juxtaposés ou liés entre eux, et "coiffés" en quelque sorte, à la finale du groupe, par des éléments suffixaux ou flexionnels divers.

Les 8 cartes que nous avons présentées au Congrès de Dialectologie générale de Bruxelles-Louvain en 1960 (cf. *VIA DOMITIA VII* p. 208 et 209-210) sont intégrées dans cette série.

Comme la nature des documents nous oblige à les inter-préter, le problème du choix des oppositions à deux membres et plus s'est souvent posé de façon très aigüe, ainsi que, par voie de conséquence, celui du choix des signes et des couleurs chargés de symboliser les divers membres de ces oppositions. Nombreuses sont les aréologies secondaires qu'il a bien fallu négliger, telle la répartition de *u* et *ü* (souletin), esquissée une fois pour toutes à la carte 1. Pour ce qui est des oppositions conservées, il eût été souhaitable que le même phénomène, apparaissant sur plusieurs cartes, fût partout symbolisé de la même façon ; nous avons tâché de le faire dans la mesure du possible, mais chaque carte forme un ensemble qu'il est souvent malaisé

de superposer à un autre, et l'on a souvent dû choisir d'opposer nettement (vert/rouge) dans telle carte deux variantes dont le contraste, devenu secondaire dans telle autre, n'y est esquissé que par une opposition de signes graphiques. Les critères sont infiniment variés, et notre choix peut paraître dans certains cas arbitraire et discutable. Il reste loisible à chacun de tracer sur nos cartes telle ou telle isoglosse particulière, puisque les principaux contrastes y sont toujours symbolisés d'une façon ou d'une autre.

Restait enfin à déterminer l'ordre dans lequel les cartes devaient se succéder ; en principe, les cartes 16 à 36 concernent la phonétique, les cartes 37 à 64 le lexique, les cartes 65 à 83 la morphologie. En fait, nombre d'entre elles participent de deux ou trois domaines à la fois, et, d'ailleurs, il est souvent bien malaisé de trancher : étant donné le peu que nous savons de l'histoire phonétique du basque, comment décider, dans nombre de cas (morphologie verbale par exemple), si telle aréologie reflète des contrastes anciens entre bases morphologiquement différentes, ou si elle illustre la différenciation géographique qui, à travers les siècles, est venue affecter par le jeu des évolutions phonétique et des analogies un domaine primitivement homogène ? Il fallait choisir en l'occurrence ; nous prévenons les critiques en adjoignant à la fin de ce travail les index alphabétiques qui faciliteront les recherches.

I - PHONETIQUE

16 - *chose* (B 7), nomin. indéf. - Apparaît ici l'extension de l'aire souletine dans laquelle la diphtongue *au* primitive (< lat. *causa*) évolue en *ai*.

17 - *les voisins* (A 19), nom. pl. - Le même phénomène se fait jour ici, mais y occupe un domaine un peu plus étendu vers le N. De plus, présence d'une aspiration initiale en de nombreux points de la zone occidentale, tandis que çà et là, surtout à l'E, le *o* final du thème, en hiatus devant *-ak*, se ferme en *u*, et que dans une partie de la Soule ainsi qu'à Urcuit (pt. 6) le *-a-* de flexion est absorbé par cet *u* (cf. cartes 8,

19, 20 ; le même phénomène aurait dû apparaître à la carte 3 pour *sorhoak* >*so* (*r*)*huk* ; mais on a délibérément choisi d'y indiquer seulement la répartition lexicale). Deux formes dérivées (gén. loc. : "ceux du voisinage") apparaissant à 7 (*aizokuak*) et à 88 (*hauzokoak*). Etrange résurgence de la diphtongue orientale *ai-* à 33 Urrugne-Béhobie ; mais la version fournie par cette localité a sans doute été transcrite par un individu assez peu cultivé, qui n'était peut-être pas autochtone, et les données y sont plus d'une fois éminemment sujettes à caution ; à moins que la tendance pleinement réalisée en Soule se manifeste ici à l'occasion.....

18 - *la tête* (A 18), nom. sg. - Cette carte (présentée à Bruxelles-Louvain) doit illustrer les diverses façons dont se réalise le contact entre le *-u* final du thème et l'"article" postposé *-a* ; au Labourd, statu quo - la variante connue *-uwa* n'a pas été notée - ; apparaît au N la var. *-uia*, qui occupe certainement une aire plus vaste (mais le prestige du labourdin a dû imposer souvent la graphie *-ua*) ; *-ūa*, qui n'apparaît qu'à 45, est à coup sûr plus fréquent (nous l'avons noté régulièrement à Labastide-Clairence, localité bilingue située sur la frontière gasconne, à mi-chemin entre 7 et 10) ; enfin, la solution *-ia* couvre toute la Basse-Navarre et la Soule, malgré les notations résolument "labourdines" que l'on rencontre jusqu'à 46 et 112 ! Le rouge est réservé au *ū* souletin appartenant au thème (*bū* (*r*)*ū* pour *buru*).

19 - *alors* (A 17), inessif sg. du mot *ordu* "moment, heure". - Sans doute la consonne finale intervient-elle ici pour modifier les résultats de la carte précédente : réduction de **-uian* à *-uin* à 6, palatalisation de *-a-* par *-i-*, d'où *-ien*, à 7, et monophthongaison de *-ian* en *-in* passim en Soule (cf. carte 17). Entre Nive et Adour, la réalité doit être quelque peu différente de ce qui apparaît ici, comme pour bon nombre des cartes de ce type.

20 - *à (leur) place* (A 24), inessif sg. du mot signifiant "lieu, endroit". - Plusieurs termes, parmi lesquels *leku* prédomine largement ; aussi avons-nous pu esquisser une aréologie de la finale, comme pour la carte précédente. La question ne s'est évidemment posée ni pour *tokian* (*toki*), ni pour *plazan* (*plaza*). Le mot *orde*, qui signifie d'après Lhande (*Dictionnaire-*

basque-fr.) "remplaçant, représentant", n'est pas décliné ici.

21 - *sur* (postposition) (B 12), iness. sg. de *gain* "sommets". La désinence en est théoriquement *-ean*. - Comme à l'E et à l'W de notre domaine un *i* palatalise un *l* ou un *n* suivant (*pilota* > *pillota*, *urđina* > *urđiña* etc.) et qu'un *e* en hiatus devant *a* devient un yod, on conçoit que la palatalisation de l'*n* soit ici fréquente. Mais le prestige du labourdin littéraire conserve *gain* de Hendaye (30) aux abords de la Soule (112), et l'on ne s'aventure à noter cette nasale palatale *ñ* qu'en Soule, où la koiné locale l'a adoptée. Ciboure (28) seul la note à l'W, alors qu'en réalité c'est tout le labourdin côtier qui, comme le guipuzcoan voisin, prononce *ñ*. Des monophthongaisons intéressantes à 6 et 23, dans une zone qui, incluant en outre 3 et 7, apparaît comme singulièrement évoluée et aberrante, et en Soule où la palatale a fait passer le *a* de la syllabe à *-e*.

22 - *vous* (autres) (A 19), nom. pl. - La forme de base *zuek*, conservée phonétiquement à l'W et écrite par tradition littéraire jusqu'au pays de Baïgorry (75) et de Mixe (112), passe curieusement à *zuek* (*zuek* ?) dans quatre localités situées à l'W de la Nive (nous avons de même entendu *zituen* pour *zituen* "il les avait" à Espelette, pt. 10 ; cf. carte 75 pt. 14, et c. 77 pt. 36). A l'E de la Nive, là où *zuen* passe à *zien*, on a généralement *ziek* ; quelques notations éparses témoignent d'une certaine activation phonétique entre la Nive et le pays Mixe : *zi(r)ek* > *ziik* > *zīk* > *zik*, cf. *zien* > *ziin* > *zīn* > *zin*. Remarquable (mais sans doute fallacieuse) homogénéité de tout l'Est.

23 - *qui* ? (A 15), nominatif. - Fermeture "consacrée" à l'E, de la voyelle *o* en *u* au contact de la nasale. Le reste est-il bien sincère ?

24 - *les voleurs* (B 5), nom. pl. - Deux phénomènes essentiels se font jour sur cette carte : la palatalisation de *n* en *ñ* sous l'action de l'*i* précédent : *ohoinak* > *oho(i)ñak* (cf. cartes 6, 21, 26, 27, 28, 29, etc.) ; et la fermeture de *o* en *u* sous l'influence de la nasale (cf. cartes 2, 23 etc.) ; le 1er fait couvre certainement une aire plus étendue à l'W, le groupe graphique *-in-* notant souvent *-ñ-* à n'en pas douter (cf. 109

et 138 !). Remarquer le développement d'une occlusive vélaire sonore (relâchée) *g* de Hiatusstilgung entre les deux voyelles vélares *o* à 30 et 33, ce qui démontre que le *h* s'y est amui, comme dans les dialectes basques d'Espagne en général. Le pt. 82 donne *oihanak*, lapsus du copiste (*oihan* signifie "bois, forêt").

25 - *Saint (Pierre)* (A 17 et 21), à rapprocher de 60 (*Pierre*) - Ce continuateur de *Johanne dominu* a subi plus d'une mésaventure à travers les landes et les coteaux euskariens : assimilations et dissimilations vocaliques y sévissent. A l'E, bien entendu, *Jon-* se ferme en *Jun-*. Au centre du domaine, tout est possible ; noter les 8 -*dene* surtout Mixains (dissimilation des vocalismes vélares ?). Disséminés un peu partout, des emprunts romans (de type gascon ou français en Soule, castillan en B.-Nav. et au Labourd). 22 donne *Jendee*, isolé.

26 - *le berger* (B 10). nom. sg. - Palatalisation de l'*n* de *artzaina* par l'*i* précédent, cf. c. 24 et les références citées dans le commentaire.

27 - *châtaigne* (A 16), nom. indéfini. - Le -*a* final du lat. *castanea* n'est pris pour l'"article" -*a*, donc supprimé à l'indéfini, qu'au Labourd, à 25, 33 et 39. L'étrangeté de cette aréologie éclate si on la confronte à celle des cartes 6 (*comparatif*)... *que* et 28 *mais* ; *beno* et *beno* s'y réfugient en Soule, avec quelques incursions autour du col d'Osquich ; *baño* et *baña(n)* (ou *bañon*) ne sont connus qu'en labourdin côtier, et l'on trouve quelques *bano*, *bana* en B.-Nav., de 7 Bardos à 82 Ossès. Ici, décalage complet : la monophthongaison (*gaztena*) envahit la B.-Nav. et abandonne presque toute son aire souletine, qui devient ainsi symétrique de la côte labourdine, à *gaztana*. Osera-t-on penser que l'influence du gascon *castanha* * n'est pas étrangère à cet afflux massif de formes en -*añ*- à l'E et au SE ? Mais les cartes 6 et 28 sont-elles vraiment sincères, pour leur part ? Le navarro-lourdin littéraire écrit *baino* et *bainan* ! A noter un unique *gaztana* (55), qui devrait bien se trouver là où l'on dit *bano* et *bana*... Est-ce un lapsus *calami* ? 43 *gaztina* est isolé lui aussi.

28 - *mais* (A 17) - Cf. c. 27.

*lire : *castanha* et du castillan *castana* n'est pas

29 - 30 - 31. encore (A 9 et 25, B 13) - *orai-no* "jusqu'à maintenant (*orai*)". Comme le mot se trouve répété trois fois dans nos textes, nous avons voulu dessiner les trois cartes correspondantes, songeant que leur confrontation pouvait présenter quelque intérêt. Les trois images aréologiques sont, bien entendu, extrêmement proches : la palatalisation de l'*n* apparaît uniquement sur la côte ; plus à l'E, le ~~ai~~ semble n'avoir jamais existé ; la Soule offre un type *o(r)ano*, que l'on retrouve *passim* en B.-Nav., le long du col d'Osquich, et sur les rives de l'Adour, aux portes de Bayonne. Le centre du pays offre une réduction encore plus radicale, notée *o(r)ono*, *ôno*, *ono*. Au N de la Soule, 61 et 83 présentent un autre type basé sur une différenciation à l'initiale : *eano*. Bien entendu, la forme "classique" écrite, *oraino* se retrouve partout dans ces manuscrits, jusqu'en Soule (80 et 82). Mais la cohérence du système - plus ou moins artificiel - propre à chaque version se trouve parfois mise en défaut, et trahit la réalité linguistique sous-jacente ; inattention ou polymorphisme ? Les deux sont possibles. Ainsi 28 donne à la carte 31 *oraino*, mais à 30 *oraiño* (sic). 2 hésite entre *oraino* et *oino*, 48 entre *oraino* et *ono*, etc. Ces exemples dénotent un conflit qui oppose dans la conscience du scribe la forme littéraire à la forme réellement usitée ; mais 91, 120 qui hésitent entre *oano* et *oono*, 61 entre *cano* et *eano* indiquent clairement que parmi les formes spontanées elles-mêmes il peut y avoir un flottement entre plusieurs solutions, et c'est ce polymorphisme qu'il importait de souligner pour donner l'image exacte d'un certain aspect de la réalité dialectale.

32 - *gens* (tous les -) (A 6), nom. indéfini - type "manech" *jende guziak* - ou nom. pl. - type souletin *jentiak orocf.* c. 45 - Deux points intéressants : le traitement du groupe latin *-nt-* (*gente*), conservé à l'E et passé à *-nd-* dans le reste du pays (cf. cartes 7, 41, et pour *-lt-* > *-ld-*, phénomène parallèle, c. 33 et *passim* 64) d'une part, et de l'autre la réduction de *-iak* à *-ik* dans une partie de la Basse-Soule. La forme *jente* donnée par 9 est inexplicable, tandis que nombre de *jende* autour des points 104 et 125 sont peut-être empruntés au "beau basque" navarro-labourdin des livres et des prédicateurs.

33 - *demander* (A 15), participe passé passif - Deux types lexicaux se partagent le domaine : à l'E et à l'W, qui

coïncident curieusement comme pour la carte 3, on a le dérivé simple *galdatu/-thatu* et ses variantes, tandis que le centre utilise, de façon massive, la périphrase *galde egin, galdegin* "faire demande". Outre le contraste *-lt-/-ld-*, on a sur la côte une intéressante variante *galdetu* pour *galdatu* (cf. *galde, galdegin*), qui réapparaît de façon inattendue à 129 (on a de même, isolé, un étrange *galda (egin* à 108, pour *galde -*).

34 - *lendemain* (A 23), nom. indéf. - Variations vocales du type *biharamun*, plutôt *-men* en Soule. Le *-r-* est noté de façon plus ou moins versatile. Les variantes en *biher-ds* (similation?) sont rares et dispersées du Saison à l'Océan.

35 - *autre* (A 9), nom. ind. - Répartition relativement nette des deux variantes *ber(t)ze* (W) et *beste* (E), qui paraissent se partager le domaine en deux parties sensiblement égales. On regrette de ne pouvoir confronter avec cette carte la répartition de *bortz* et *bost* "cinq".

36 - *dire* (B 16), inessif archaïque en *-n* du substantif verbal - La forme consacrée *erraiten* est supplantée dans le triangle labourdin Hendaye-Sare-Guétiary par *erraten*, que l'on retrouve çà et là au N de la B.-Nav. Une réduction plus radicale *erten* est connue dans tout le centre, de Souraïde à Uhart-Mixe et d'Urcuit à Mendive, mais on n'ose pas trop l'écrire, semble-t-il. La Soule est, elle, résolument conservatrice. Deux cas de passage de *-ai-* à *-ei-* par accommodation.

II - LEXIQUE

37 - *ouvrir* (A 14), allatif sing. du subst. verbal, type *idekitzera(t)* - L'E dit *zabaltzera*, partout. Pour le type occidental *ideki/idoki*, plusieurs phénomènes interfèrent : la variation vocalique *-e-/-o-* du radical, la présence ou la disparition du *-k-* (*idekitzerat/idei-*), l'emploi des suffixes *-te-* ou *tze-* de subst. verbal. Le type *idoki* est nettement bas-navarrais ; la chute de *-k-*, rare, est inconnue au Labourd ; le suffixe *-te* forme une aire assez nette sur la bordure NE du pays, d'Urcuit à Domezain. Le type lexical *zabaltzen*, propre

à l'E. semble du reste exclure l'emploi du suffixe *-te*.

38 - *garder* (B 2); iness. arch. du subst. verbal - A part quelques équivalents locaux isolés, deux types essentiels se partagent le domaine : *zaintzen* à l'W. *begiratzten* à l'E. L'intérêt majeur que présente cette carte nous paraît résider dans l'étude aréologique des variations phonétiques de ce dernier type : La Soule, unanime, et quelques points de B. Nav. donnent la forme intégrale *begiratzten* ; mais l'E. de la B. Nav. et, à l'W. quelques points isolés jusqu'à Ustaritz tendent à amuir le *-g-* : *beiratzten* ; à son tour, le *r* disparaît - d'où *beiatzen* - à Camou-Suhast (114) point à l'E. duquel se dessine une petite aire où, le *-i-* disparaissant à son tour, le mot aboutit à *beatzen* & - De même, le nom de la localité n° 111, en fr. *Béguios* < *begi hotz* "source froide", cf. en domaine occitan *Fontfrède*, *freyde*, *Hountérède*, *Hountarède* etc., est aujourd'hui en basque *Behauze* (Lhande) ! - La géographie linguistique nous suggérerait-elle ainsi que *begiratu* et *be(h)atu* ne sont que deux variantes dialectales du même terme, aujourd'hui employées toutes deux dans la langue littéraire, mais avec deux orientations sémantiques différentes ? D'après Lhande (*Dictionnaire basque-français*), *begiratu* signifierait : 1° regarder (+ Acc. ou Dat.), syn. *beha* ; 2° soigner, garder (figuré) ; 4° prêter attention à (+ Dat.), syn. *beha* ; 5° se conformer à (+ Dat.) ; 6° écouter (+ Dat.) ; 7° (se) préserver de ; 8° attendre. Toujours d'après Lhande, *behatu* signifierait de son côté : 1° regarder (+ Dat.) ; 2° écouter ; 3° considérer, réfléchir ; 4° concerner (+ Dat.) ; 5° attendre. Les aires sémantiques ne sont-elles pas, à peu de chose près, superposables ? Parmi les dérivés : si *begiari* signifie "protecteur" ou "serviteur", mais *behari* "traître, perfide" (?) - le point d'interrogation est dans le texte -, *begiratzaille* ou *zale* "conservateur, gardien, protecteur", mais *behatzaille* simplement "spectateur", *begiratze* comme *behatze* signifient tous deux "regard, coup d'oeil". Il semble bien qu'il s'agisse du même verbe qui garde un sens plus concret sous sa forme populaire *behatu*, tandis que la variante conservatrice et "cultivée" *begiratu*, à côté de sa valeur concrète, peut prendre un sens abstrait et noble. Différenciation sémantique parfaitement normale, puisque la forme la plus conservatrice est celle qu'utilisent les écrivains dans leurs ouvrages de méditation ou d'édification morale et religieuse, et les prêtres dans leurs

sermons, tandis que la forme phonétiquement évoluée est née dans la langue populaire, qui, elle, n'a cure d'abstraction. Une enquête minutieuse pourra apporter des correctifs à notre interprétation, car la naissance de *behatu* à partir de *begiratu* peut, par exemple, n'être pas un processus spécial au pays de Mixe... Mais comment se refuser à une évidence que suggère dès l'abord un simple coup d'oeil - *begiratze* ou *behatze* - sur notre carte 38 ?

39 - *se trouver* (A 25), iness. arch. du subst. verbal - Le type *edireiten* domine en Soule, et *kausitzen* dans le reste du domaine. Les autres formes sont des traductions approchées ou des "romanismes" : *ikhusten* (*den*) signifie "(qui) se voit", *ikus daitekera* "que l'on peut voir", *hatzemaiten/hatchematen* "attraper, trouver" ("que l'on trouve"), *aurkhitzen* "trouver", *ageri* "visible" ("qui est visible"), *gertatzen* pouvant signifier "se trouver" ou "se produire", se passer (événement) ; on conçoit que *pasatzen* ait pu être employé ici. Enfin, *den* ou *baïta* signifient simplement "qui est". On notera quelques suffixes -*ten* : *ikhusten*, *hatzemaiten*, *edireiten* sont courants, mais *kausten* (10) est unique à côté de *kausitzen*.

40 - *entendre* (A 14), part. passé décliné - Répartition purement lexicale de *aditu* et *entzun*.

41 - *assister* (les malheureux) (A 26), part. passé au nom. indéf. - Répartition surtout phonétique des variantes *lagundu/lagüntü* (cf. c. 32 etc.). Un bon nombre de variantes de *sokhorri* (-*tu*, -*eman*), quelques *soleitu*, et surtout des expressions composées avec *egin* "faire" : *heltü(r)a e.* (Soule) - cf. *heltü* 67 -, *karitatea e.* "faire la charité", *ongi e.* "faire (du) bien" ; 84 *sostengatu* est isolé.

42 - *s'arrêter* (A 8), part. pass. au nom. indéf. - le type *gelditu* est général, à l'exception de la Soule, où par contre *ükhuratü/e-* est endémique ; *baratu* est plus particulièrement bas-navarrais, mais la vallée de Baïgorry l'ignore et prolonge le Labourd. Quelques rares autres types : *arrestatu/rras*, disséminés, *trikatu* isolé à 28, *ostatatü* à 72, tandis que 48 donne *aloiatu* en polymorphisme avec *gelditu*.

43 - *se lever* (A 18), part. pass. au nom. indéf. - Seuls le Labourd et 76 Anhaux connaissent le romanisme *altchatu*.

Le type *chutitu* est général (var. avec *tch* en Soule, cf. carte 52 "chien"). Mais le vieux *jeiki* (var. *jaiki*) paraît surtout oriental, avec sa variante *jeiki* hors de Soule.

44 - *couvert(e)* (A 4), nom. sing. ou partitif (indéf.) - Carte présentée à Bruxelles-Louvain. Trois dominantes nettes (nous négligeons la répartition syntaxique nominatif/partitif) : *estali* à l'W, *kukutu* dans le centre, en concurrence avec le précédent, tandis que *gorde* "caché" et *tapatu* (litt. "fermé, bouché") se partagent la Soule.

45 - *tous* (A 6), nom. pl. ou indéf., cf. carte 32. - La Soule ne connaît que *oro*, cependant que le reste du pays emploie *guziak* (var. *zik* à 6), *oro* (*passim*) et *denak* (isolé à 38).

46 - *petit* (A 2) : "une -e maison", nom. indéf. - Cette carte donne surtout la répartition des variantes de *ttipi/ttiki* : ce dernier est labourdin ; à l'E, il faut interpréter les graphies : on a l'impression que la forme souletine normale est *tchipi* (cf. pour l'initiale 47 et 52) ou *chipi* ; la dentale non palatalisée (*tipi*) est rare, mais la forme "officielle" *ttipi* (*tt* note théoriquement une occlusive dentale palatalisée sourde) partout présente, recouvre à coup sûr des réalités phonétiques variées (cf. la carte 8 *aller* et la polyvalence phonétique du *j*-initial). Deux *chume(tto)* à l'W, quelques *ñimiño* dispersés au centre, et l'emploi des suffixes diminutifs *-ño*, *-tto* accolés à *etche* "maison" (ainsi que le diminutif *etchola*, isolé à 67) complètent cette souriante image d'un pays où la chuintante hypocoristique et les palatalisations affectueuses constituent un registre expressif particulièrement familier.

47 - *joli* (B 12), nom. indéf. - Cette carte inspire des réflexions analogues : à l'W, *pollit* ou *pullit* (romanismes, cf. gascon *polit*) évincent très largement, avec leur *l* palatal, la forme *polit*, non hypocoristique ; à l'E, la Soule ignore ce type, peut-être par réaction contre le béarnais voisin, mais généralise la variante hypocoristique *e(i)jer* de *eder* "beau", dispersé çà et là en pays manech - où l'on note à 36 une "hypocoristisation" suffixale de *eder* : *edertto*. Noter de même un *pullitño* à 107.

48 - *heureux* (A 7), nom indéf. ou pl., ou partit. -

nous notons ici le nomin. indéf. - Quoique bien monotone, cette carte nous a paru valoir la peine d'être publiée en raison de la répartition fort nette des variantes de l'emprunt roman *urus/irus* ; il y aura intérêt à la confronter avec l'aréologie offerte pour ce même terme par les régions gasconnes voisines. L'E et l'extrême N donnent la forme dissimilée *irus*, le reste du pays la variante *urus* ; une telle distribution s'explique mal par le basque seul, car le gascon *urós*, semi-occitanisation du fr. *heureux*, aurait pu passer directement en Soule sans modification aucune (**irus*), tandis que le reste du pays, qui ignore le son *ü*, aurait pu être tenté de dissimiler le mot en *irus* pour sauvegarder la différence de timbre existant en gascon. Quelques autres termes et expressions à relever : *zorion* signifie généralement "bonheur" (cf. son contraire *zorigaitz*), d'où les dérivés *zorioneko* (génitif loc.) et *zoriondun* (litt. "qui a du bonheur") ; *dohatsu*, sans doute dérivé du romanisme *dohain* "don, chance", veut donc dire "chanceux, heureux", et *dohain huneko*, littéralement, "de bonne chance" ; *nahi bezala*, quelque peu simpliste, signifie "comme voulu", c'est-à-dire "comme ils voulaient", le bonheur se définissant comme l'accomplissement des désirs....

49 - *voyageur* (A 8), nom. indéf. - Aréologie particulièrement complexe : les bases sur lesquelles reposent en majorité les formes en présence sont évidemment l'occitan *viatge* (ζ *viaticu*) "voyage" et le basque *bide* "chemin", qui offre d'ailleurs deux dérivés *bidezko* (36) et *bidelari* (13, 14) ; le suffixe *-ante* de l'esp. *viajante*, dérivé de *viaje* (lui-même emprunté à l'occitan *viatge*) fournit un autre élément, avec sa variante *-ent* (4 cas) ; dernier facteur de différenciation : l'assourdissement du *b-* initial en *p-* (v. H. Gavel, *Éléments de phonétique basque*, pp. 323-324) propre à l'W du domaine. On opposera donc : 1° les initiales *pt-/bi-*, 2° les bases *piai-*, *biai-* aux variantes *pide-*, *bide-*. 3° les suffixes *-iant* (*-ient*) /*-jant* (*-jent*). Signalons quelques types rares ; *bidairant* 26, *bideant* 31, 34, *piraiant* 12, 102, le dérivé *piaiazaille* 33 et l'expression *piaietako presuna* 32 "personne de voyage" ; *pasaiant*, autre romanisme, est attesté à 24 et 93, tandis que 106 préfère la formation bien euskarienne *ibiltzale* (cf. *piaiazaille*) ; quelques à peu-près : *arrotz* "étranger" à 5, 16, 38, 85 et 92 et son correspondant roman *estranjer* à 101 et 103 ; reste la piteuse série des *boiajür*, *vouyajür*, etc. qui sévissent surtout à l'E : 6, 44, 47, 116, 118, 122, 125, 133.

50 - *pâtre* (B 12), donné ici au nom. indéf. - Les traducteurs ont parfois utilisé ici le même terme que celui qui désigne partout le "berger" (gardien des brebis, *artzain*, de *ardi* "brebis") ; parmi les termes spécialisés, relevons l'oriental *ülhañ* (/hain) ou *ilh-*, et sa variante bas-nav. *unhai*, l'unique *zezenkai* (144). Sauf *ardi begi(r)a(r)i* (133), le reste du domaine est occupé soit par *artzain* (cf. supra), soit par des composés dont le 1er élément peut être *abere* "bétail", *azienda* (castillanisme) "id°", *behi* "vache" ou *kabala* (romanisme) "bétail"; le second *begirazole* "surveillant, protecteur", *zain* (var. *zein*) "gardien, surveillant" ou *zaintzale* "id°". La rareté et la dispersion de ces diverses formes nous interdit de tirer de leur répartition géographique une quelconque leçon.

51 - *troupeau* (de brebis) (B 9), nom. indéf. - Outre le terme *arthalde* (composé de *ardi* "brebis" et de *alde*, dont l'un des sens est "groupe, troupeau" - mais le terme n'est plus senti comme un composé de *ardi*, puisqu'on trouve plusieurs *ardi arthalde* pléonastiques), inconnu en Soule, on a des composés (cf. la carte précédente) dont le 1er élément peut être *ardi* (noter 26 *ardizko* "composé de brebis"), *ar(r)ez* ou *ar(r)es* "bête à laine, brebis" (sans doute issu de lat. *res*, cf. cast. *res* "tête de bétail", mais avec un traitement gascon de l'initiale, qui s'explique mal puisque le gascon connaît bien *arrés* <*res*, mais au sens de "personne", pronom indéfini) à 67 et 72 (Soule), *azi(e)nda* (cf. supra), et le second élément *alde* (*aldi* à 21 et 102), *moltso/multso*, -u (NE, passim) "troupeau, tas", *oste* (32) "troupeau" (cf. afr. *†host* "armée", cast. *hueste* "id°" < *hoste* "ennemi"), *saldo* "id°", généralisé en Soule et attesté jusqu'à une diagonale Ossès-Amorots, donc dans toute la moitié orientale du domaine, ou enfin *tropa*, romanisme attesté un peu partout. Peut-être pourrions-nous noter que les composés de *azi(e)nda* sont plus fréquents en B.-Nav. : au pays de Cize et le long de la frontière orientale. Il est normal de rencontrer là des castillanismes (cf. carte 5 *pauvre* et son commentaire).

52 - *chien* (A 11), nom. indéf. - Le type (*h*)*or* est bien cantonné en Soule, tandis que *zak(h)ur* ou *chak(h)ur* (hypocoristique) sont connus dans tout le pays ; noter les variantes souletines à affriquée initiale *tzak(h)ur*, *tch-* (cf. cartes 43 et 46).

53 - après-midi (B 9), nom. indéf. - Deux types lexicaux essentiels : *arratsalde* (W) et *arrastiri* (E) ; hors de la Soule, on trouve aussi la traduction littérale *eguerdi ondo* (*eguerdi* "midi", *ondo* "après"), avec ses variantes 32 *eguberdi o*, où l'hiatus se résout par l'apparition après la voyelle vélaire d'une occlusive bilabiale sonore certainement relâchée, notée *b* (cf. le biscayen *buruba* < *burua*). 50 *eugardi o* (métathèse qui rappelle la var. transpyrénéenne *euskara* de *eskuara* "langue basque" - nous ne préjugeons pas de la forme première 1) et 119, 121 *egordi undo*. Les deux types essentiels sont riches en variations consonantiques pour le 1er, vocaliques pour le 2e : tout d'abord, flottement, dans le 1er composant qui leur est commun, *ar(r)ats*, entre *rr* et *r* ; puis, dans la var. *aratsalde*, le *r* intervocalique s'amuit, d'où *aatsalde* et *atsalde* ; cette tendance se réalise pleinement en B. Nav., d'Urepel à Arbouet, et de façon sporadique plus à l'W (2, 22, 23, 33, 79). Mais 106 annonce l'aire massive souletine : en Soule, le *a* de la 2e syllabe tend à y être palatalisé par les *i* des syllabes suivantes, qui agissent sur lui par dilation ou selon un processus d'harmonisation vocalique ; on peut ainsi aboutir à un type *arristiri* ; ici, le *rr* peut se réduire à *r*, mais non s'amuir, du moins dans la graphie, tandis que le *r* du 2e élément peut le faire, et les 2 *i* qui se trouvent ainsi en contact se réduire à un seul. D'où un foisonnement de variantes dans lequel il est malaisé de déterminer des aires : les variantes en *arres* semblent plus septentrionales que celles qui offrent le type *arris*. Les évolutions les plus radicales paraissent affecter la région située entre Tardets et Licq, tandis qu'à l'W on retrouve le vocalisme original *arras*, qui avait disparu du col d'Osquich à Barcus. Mais les variations sont permanentes, et ces micro-aires n'ont peut-être pas plus d'existence réelle que les formes étrangères et évanescentes que dessinent les nuages poussés par la tempête... Tout cela, *a priori*, est à vérifier sur place ; il n'est pas exclu que les futures enquêtes nous révèlent des faits imprévus.

54 - lieu (A 8), nom. indéf. - Le type *leku* est général, *toki* plutôt occidental ; toujours originale, la Soule ignore ce dernier, mais révèle quatre *gune* inattendus. La traduction *herri* "village" est un à-peu-près.

55 - *porte* (A 14), donné ici au nom indéf. - Carte lexicale des plus claires, avec ses deux types, *athe* et *bortha* (< *porta*), qui s'entremêlent assez capricieusement dans une large zone intermédiaire, tandis qu'entre la Nive et l'Océan *athe* est roi, et qu'à l'E du méridien de St-Jean-Pied-de-Port *bortha* est pratiquement seul connu.

56 - *au village* (A 23), allatif sg. - N'était la présence, fort discrète, de trois autres types lexicaux, voici une carte qui serait plutôt phonétique ou morphologique, puisque *herri* règne d'un bout du pays à l'autre. Si le septentrional *plaza* évoque bien l'image du village basque traditionnel, ramassé autour de l'église, du cimetière, du fronton et de la mairie, *karrika*, central et oriental, convient bien au village - rue propre aux régions où le relief est franchement accidenté ; trois *elizathe* "porte de l'église", à l'orée de la Soule, nous surprennent surtout par l'emploi du mot *athe* (plus noble ?) en plein domaine de *bortha* (cf. la carte précédente), mais un peu aussi par l'étrangeté de l'expression, qui s'explique toutefois dans un pays où l'église est vraiment l'édifice public le plus important à beaucoup d'égards. Pour ce qui est de *herri*, nous avons distingué les formes prises par le suffixe d'allatif : *herri-rat* est la forme navarro-labourdine classique (45 *herriaat* enregistre l'amuissement de l'-r-, mais ne représente sans doute pas un **herriarat*) ; en Soule, un problème se pose : doit-on considérer *herrilat* - cf. *herrirat* - comme antérieur à *herrialat*, qui serait dû à l'analogie de l'inessif *herrian* etc., ou est-ce l'inverse ? La logique nous suggérerait la première solution, car l'adjonction directe des suffixes à valeur locale -*tik*, -*rat* et -*ko* au thème semble une anomalie dans un paradigme où l'infixe -*a*- caractérise généralement le singulier (*herri-a*, *herri-ak*, *herri-ari*, *herri-aren* etc., opposés à *herri*, *herri-k*, *herri-ri*, *herri-ren* de l'indéfini et à *herri-ek*, *herri-eri*, *herri-en* du pluriel). Mais la phonétique paraît nous indiquer le contraire : si l'on confronte les cartes 17, 19 et 20 avec celle-ci, on constate que les finales flexionnelles -*ua*- et -*ia*- suivies d'un autre élément phonétique tendent à se réduire à -*u*- et -*i*- dans 3 zones névralgiques : au N, aux environs du quadrilatère Charritte-de-Bas-Espès-Moncayolle-Arrast, vers le centre suivant une ligne Esquiùle-Menditte-Aussurucq, et au SW dans la région de Camou-Cihigue-Lacarry. Là, on a *ordin* < *ordian* < **ordūan*, *lekūn* < *lekian* < *lekūan* et *aizuk* < *aizuk* < **aizoak*

(lab. *auzoak*). Or, ce sont ces mêmes régions qui offrent la forme *herrilat*, laissant *herrialat* aux zones plus conservatrices. Quoiqu'on puisse objecter que les cas ne sont pas absolument comparables, puisque le *-i-* de *herri(a)lat* est original, tandis que ceux de *ordi(a)n* et *leki(a)n* proviennent d'un ancien *ũ*, il nous semble désormais nécessaire de postuler pour toute la Soule un **herrialat*, analogique de *herri-an*, qui se réduit à *herrilat* là où *herrian* devient *herrin*. L'abbé Larrasquet, dans son ouvrage *Le Basque Souletin Nord-Oriental* (Paris 1934), où il décrit les paradigmes de la région de Barcus, commune incluse (pt. 59), dans notre zone névralgique centrale, nous apporte une confirmation : il traite sous une même rubrique les "noms communs... dont le radical se termine par i ou ũ" et pose au singulier le paradigme suivant (p. 62, tableau XIX) : Nomin. *zubiá* "le pont", Inessif *zubín*, Aditif (notre allatif) *zubiá, zubilát*, de même, pour les "noms communs... dont le radical se termine par la voyelle o" (cf. notre carte 17), il donne (p. 59, tableaux XIII et XIV) : Sing. Nom. *ssohúa* "le pré", Inessif *ssohún*, Aditif *ssohúla, ssahulát*, et Nom. Pl. *ssohúk*. Le parallélisme est donc parfait, et notre interprétation hautement vraisemblables.

57 - *les champs* (B 2), nom. pl. - Voici une carte qu'il est piquant de comparer avec la carte 3 *les prés*, les deux mots se suivant dans la même phrase du texte B. Leurs aréologies respectives n'ont rien de commun : ici, la zone orientale couvre la Soule et une bonne moitié de la B.-Nav., y compris la vallée de Baïgorry ; quelques infiltrations du type occidental *landa(k)* au pays de Cize, et un *alhorrak* (*alhor*) oriental, en plein Labourd (34), ne modifient pas ce tableau, que vient compléter l'aire originale couverte, le long de la frontière NE d'Aroue à Bardos, par un type nouveau *elgiak* (*elge*) ; cette image ne manque pas d'évoquer la micro-aire *algatzi(a)k* (*algatze*) de la carte 3, située immédiatement au S de nos *elgiak*. Mais la répartition des types principaux est totalement différente : voilà une belle illustration de l'indépendance des aires linguistiques : 36 *lur lanthuak* signifie "terres travaillées".

58 - *rocher* (B 12), nom. indéf. - Largement majoritaire, le type *arroka*, qui correspond à gasc. *arròca, arròc*, occit. *roc(a)*, cat. cast. *roca*, it. *rocca*, fr. *roc, roche* d'origine inconnue, est croisé un peu partout, mais surtout, semble-t-il, au S de la côte labourdine, au voisinage immédiat de

Bayonne vers l'E, et dans toute la moitié SE du pays, principalement en Soule, par *harri* "pierre", d'où *Harroka*. Autres types: des composés de *harri*, parfois réduit à *har*: *harri kotor* (101), dont le 2e élément signifie lui-même "rocher" (Lhande), *harrobia* (53) - faut-il en rapprocher *hobi* "sépulcre, tombeau", la pierre tombale étant un élément essentiel de la sépulture? -, un *harri peña* (77), et un *har peña* (128), qui nous amènent à signaler le type bas-nav. *peña*, castillanisme flagrant puisque la forme gasconne du mot, cité par Palay (*Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*) comme appellatif aussi bien que comme terme toponymique, est *pena*. Enfin, les types souletins 137 et 145 *har botchū* nous conduisent à dessiner l'étrange aire orientale de *botchū*, var. *botche*, type qui s'infiltré jusqu'à 98 Lecumberry sous la forme aberrante *potcha*, issue peut-être d'un croisement avec *peña*; ce n'est pas la première fois que l'on enregistre des "souletinismes" au S du col d'Osquich (cf. carte 7 *urruntik* 98, c. 15 *ükhen* 98, c. 39 *edireiten* 98, c. 44 *gorde* 98 et 99, c. 49 *bideiant* 98 etc. Peut-être le traducteur de 98 avait-il vécu en Soule...).

59 - *vallée* (B 22), nom. indéf. - Carte présentée à Bruxelles-Louvain. La notion de "vallée", précise en montagne, s'estompe dès que le relief devient modéré. Aussi sommes-nous ici en présence d'une dispersion lexicale qui rappelle quelque peu celle de notre carte 4 *lac*, à laquelle nous avons été obligé d'adjoindre une longue liste. Toutefois, nous pourrions détacher ici pour les cartographes non pas deux, mais sept types lexicaux suffisamment représentés; le reste sera cette fois aussi publié sous forme de liste. En pays manech, *zelhai*, Kh. "plateau, terre plainière" (sic), est bien attesté jusqu'au méridien de St-Michel; (*h*)*aran*, de même, ne dépasse pas à l'E une ligne Briscous (23) - St-Etienne-de-Baigorry (83). Au N du parallèle qui passe par Bidarray (79), on trouve assez souvent des continuateurs de *rīparia* (*terra*), adjectif substantivé dont le sens s'est spécialisé de façon identique tant en castillan: "*Ribera*... en general significa 'orilla del río i del mar'" (J. Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, s. v. RIBA) qu'en gascon: "*arribère*; sf. - Plaine, vallée traversée par un ou des cours d'eau; rivière; rive" (S. Palay, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, I p. 78). Le détail des variantes du type *errepira* sera donné dans la liste. Les types *ibai* et *ibar* sont disséminés de la Nive à Es-

quïlle (146), le 1er n'étant attesté qu'à 38 Larressore, le second étant donné expressément à Urcuit comme un souletinisme, que le traducteur justifie par l'absence de mot local signifiant "vallée"; c'est d'ailleurs en Soule que *ibar*, paraît courant. Le terme *ordoki* (Lh. "plaine, terrain plainier" - re-sic!) est franchement b.-navarrais, mais s'aventure toutefois au NE jusqu'à 67 L'Hôpital-St-Blaise. Outre *ibar*, la Soule se réserve deux types qui ne dépassent pas sa frontière: d'une part, *naha*, terme prélatin dont l'aire s'étend bien au-delà du domaine euskarien (cf. J. Corominas, *op. cit.* s. v. *NAVK*), et qu'a intégré le lexique castillan; d'autre part, *arballa* (l. palatal), bien connu dans le toponyme souletin *Les Arbailles*. Pour les autres types, v. notre liste.

60. *Pierre* (Saint-) (A 21), nom. - Cf. carte 25 Saint. Répartition des continueurs du nom latin ou roman. Le type classique paraît être à l'W *Petri*, à l'EP(h)etiri (pour l'épenthèse de -i-, v. H. Gavel, *op. cit.* p. 507. On remarquera sur notre carte quelques épenthèses occidentales: 3, 4, 9, 15, 16, 27 - en polymorphisme -, 36, 75, 81), qui, en Soule, se réduit à çà et là à *P(h)eti*. Il est surprenant de ne rencontrer, rassemblées vers le N de la B.-Nav., que 6 formes à initiale sonore (*Bettiri*). Pour cet emprunt assurément ancien, les tendances naturelles du phonétisme basque (cf. Gavel, *op. cit.* § 169 p. 314 sqq.) ont dû être fortement contrecarrées par la tradition du latin d'église. A la forme ancienne se sont substituées par endroits des formes modernes empruntées au gascon (lui-même adapté du français): *Piarres* 28 et 41, -rre 89, au castillan (*Pedro*, 101; B.-Nav.!) ou au français (*Pierre* 110) plus ou moins adapté (*Pierra* 58, 74, 106, 125, 133, et *Simpiera* - sic! - 122).

61. à genoux (A 22) - Un type lexical homogène présente ici des variantes phonétiques si dissemblables qu'on est en droit de se demander si les suffixes peuvent se réduire à un même type de base; aussi avons-nous classé cette carte dans la série "lexique". La forme "classique" *belhauniko*, que l'on trouve dans nos textes jusqu'aux frontières de la Soule - l'usage réel est sans doute différent - peut se trouver modifiée par: 1°) un amuissement de l'-i-: *belhaunko* (23 seul), 2°) la chute de la nasale devenue implosive: *belhauko* (*passim*, N de la B.-Nav.) - à moins que ces 2 types ne proviennent directement de *belhaun* "genou" + -ko (formation récente, car nous aurions

dans le cas contraire passage à **belhaungo*), 3°) en Soule, le passage régulier de *au* à *ai* (cf. supra *pass.*) : *belhaiko*, avec apparition d'un -r- de Hiatusstilgung : *belhariko*, parfois noté *belharriko* (60, 62, 128, 138 ; influence de *belharra* "le foin" ou de *beharri* "oreille" ? L'attraction paronymique a pu jouer). Une propagation de la nasale comme un croisement *belhauniko* × *belhaunko* ont pu donner naissance à 24 *belhauninko*. Il est plus malaisé de rendre compte du type *belhauriko* qui apparaît par endroits vers le centre (10, 79, 111), ainsi que de 101 *belhauñiko* : faut-il rapprocher le 1er type de *jauregi* "château", issu sans doute de *jaun* "seigneur" + *-egi* "résidence" ? Si l'r est issu de -n- d'une façon ou d'une autre, notre interprétation de *belhariko* (Soule) est peut-être à réviser. Le type *belhauñiko*, lui, demeure inexplicable. Une évolution inattendue de la diph-tongue *au* se fait jour dans 7 *belhoinko* : double différenciation *au* > *ai* > *oi* ? La fermeture de la voyelle finale à 6 (*belhauñku*) est aussi étrange. Entre Nive et Saison apparaît çà et là un changement de suffixe : *belhaunika*, *belhaunka* (c'est sur ce seul suffixe -ka que peut se construire un dérivé verbal : *belhaunikatu*, *belhaunkatu*, Soule *belha(r)ikatu*, part. pass.). Une ultime étrangeté souletine : 74 donne *belhaiki* ; -ko, -ka et -ki ont-ils été jadis interchangeable ? -ka et -ki sont bien tous deux aptes à former des mots à valeur approximativement adverbiale (*azkar-ki* "avec force, énergiquement", de *azkar* "fort" ; *toki-ka* "par endroits", de *toki* "lieu") ; pour sa part, -ka était autrefois, au même titre que -ko, un suffixe datif de 3e pers. du sing. : *zaika* "il lui est" est courant chez Axular, et *zako* "id°" est, par exemple, attesté pour le parler des Aldudes (75), cf. *EUSKO-JAKINTZA* VI (1952) p. 7, col. de droite, l. 9 ; cf. aussi nav.-lab. litt. *zaizko* "ils lui sont". Pourquoi le part. pass. du verbe qui signifie "tenir" est-il *eduki*, mais l'une de ses formes les plus fréquentes ("il le tient") *dauka* ? Et l'on pourrait facilement multiplier les exemples. L'étude synchronique et diachronique de la suffixation basque livrera sans doute une des clés du vieil idiome ; mais quelle entreprise !

62: *fauché(e)* (B 3), nom. ind. du part. passé. - Hors de Soule, *pikatu* caractérise le Labourd et les pays de Cize et de Baïgorry, avec un rappel du côté de 129 St-Palais, de même que *segatu*, romanisme flagrant disséminé entre Hendayé et Méharin. Inversement, *ebaki* litt. "coupé", avec sa var. *ebakitu* (55) est rare à l'W, général à l'E. Parmi les types d'extension faible, on relève l'archaïsme *ephain* aux portes du Labourd (36) et

sa variante *ephain* à la frontière NE (119-121), type qui, renforcé d'un 2e suffixe, *-tu*, ressurgit dans le voisinage de St-Palais (104) comme au pays de Cize (103 et, en polymorphisme avec *ebaki*, 100). Un pur souletinisme est la forme peut-être d'origine romane *taillatu* (cf. fr. *tailler*, occ. *talhar* < **ta-liāre*) et sa variante *daillatu* (d'origine vraisemblablement toute différente : occ. *dalhar*, dér. de *dalh* "faux" < **daculu* - cf. FEW s. v. III pp. 2-3), dont l'alternance occl. sourde/sonore à l'initiale (cf. carte 60), si fréquente en basque, paraît faire deux variantes du même mot ; l'initiale sourde est propre à la Haute-Soule qu'accompagne Béhorléguy (89) - cf. carte 58 -, la sonore est réservée à une zone plus septentrionale, qui ne dépasse d'ailleurs pas 62 Gotein. Enfin, quatre *muztu* souletins trouvent un seul écho à 8 Ainhoa (*moztu*).

63. *couché(s)* (B 3), nom. pl./partitif (indéf.) - Ce terme se rapporte aux blés. A confronter avec la carte précédente sur le plan lexical : les mêmes types, à l'exception de *ephain* et de *t-*, *daillatu* y reparaissent en effet. D'autre part, les deux concepts dont la traduction est illustrée par ces cartes se distinguent mal. Toutefois, *pikatu* prend l'avantage sur *ebaki*, de façon très nette, dans de nombreuses localités de B.-Nav. et de Soule ; inversement, *ebaki* paraît plus vivace au pays de Mixe, où il échange parfois sa place avec *pikatu* : on observe de tels renversements de situation à 110-126 d'une part, 108-114 d'autre part. Ce qui caractérise ici la Soule, avec le sensible effacement de *ebaki*, c'est surtout l'apparition, à sa place, de nombreux *moztu-muztu*, jusqu'à une diagonale Iharre-Bussunaritz (poussée souletine). Mais notre carte est orientée aussi vers un important fait de syntaxe : le choix entre le nominatif et le partitif comme cas de l'attribut du sujet. En Soule, c'est le partitif qui règne : *moz-/mzustūrik*, *ebakirik*, *pikatūrik*, avec des poussées vers l'W : 106, 53, 54, 81 - en plein pays de Cize ! -. Urcuit (6) offre un *pikatuik* qui nous laisse hésitant : nous avons constaté que *orđuan* y devenait *orđuin* (c. 19), *lekuan lekūin* (c. 20), etc., sans doute par des intermédiaires *orđuian*, *lekuian*. Un *pikatuak* doit donc y donner normalement **pikatuak* > *pikatuik*. Rien ne permet donc de décider *a priori* pour un nom. pl. ou un partitif. La distance qui sépare ce point de l'aire souletine nous ferait pencher pour la 1e solution, mais nos textes comportent d'autres partitifs irrécusables de fonction analogue : cf. la phrase 12 du texte B, que nous reproduisons intégralement telle quelle : *Ibar eder bat*

etan Izan zuzun bardin ezautuik arzainez etzanik arrokaaten gainin ; ezautuik et etzanik ne peuvent être que des partitifs. A l'W d'une ligne Etcharry-Lohitzun-Larrau, il n'y a pratiquement plus que des nom. pluriels.

64. *chassés* (A 11), nom. pl./partitif (indéf.) - Cette carte va poser des problèmes identiques. D'abord, sur le plan lexical, on notera, à côté de *kasatu* (gasconnisme : *çaçat*), la présence de *igorri* à l'W (plutôt sous la forme *egorri* : seuls 32, 38 et 40 y donnent *igorri*, peut-être littéraire) et à l'E., de Licq à Domezain. C'est également à l'W et à l'E que l'on rencontre *ohildu* (28-31) et *ohiltū* (*passim* jusqu'à une limite Lohitzun-Arrast). Les autres types lexicaux ne sont cités que pour mémoire : *urrunduak* "éloignés" et *urrunt-araziak*, litt. "faits s'éloigner", *haizatiak* et *haizkatuak*, dér. de *haize* "vent" -on saisit l'image de la feuille emportée par la rafale. Quant à l'emploi du partitif, son aire n'est pas absolument identique à celle de la carte précédente ; mais quelques gains (110-125, 118, 108-114, 120) et quelques pertes (53, 54, 123, 124, 141) ne sauraient modifier gravement les traits essentiels de cette aréologie syntaxique. Du point de vue phonétique, on comparera avec intérêt cette carte avec la carte 18 *la tête* (traitement de *-u + a*) : si à l'E l'emploi du partitif masque l'aréologie de ce phénomène, on constate qu'à l'W la terminaison "officielle" *-ua-* a souvent laissé place à des traitements plus populaires et plus "vrais" ; ainsi, *-ia-* gagne les points 20, 46, 80, 82, 87, 100, 101, 103 ; certes, *-uia-* perd 11 et 18 (pour 9 et 14, on ne peut juger !) : un polymorphisme *-uia-/ -ua-* nous avait bien frappé à Labastide-Clairence ; pourquoi pas *-uia-/ -ia-* en d'autres régions ?

III - MORPHOLOGIE -

A. Nominale et pronominale :

65. *à (ses) fils* (B 7) : désinence du datif pluriel.- Carte présentée à Bruxelles-Louvain. L'aréologie est fondée ici sur le contraste qui oppose la désinence dissyllabique *-e(r)i* occidentale à la désinence monosyllabique *-er* orientale. On

enseigne que celle-ci est "proprement souletine" (H. Gavel, *Grammaire basque* I p. 49) ; or, notre carte la montre couvrant aussi toute la B.-Nav. et atteignant la Nive de Cambo à Urepel. Il serait surprenant que ces formes soient de pures élégances, des souletinismes de façade, d'autant plus que les raisons d'euphonie qu'invoque Gavel - au dat. pl. des thèmes en *-i* (*berri* p. ex.), *-ier* (*berrier*) serait "plus agréable à l'oreille" que *-iei* (*berriei*) - ne peuvent jouer ici, puisque *seme* est un thème en *-e* ; on rétorquera que 32, 33, 35 et 40 donnent *semieri* avec fermeture en yod du *-e* final du thème devant voyelle, ce qui rétablit les conditions nécessaires pour justifier ainsi le changement de suffixe. Mais ce passage à yod paraît être ici précisément l'exception, sous forme de variante polymorphique de fréquence minima - à ces 4 exemples s'ajoutent 4 autres cas b.-nav. (15, 90, 94 et 101) seulement, dans l'aire à désinence mono-syllabique - et la réduction de *semeeri*, forme attestée d'ailleurs au Labourd et dans quelques versions orientales soupçonnables d'un certain labourdinisme puriste (12, 49, 129), se fait généralement par simple fusion des 2 *e* : *semeri*, *semer* (noter un *semeer* isolé à 80). Il n'est pas exclu que les raisons invoquées par Gavel aient déclenché ce processus, d'abord limité aux thèmes en *-i*. Mais l'extraordinaire extension de *-er* manifestée par notre carte, s'il ne s'agit pas là d'un souletinisme préféré à la forme locale lorsque l'on écrit, impressionne d'autant plus que la variante supposée cacophonique **semiei* n'est pas représentée ici une seule fois, que la solution *semeri*, amplement attestée jusqu'en B.-Nav., résout le problème d'une autre façon non moins élégante (le danger d'une confusion avec le dat. indéfini *seme-ri* est une vue de l'esprit), et que c'est cependant celle-ci qui se trouve amputée sans raison apparente de sa voyelle finale jusqu'aux portes du Labourd. A noter enfin dans le N du pays, à Mouguerre, Lahonce et Briscous, une étrange forme *semerri*, dont la triple répétition dans des localités voisines semble exclure *a priori* l'hypothèse d'une simple fantaisie graphique.

66. avec (*Saint Pierre*) (A 17) : désinence d'unitif - Opposition classique entre la Soule (*-ki*, largement majoritaire) à laquelle, on ne sait pourquoi, vient se joindre 87 Urepel, au fond de la vallée de Baïgorry (?), et le reste du domaine (*-kin*). Cf. pour cette distribution et le polymorphisme souletin Gavel, *Gr. b.* I § 50.

penser du *haukien* d'Irissarry (49), en plein coeur de la B.-Nav. et du *hekien* de Béhasque-Lapiste (112), en pays de Mixe ? Labourdinismes ? Liberté d'usage de cet infixé -*bi*- chargé de supprimer l'hiatus ?

71. dans un (A 1, B 12), inessif sg. ou indéf. de *bat* "un" -- Toute la bordure orientale et septentrionale du domaine, jusqu'aux abords de Bayonne, emploie l'indéfini *batetan*, qui est général en Soule à l'exclusion de tout autre usage. Le reste du pays dit *batean*, conformément à l'enseignement des grammaires normatives. L'usage souletin paraît d'ailleurs plus logique, puisque les substantifs précédés d'un adj. numéral se déclinent normalement à l'indéfini : *bi herritan* "dans deux villages" ; mais, seul postposé en basque cis-pyrénéen, *bat* est sans doute assimilé à un adjectif quelconque : *herri batean* comme *herri pol-litean* "dans le joli village". Cf. Lafitte, *Grammaire basque* § 246 p. 107, et surtout Gavel, *Gr. b.* § 86 pp. 133-4-5. Il est piquant de voir la même forme usitée de Ste-Engrâce, Larrau et Esquiüle jusqu'à Mouguerre !

72. *personne...* (*ne*) (A 10), actif. - Carte présentée à Bruxelles-Louvain. Basque "classique" *nehork*. Nos aires révèlent plutôt des tendances que des faits, car elles manquent d'homogénéité. Signalons d'abord l'apparition, au pays de Mixe, de 6 formes à désinence syllabique, *nihorek* au N, *nehorek* au S ; elles n'apparaissent que là, fort bien groupées d'ailleurs. On peut également enregistrer une remarquable fréquence du préfixe *ni-*, à la place de *ne-*, en labourdin et en mixain - cette dernière petite aire vient s'articuler avec celle du préfixe à voyelle initiale *i-*, propre au souletin et aux dialectes trans-pyrénéens. Souletin et mixain s'accordent également pour fermer le *o* en *u* (influence de la nasale, cf. c. 2, 23, 24 etc). Mais l'indication la plus intéressante nous paraît être la suivante : au méridien du col d'Osquich environ (4 exceptions se localisent dans la vallée de la Nive, en amont de 79 Bidarray, et à 54 Suhescun) apparaît le renforcement de l'indéfini par *ere* "aussi" que Gavel a bien enregistré à Tardets (*Gr. b.* I § 99), et que l'on retrouve en biscayen : *iñor bére ez* "nada", *ezer bére ez* "nada" - *bére* est l'équivalent de notre *ere* -, cf. P. de Zamarripa, *Gramática vasca* p. 54. Sporadiquement, on voit cet élément postposé acquérir par pléonasme (cf. Gavel loc. cit.) une seconde désinence d'actif -*k*. Ceci se produit aussi bien au voisi-

nage de St-Jean-Pied-de-Port (81 Lasse *nehorkek*, de **nehork-erek*) qu'en Mixain (125 Masparraute *nihurkek*), à 7 Bardos même (*nehurkek*), et, bien entendu en Soule (131 Alçay *ihurkek*). Il y aurait intérêt à étudier ici les faits de polymorphisme.

B - Verbale :

Au moment d'aborder nos cartes de morphologie verbale, nous nous permettrons de rappeler quelques traits de cette morphologie qui caractérisent le basque. Si nos cadres et les dénominations choisies diffèrent quelque peu de ceux que propose notre éminent collègue le Professeur R. Lafon dans sa thèse monumentale sur *Le système du verbe basque au XVIIe siècle* I-II, Bordeaux 1943, c'est que nous avons voulu simplifier et codifier plus commodément le répertoire morphologique.

Seuls les auxiliaires - au nombre de 4 apparemment : 2 aux. transitifs (l'un couvre à peu près l'indicatif et une partie du conditionnel français, l'autre, qui implique une idée de volition ou de but dans la majorité des cas, notre subjonctif, notre impératif et une partie de notre conditionnel), 2 aux. intransitifs (id°) - et quelques verbes très usités, mais souvent défectifs, conservent la vieille structure synthétique complexe dont on peut rapprocher celle qu'offrent p. ex. tous les verbes géorgiens (cf. K. Tschenkéli, *Einführung in die georgische Sprache*, Zürich 1958, 8. Lektion § 3 p. 64, et 31. Lektion §§ 1-2 pp. 343-346).

Théoriquement, une forme verbale synthétique peut comporter, intégrés dans un mot unique, outre la racine verbale support du sens du verbe, plusieurs affixes personnels, temporels ou modaux :

a) Affixes personnels :

1°) un affixe représentant la personne du sujet (*nago* "je reste", *dakit* "je le sais"), obligatoire (un affixe zéro peut servir de marque : *daki* "il le sait").

2°) pour les verbes transitifs, qui le comportent obligatoirement, un autre affixe représentant la personne régime

direct (*dakit* "je le sais" ; "je sais" n'existe pas). - Les affixes personnels sujets de verbes intransitifs et régimes directs sont, aux 3 personnes du pluriel, "doublées" en quelque sorte par un affixe pluralisateur, qui seul différencie d'eux le pluriel du sing. à la 3e personne : *nabila* "je me promène", *gabiltza* "nous nous promenons", *dabila* "il se promène", *dabiltza* "ils se promènent" ; (*ba*)*dakit* "je le sais", (*ba*)*dakitza*/*dakit* "je les sais" ; le type (*ba*)*dakit* "id°" montre que certaines incompatibilités phonétiques, variables selon les dialectes, peuvent entraîner l'apparition d'affixes euphoniques : ainsi (*ba*)*dakit* pour *(*ba*)*dakit*, non conforme aux tendances phonétiques des dialectes basques français .

3° un affixe représentant la personne "dative" (datif d'intérêt ou d'attribution : *etsaitu nitzaiu* "je lui suis devenu hostile", *emaiten diot* "je le lui donne".

4° (allocutivité) un affixe représentant la personne à qui l'on s'adresse ; un tel usage ne couvre pas la totalité du domaine basque, et suppose que la forme verbale ne contient pas déjà un affixe de 2e ou de 3e personne ; ainsi, "je lui suis (devenu hostile)" se dira en souletin de Barcus *nitzaiu* si l'on s'adresse à plusieurs personnes, *nitzok* à un homme que l'on tutoie, *nitzon* à une femme que l'on tutoie, *nitzozu* à une personne que l'on vouvoie (Cf. Larrasquet, *Le Basque Souletin Nord-Oriental*, pp. 133-134).

b. affixes temporels : le passé est caractérisé, outre certaines modifications affectant les affixes personnels, par un suffixe -*n* : *dago* "il reste", *zagon* "il restait".

c. affixes modaux : l'idée de potentialité est représentée dans la flexion verbale basque par un affixe -*te*-/*-ke*-/*-teke*- ; ainsi *dago* "il reste", mais *dagoke* "il peut rester, il se peut qu'il reste". En Soule, un potentiel ainsi formé a évolué vers un sens futur (le basque ne connaît hors de Soule qu'un futur périphrastique), ainsi *niz* signifie "je suis", mais *nizte* (*te*) "je serai" (Larrasquet).

Les affixes personnels du passé, encore modifiés par la substitution d'un préfixe *l-* au préfixe *z-* de 3e et 6e personnes, permettent de construire une nouvelle série de formes, dépourvues du suffixe -*n* caractéristique du passé, qui comportent une nuance d'éventualité (à distinguer de la potentialité, plus

"réelle") ; cette série sera nommée *éventuel*. Passé et éventuel constituent de la sorte un groupe de formes, le "non-présent" ; qui s'opposent au présent : *non-présent* (passé ou éventuel) et *présent* peuvent être au degré *réel* (pas d'affixe *-te-/-ke-/-teke-*) ou au degré *potentiel* (affixe *-te-/-ke-/-teke-*). Le tableau suivant donnera une idée de la façon dont paraît s'organiser ainsi le système des temps et aspects verbaux. Nous choisirons le verbe *egon*, "rester", à la 3e personne ; le dialecte choisi pour cette illustration est un "navarro-labourdin" plus ou moins conventionnel :

	Réel	Potentiel
Présent	<i>dago</i>	<i>dagoke</i>
Passé	<i>zagon</i>	<i>zagoken</i>
Non-présent		
Eventuel	<i>(ba)lago</i>	<i>lagoke</i>

(d'après P. Lafitte, *Grammaire basque*)

Si nous symbolisons chaque personne par son numéro d'ordre : 1, 2, 3, 4, 5 ("vous" de politesse, ancien pluriel), 5' ("vous" pluriel actuel, constitué en renforçant par un élément *-(t)e-* l'ancien pluriel), 6, et si nous convenons de représenter une forme verbale complexe par les numéros correspondant aux personnes données dans l'ordre suivant : Sujet, Régime direct (pour les transitifs), Datif, et en adjoignant à cette série, si besoin est, les symboles allocutifs suivants : *m* -- tutoiement masculin -, *f* - tut. féminin - et *v*- vouvoiement, il nous sera facile de combiner ces indications personnelles avec les symboles temporels et modaux : *Pr*(ésent), *Pa*(ssé), *Ev*(entuel), *R*(éel) *P*(otentiel), et d'obtenir de la sorte des formules définissant sans équivoque et de la façon la plus condensée les formes verbales synthétiques ; ainsi, le tableau précédent sera pour *izan* 13 (c.-à-d. "être", sujet "je", datif "lui") :

	R	P
Pr	<i>nitzaio</i>	<i>nitzaioke</i>
Pa	<i>nintzaion</i>	<i>nintzaioken</i>
Ev	<i>(ba)nintzaio</i>	<i>nintzaioke</i>

et pour <i>izan</i> 86 :	R	P
Pr	<i>zaizkiote</i>	<i>zaizkiokete</i>
Pa	<i>zitzaizkioten</i>	<i>zitzaizkioketen</i>
Ev	<i>(ba)litzai̯zkiote</i>	<i>litzai̯zkiokete</i>

Pour un verbe transitif, tel l'auxiliaire *ukan* "avoir" nous aurions par exemple : 31

Pr	<i>nau</i>	<i>nauke</i>
Pa	<i>ninduen</i>	<i>nindukeen</i>
Ev	<i>(ba)nindu</i>	<i>ninduke</i>

et 136

Pr	<i>diotet</i>	<i>dioketet</i>
Pa	<i>nioten</i>	<i>nioketen</i>
Ev	<i>(ba)niote</i>	<i>niokete</i>

Nous donnons ces paradigmes, qui appartiennent à la forme de langue décrite par l'abbé Lafitte dans sa grammaire, à titre d'exemples ; souvent une même forme, dans le même dialecte, peut admettre plusieurs variantes, apparemment d'autant plus nombreuses qu'augmente le nombre de ses éléments constitutifs ; v. pour cela Lafitte, *Gr. b.*, §§ 507, 569, 570, et *passim*. Cf. également notre article *La morphologie verbale synthétique dans la "Grammaire cantabrique basque" de Pierre d'Urte (1712)*, à paraître dans le *Boletín de la Real Sociedad Vascongada de los Amigos del País* (San Sebastian), et dans lequel nous étudierons la place relative des divers éléments constitutifs énumérés ci-dessus.

En Souletin, d'après Gèze (*op. cit.*), *ūkhen (ukan)* PaP-361f serait ainsi *zitikedañán* ou *zikedañán*, etc.

On pourra reprocher à notre classification de ne pas faire mention de l'impératif ; c'est qu'il constitue une classe à part, très déficiente et fort hétérogène. Le "votif" souletin devrait également s'intégrer dans ces cadres, mais sa structure ne pose aucun problème nouveau, puisqu'il suffit, pour le former de préfixer un élément *ai-* à l'EvR : *izan* EvR-3 (*ba*)litz devient *aillitz*. Le "conjonctif" de l'abbé Lafitte se déduira des formes précitées par l'adjonction d'un suffixe *-n* (qui se confondra avec le suffixe du passé), etc. Les structures analysées et classées dans nos tableaux sont les *structures de base*, que préfixes et suffixes divers ne sauraient altérer, sinon dans le détail, des accommodations phonétiques. Elles sont valables pour le basque de France et pour une grande partie des dialectes transpyrénéens, le biscayen occupant peut-être une place à part-

nous y reviendrons à une autre occasion. Enfin, nous n'avons pas à évoquer ici le problème que l'on a soulevé en interprétant le verbe transitif basque comme une structure de type passif : on peut parfaitement rendre compte des faits, nous semble-t-il, sans prendre parti dans un sens ou dans l'autre !

Avant d'aborder nos nouvelles cartes de morphologie verbale, nous donnerons ici les formules correspondant à celles que nous avons déjà publiées (cartes 1 à 15) :

9. *izan* PrR-3 à l'E, **ukan* PrR-53, qui est la transposition allocutive de *izan* PrR-3 : "il est" se dit en réalité "vous l'avez" ; mais l'astérisque indique qu'il ne s'agit pas de la conjugaison normale de *ukan* "avoir", qui diffère parfois de la conjugaison allocutive de *izan* "être" soit par la structure (*izan* PaR-3v, c'est-à-dire **ukan* PaR-53, est en Basse-Navarre *zuzun*, tandis que *ukan* PaR-53 y est *zinuen*), soit par le vocalisme (selon Gèze, *ukan* PrR-51 serait ainsi *ndizū*, tandis que *izan* PrR-1v - ou **ukan* PrR-51 est *nizū* ; ajoutons, par curiosité, *ukan* PrR-3iv *nizū*, et nous aurons le trio complet des formes à structure analogue, qui ne s'opposent d'ailleurs pas aussi nettement dans tous les cas : *dizū* est à la fois *ukan* PrR-53 et *izan* PrR-3v, c.-à-d. **ukan* PrR-53, tandis que *ukan* PrR-33v, de structure semblable, est *dizū*).

10. *izan* PrR-6/**ukan* PrR-56,

11. *izan* PrR-5

12. *ukan* PaR-63(v) - Les parenthèses indiquent que l'allocutivité ne concerne qu'une partie du domaine.

13. *ukan* PaR-66(v).

14. *ukan* PrR-36(v).

Nos textes ne nous fournissent malheureusement que des combinaisons personnelles très limitées, dans lesquelles entrent en jeu les personnes 3, 5 et 6 et le vouvoiement, et cela presque uniquement pour des auxiliaires, à des temps et modes élémentaires (Pr ou Pa, toujours R) ; seules les cartes 78 et 79 concernent un autre verbe, *jakin* "savoir". Nous aurions pu dresser la carte de *egon* "rester" PrR-3(v) d'après le texte B, ligne 4 ("il veille toujours"), mais elle ne nous a pas paru suffisamment intéressante. B 5 offre aussi des formes de *eduki* "tenir" PrR-36(v), du type de *Hura agertzen ikhus beldurрак dauzka ohoinak* (1 Arcangues) ; mais elles sont rares, car on a traduit le plus souvent comme à 3 Lahonce : *Haren agertzen ikhusteko beldurрак atchikitzen ditu ohoinak*, ou par des tour-

nures équivalentes. Quelques *zo(h)a(la)*, c'est-à-dire *joan* PaR-3, dans la phrase B 11 "qui s'enfuyait (dans le bois)" à côté d'une masse de *joaiten zela* (3 Lahonce), *espakatzen zela* (41 Villefranque), ou des formules plus élémentaires excluant toute forme personnelle, telles *ihes egiten* (15 Bonloc), *eska patzen (oihanilat buruz)* (146 Esquiüle) ne nous permettent pas non plus de dresser une carte morphologique.

73. *il était* (A 4), *izan* PaR-3/**ukan* PaR-53 - Répartition prévue des formes allocutives et non-allocutives (cf. c. 9).

74. *ils étaient* (A 7), *izan* PaR-6/**ukan* PaR-56 - Répartition analogue, avec quelques variations locales ; cf. la c. précédente et la c. 10 "ils sont" (*izan* PrR-6/**ukan* PrR-56) ; mêmes types que dans cette dernière ; ainsi dire : *ziren*, *die* ; *zien*, *dii* ; *ziin*, *ditutzu* ; *zututzun* (harmonisation de la 1e voyelle au timbre des 2 autres ; il s'agit d'un *ü* nous sommes en Soule), *dituzu* ; *zutuzun* (1d°), *ditzu* ; *zitzun* ; *ziutzun* et *zutzun* semblent être des réductions de **zitutzun* (cf. *zututzun*) cf. c. 13 *zituzten*, *ziuzten* et *zuzten*. Le type *dirade* (Pr) n'a pas ici de correspondant, quoique *ziraden* existe bien.

75. *il l'avait* (B 10), *ukan* PaR-33(v) - Cf. c. 12 "ils l'avaient" (PaR-63(v)). La forme de base non allocutive, conservée au Labourd, semble être *zuen*. A rapprocher donc de la c. 22 *vous (autres)* nom. pl., soit *zuek*. Théoriquement, les traitements locaux devraient être analogues ; en fait, de graves décalages se manifestent entre les répartitions respectives des variantes parallèles *zuin* ; *zuik*, *zien* ; *ziek*, *zi(i)n* ; *zi(i)k* ; en outre, la Soule présente, comme forme non-allocutive, une variante inattendue *zian*, qui ne saurait être ici une forme de tutolement masc. malgré les apparences (cf. Gèze p. 170 *zián*, *ziyán* "il avait", en tut. masc.) - l'accentuation distingue les deux formes en réalité : *zián* "il avait" (Gèze p. 100). Sans doute **zién*, que la phonétique locale tendait à faire évoluer en *ziin*, *zin* (cf. le N de la Soule), s'est-il différencié en *zian* par réaction contre cette tendance que seule une partie du domaine a réalisé. On notera que *zi(i)k* est b.-nav., et n'est nulle part attesté en Soule.

76. *il les avait* (A 10), *ukan* PaR-36(v) - Voici que la structure se complique, et que la différenciation dialectale

augmente, et le polymorphisme aussi, à coup sûr. Les formes non-allocutives semblent fondées sur le type labourdin *zituen*. La Soule arrondit son *i* par harmonisation sur la voy. radicale *ü*, d'où **zütüen*, puis *ü* en hiatus devient, comme toujours, un *y* : *zütien* (cf. *bürria* < *bürüa* < *burua*). Tendance septentrionale à l'absorption de *-e-* après *y* : *zütin*, et réaction méridionale - cf. supra - : *zütian*. Hors de Soule, on a simplement *zituen* > *zitian* (cf. *burua* > *buria*), bien attesté, qui peut se réduire localement à *ziti(i)n*, ou évoluer vers *zituin* (-*tüin* ?) (38). Mais la forme occidentale la plus intéressante est sans conteste ce *zitian* donné à Urepel (87), au fond de la vallée bas-nav. de Baïgorry : elle nous prouve que des tendances latentes - ici, différenciation - peuvent se réaliser incidemment et devenir conscientes à l'occasion, sans pour autant devenir une règle et faire force de loi ; le *zütian* de la Soule méridionale est certainement devenu la forme usuelle - cf. Gèze p. 100 -, tandis que *zitian* est sans doute à Urepel une variante purement occasionnelle (G. Lacombe, dans son article posthume *Notes sur le basque des Aldudes*, publié in *EUSKO-JAKINTZA* VI, pp. 3-10, donne pour cette même combinaison personnelle *zitiin*, tandis que *zian* est bien la forme tutoyante masculine correspondant à *ziin* non-allocutif ; comme il ne peut être question ici de tutoiement, et qu'Urepel est à 3,5 km des Aldudes, pourquoi ne pourrait-on voir dans ce *zitian* une forme parallèle à *zitiin*, issue comme elle, mais selon un processus inverse, de *zituen* > *zitian* ? Cf. le dualisme *ziin/zian* à la carte 75). A côté de cette série non-allocutive de structure "normale" et régulière, trois formes nous inquiètent, qui sont cependant fort répandues puisqu'elles couvrent deux aires considérables, l'une joignant Guéthary à Urcuit, au NW, l'autre occupant un domaine important, mais irrégulier, en B.-Nav., ainsi que quelques petites zones ou points isolés ; ces formes, *zituzten*, *ziuzten*, et *zuzten*, se définissent du point de vue morphologique par la formule ukan PaR-66, c'est-à-dire que sujet et régime direct *y* sont pluriels, car *-te-* indique un sujet à la 6e pers. (à la 3e pers. nous aurions *zituen*), le *-z-* qui le précède renforçant la pluralité de l'objet, déjà indiquée par l'élément *-it-*. Il ne peut s'agir d'une confusion morphologique, dans laquelle la pluralité objective aurait entraîné la pluralité subjective (cf. carte 14 il les a, où n'apparaît nul phénomène de cet ordre). Le sujet "personne" est bien au singulier (cf. c. 72). La présence de formes verbales à sujet pluriel doit être interprétée par un croisement

entre deux expressions : d'une part, "personne ne voulut les...." (texte), de l'autre : "on ne voulut pas les...", qui se traduit en basque, comme d'ailleurs en gascon et en castillan par ex., "ils ne voulurent pas les..." ; d'où cette juxtaposition étrange de formes verbales à sujet pluriel et d'un sujet au singulier, "personne". Restent les formes allocutives : chose *a priori* fort étonnante eu égard à la rigueur du système, on les retrouve toutes, sauf deux, *zitzün* et *zitzün* (*ü* : nous sommes en Soule), dans deux cartes illustrant deux autres combinaisons personnelles : 12 *ils l'avaient* (63) et 13 *ils les avaient* (66) ; il y aura intérêt, au terme de cette étude, à confronter ces cartes afin de déterminer s'il s'agit d'homonymie entre plusieurs combinaisons dans un même parler, ou de répartition différentes des formes selon les régions. Très certainement, dans les zones où les réductions phonétiques sont particulièrement poussées, on doit souvent assister à la convergence de plusieurs types morphologiques de structure et de sens différents, aboutissant à une homonymie qu'éclaire le contexte ; c'est le contraire du polymorphisme - les deux phénomènes ne s'excluent d'ailleurs nullement.

77. *il le(s) savait* (B 7) - ou plutôt *qu'il le(s) savait*, mais ici le suffixe *-n* qui joue le rôle du relatif se confond avec la marque du passé -, *jakin* PaR-33/6 (pas d'allocutif dans les formes relatives en *-n*). On peut rapprocher les formes données dans cette carte avec celles de la c. 75 *il l'avait* : de même que le b.-nav. *zien*, issu de *zuen*, se change en *zi(i)n* ou *zian*, de même le navarro-labourdin *zakien* donne en Soule *zaki(i)n* ou *zakian* ; le cas de 65 Gotein, qui donne *zakin*, mais *zian*, et dans une moindre mesure ceux où *zakien* (littéraire ?) se superpose à *zian* (141, 145), nous font une fois de plus douter du monolithisme des parlers. Les formes à régime direct pluriel, rares, sont intéressantes du fait de leur variété : tantôt l'élément pluralisateur qui oppose la pers. rég. dir. 6 à la pers. rég. dir. 3 vient se placer entre *za* et *-ki-* : 83 *zazkien*, 16 *zazkin*, dans le centre du pays, tantôt, comme à l'W, la racine *-aki-* reste intacte, et un élément euphonique nouveau *-ki-* (27) ou *-ka-* (39, 40) s'intercale entre l'élément pluralisateur *-z-* qui vient prendre place après la racine, et le suffixe *-n* (le *-z-* pluralisateur ne peut être intervocalique dans nos dialectes : le biscayen *ebezan - ukan* PaR-36 - est inconcevable en deçà des Pyrénées) - Mais, au fait, la racine est-elle bien *-aki-* ? Sa "cassure" en deux (*zazkien*) peut en faire dou-

ter : cf. *eduki* "tenir" qui donne PrR-33 *dauka*, 36 *dauzka*, et dont le suffixe alternant *-ki/-ka* ne peut appartenir à la racine (cf. pour ce type d'alternance la c. 61 à *genoux*). La racine serait *-a-* : v. P. Lafitte, *Gram. b.*, § 512, Nota, p. 242.

78. *ils le savaient* (A 12), *fakin* PaR-63(v) - La carte donne : 1° la répartition des affixes sujets de 6e pers. *-te/-e-*, cf. c. 12 *ils l'avaient*, c. 79 *qu'ils l'aient*, et dans une certaine mesure c. 80, 81 et 82, 2° dans les types allocutifs, l'aréologie des variantes *zaki-* et *ziaki-* (le *-i* supplémentaire de cette dernière renforce l'impression de familiarité et d'intimité avec l'interlocuteur que donne déjà l'emploi de la forme allocutive).

79. *qu'ils l'aient* (B 2) ; comme les auxiliaires de volition n'ont pas de part. passé à l'instar des autres verbes *-izan* "être", ou plus exactement "été", *ukan* "eu", *fakin* "su", *joan* "allé" etc. -, nous les désignerons par leur racine, à savoir *di-* pour l'intransitif, *za-* pour le transitif (cf. R. Lafon, *op. laud.*). Il s'agira donc ici de la formule *za-* PrR-63 (le *-n* de toutes les formes, est le suffixe "conjonctif" de l'abbé Lafitte, et n'appartient pas aux "structures de base" évoquées plus haut). La 6e personne est employée ici pour traduire "on" (cf. c. 76). Quelques traductions équivalentes à "pour que *personne* n'y vole rien" entraînent l'emploi de la combinaison 33 au lieu de 63 ; d'où quelques *dezan*, ainsi 9 Cambob : ... *nihork deusik ebats ez dezan*. Les vides correspondent à l'emploi de tournures passives équivalentes à "pour que rien n'y soit volé, ne s'y vole" - auxiliaire *di-* PrR-3, ainsi 2 Bassussarry : ... *amoreagatik deus ez da(d)in han ebats*. Deux lapsus calami (sans doute) : 33 *dezetan* p. *dezaten*, 13 (*ihurk*) *eztazen* p. *eztezan*.

80. *il le lui/leur a* (B 16), *ukan* PrR-333/6(v) - Le type *dio* est chez lui au Labourd, certainement pas à 113 ou à 55 - Prestige littéraire ! A l'E de la Nive apparaît *dako* (sans doute issu de **dauko*, cf. *daut* 331, *dauku* 334 etc.) et en mixain et souletin *de(r)o*, peut-être issu, quant à lui, de *deio*, conservé *passim* en Soule. Peut-on rapprocher *deio* de *dako*, par l'intermédiaire d'un stade transitoire **daio*, qui n'est conservé nulle part, mais rappelle le vocalisme de *zaien* (v. c. 81) ? L'alternance *k/i*, qui repose peut-être sur une évolution *k > i* en certaines positions, nous invite à citer ici un exemple ty-

pique de polymorphisme extrait de la version fournie par 20 St-Estében : A 16 *gero, eman zaloten esnia...*, et A 18, deux lignes plus loin, *chutitu zen..... eta erran zakoten* (respect. *ukan* PaR-636 et 336 ; la pluralisation subjective n'est pas indiquée dans le 1er cas, où l'on devrait avoir **zaloteten*, réduit par haplologie euphonique). Construites de façon semblable, ces deux formes constituent ainsi une excellente illustration de nos théories (cf. les conclusions de cet article). Les formes en *-r-* du type de *dero* (42, 106) gênent un peu notre filiation théorique *da(u)ko, deio* ; s'agit-il de traces isolées des anciennes flexions en *d(e)rau-*, ou *dero* est-il issu de *deo* dont l hiatus aurait été réduit par épenthèse d'un *r* ? Enfin, le *dio* labourdin, qui s'intègre mieux dans le système guipuzcoan *dit* 331, *dik* 332m (la combinaison contenant déjà une personne 2, *n* n'indique pas ici l'allocutivité, mais une 2e pers. dative masculine : "à toi (homme ?)"), *din* 332f, *dio*, *digu* 334 *dizu* 335, *dizute* 335, *diote* 336, est sans doute issu de *deio*. Ceci nous amène à nous occuper des formes allocutives : en Soule, à *deio* correspond en effet *diozū*, selon une réduction phonétique absolument régulière lorsque vient s'adjoindre à la forme non-allocutive le suffixe allocutif ; en Basse-Navarre, *dako* s'allocutivise en *dakozu* (N) ou en *diakozu* (S) - avec le *i* "d'intimité" (cf. c. '77). Dans quelques localités, le traducteur a employé une forme à dativation plurielle 336 : comme le texte porte "lorsqu'un petit enfant ou une petite fille...", on a pu transposer ensuite "elle lui dit" en "elle leur dit", d'où plusieurs *diote* (Labourd, et 110 Arraute), deux *dakote* (B.-Nav. : 9 Cambo et 105 Amendeux) ; à l'E d'une ligne 76 Anhaux-129 St-Palais, *-ote* cède la place à *-e* (cf. la substitution de *-e* à *-te*, c. 12, 78 etc.), d'où *dee*, qui se réduit à *de* aux points voisins 101 et 103 (St-Jean-Pied-de-Port et Uhart-Cize) ; allocutivisation en *diezū* (Soule) - pour le *-i-*, v. *supra*.

81. *il le leur avait* (A 18), *ukan* PaR-336(v) - L'ambiguïté de la forme française "il dit", qui peut appartenir aussi bien au présent qu'au prétérit, a provoqué l'apparition d'une quantité notable de formes de PrR. Pour dessiner notre carte, nous nous sommes cru autorisé à les transposer au passé, selon les correspondances traditionnelles : *diote* : *zioten*, *de(i)e* : *ze(i)en*, *dei* : *zein*, *diezu* : *ziezun* etc. ; peut-être n'en avons-nous pas le droit. Quoi qu'il en soit, l'aréologie n'est claire que dans ses grandes lignes : l'W a pour infixe datif *é-ote-* ou *-kote-*, celui-ci couvrant une aire assez importante qui

s'étend au N d'une ligne 11 Ixassou-18 Méharin, entre la Nive, l'Adour et le pays de Mixe. Au SE d'une ligne joignant 24 Isturitz (*zeten*, que l'on retrouve à 113 Beyrie) à 79 Bidarrray (*zeeten*), deux localités qui ont fourni des types où l'on serait tenté de voir une pluralisation subjective (636) si le contexte ne s'y opposait, et qui sont issus à n'en pas douter d'un croisement entre ceux du NW (*zioten*) et ceux du SE (*zeen*), cet infixé est *-e-*. Il est intéressant de noter qu'à quelques km à l'E de cette ligne apparaissent deux *zaioten* (82 Ossès et 110 Arraute-Charritte) qui évoquent immédiatement une variation (phonétique?) du type *zakoten* caractéristique de la petite aire précitée ; cf. ce que l'on a dit plus haut du dimorphisme *zakoten/zaioten* à 20 St-Estéban, situé à peu près sur la ligne qui joindrait Ossès à Arraute-Charritte. Le type relevé à 38 Halsou, *zaien*, est à tout le moins étrange : substitution du *-e-* oriental au *-ote-* occidental dans cette même forme *zaioten* ? Cf. ce qu'on a dit au début du commentaire de la c. 80. A l'E, l'allocutivité vient brouiller les cartes ; la var. la moins évoluée *zeien* (cf. *zaien* ?), caractéristique du N de la Soule, se rencontre aussi, curieusement, à 87 Urepel et 142 Ste-Engrâce, et son correspondant allocutif *zeiezun* à 128 Masparraute et 6 Urcuit : quelle dispersion ! La réduction en *zein*, respect. *zeizun*, appartient à la région phonétiquement précoce où la c. 38 montrait la var. *beatu* ; même type à 48 Iholdy ; *ze(r)en*, *zen* et leur allocutivisation *ziezun* constituent les types largement majoritaires au SW de cette zone, de la Soule à la B.-Nav. Notons deux formes isolées : *zizün*, réduction plus radicale, à 73 Roquiage, et *zezin* (?) à 43 Armendarits. A 120 Ithorrots-Olh-aïby, *ziren* est ambigu : erreur (cf. *zi(r)en* "ils étaient") ou var. de *zeen*, cf. *zeen*, :-*ziezün* ? Que penser de l'-r- de *zeren* ? Comme il apparaît toujours entre deux voyelles de même timbre, il semble bien que l'on doive l'interpréter comme un phonème de Hiatusstilgung. Pour la lab. *zioten*, v. le commentaire de la carte 80. L'aréologie de notre c. 81 recèle plus d'une étrangeté : si l'omniprésence du labourdin littéraire *zioten* n'épargne guère que la Soule, on est plus étonné de retrouver un *zakozien*, allocutivisation normale de *zakoten* à 7 Bardos et 23 Briscous, à 116 Etcharry, en plein domaine de *zeien/zein*, à côté de *zeizun* et de constater que *zakoten* pénètre à l'E jusqu'à 112 Béhasque-Lapiste.

82. ils le(s) leur avaient (A 16), ukan PAR 63/66(v) -
La coexistence de formes à pluralisation objective, bien a ppa-

rentes à l'W, et de formes à objet 3 s'explique par une hésitation des traducteurs entre l'accord du verbe avec son régime direct au pluriel, placé en général après le verbe dans nos textes, et son non-accord. Les formes à objet 6 sont d'ailleurs fort intéressantes à l'W, où voisinent *ziozkaten* (31 St-Jean-de-Luz, et *passim* ; ce type est majoritaire), *ziotzaten* (28 Ciboure) et *ziozten* (27 Biriadou). Au N, *zaitzen*, à 6 Urcoit, rappelle notre *zaien* de la c. 81, qui était d'ailleurs situé bien plus au S. A 26 Bidart, *ziotetten* semble représenter une tentative faite pour exprimer intégralement sujet et datif pluriels tout en évitant la cacophonie de **zioteten*, partout éliminé par haplogogie, d'où *zioten*, qui, de ce fait, vaut à la fois pour les combinaisons 336, 633 et 636. On s'étonne de trouver à 4 Mouguerre un type, *zeeten*, qui deviendra normal que plus au S. La base *zako-* se retrouve à peu près dans la zone où nous l'avons rencontrée dans la c. précédente, avec quelques pertes (4, 41) et quelques acquêts (102, 118, 120) ; pluralisation objective : *zazko-*. Il est intéressant de retrouver à l'E et au S de cette aire la base *zaito-* dont on a parlé plus haut, à 20 St-Estében 82 Ossès, 89 Béhorléguy. Mais il est encore plus instructif d'étudier l'emploi de l'infixe *-te-* de pluralisation subjective et dative : tandis que la carte précédente nous indiquait que l'infixe datif de la pers. 6 *-e-* occupait tout l'E jusqu'à une ligne Isturitz-Bidarray environ, voici que l'infixe sujet de la pers. 6 *-te-* couvre maintenant tout le pays de Cize jusqu'aux premières pentes du col d'Osquich, et pousse une pointe plus au N jusqu'à 53 Ostabat-Asme et 113 Beyrie ; au N de 129 St-Palais, c'est le chaos. Notons à 105 Amendeix-Oneix une pluralisation objective complexe, isolée, *zeitezten*, et deux *zeezten* à 52 Larceveau et 91 Bustince-Iriberry. Puis, à l'E, de St-Jean-Pied-de-Port à la frontière romane, l'allocutivité vient se greffer sur une aréologie déjà complexe : mis à part deux *zazkotzien* (116 Garris), qui sont à *zazkoten* ce que *zakozien* est à *zakoten* (cf. *supra*), elle n'affecte que des formes à base *zee-* : au N, *zeiten* s'allocutivise en *zeizien* ; l'E de la B.-Nav. offre *zee(te)n-ziezien* (qui va jusqu'à 73 Roquiague), à l'exception de 97 Lacarre qui donne *ziezun*, sans répercussion de la pluralité dans le suff. allocutif ; l'ensemble de la Soule donne, à partir des types non allocutifs *zeien* et *zeen*, la forme générale *ziezün* (cf. Lacarre *ziezun*). Isolément, 43 Armendarits offre *zezin*. Pour tous ces faits, v. notre conclusion.

(au part. passé) (A 15) - Malgré la nette opposition de la Soule (*erazé*) au reste du domaine (*arazi*), un certain flottement se fait jour, en particulier au N de la B.-Nav. (6, 17, 21 *erazi*; 7 *ezi*) et en deux points situés en pleine aire occidentale : 98 Lecumberry *erazi*, 27 Biriadou, *ezi*; de même, on trouve 4 *arazi* en Soule : pts. 62, 69, 58, 142. Labourdinismes ?

84. à l'entrée de la nuit (A 8). Ainsi que nous l'avons fait pour la carte 4 lac (cf. *VIA DOMITIA* VII pp. 220-221), nous nous contenterons ici, en raison de la variété des traductions, de dresser une liste raisonnée des équivalents basques de cette expression. Les bases lexicales sont relativement simples : trois termes fondamentaux, isolés ou combinés avec d'autres éléments, couvrent le domaine : *ilhun*, soul. *ilhün* "obscur, obscurité", général, et, *passim*, les subst. *gau*, soul. *gai* "nuit", ou *arrats* "soir, nuit" et ses variantes et dérivés. A partir de ces bases, le basque construit toute une variété d'expressions dans lesquelles ces mots, déclinés ou non, se combinent avec des adjectifs, des substantifs, des substantifs verbaux, placés, comme c'est la règle, après leurs compléments, et fléchis à des cas divers : inessif sg., datif sg., comitatif sg., instrumental indéfini. La lecture de notre liste de formes donnera un aperçu nouveau des possibilités prodigieuses d'une langue de ce type : les traductions françaises littérales ou approchées n'ont d'autre fonction que celle de suggérer aux non-initiés comment se réalisent ces possibilités.

A. *Forme nominale déclinée :*

a. à l'inessif sg. :

1. *ilhunean* "dans l'obscurité" 118
2. *ilhundirian* 20, 21, 45, 117, 126, doit sans doute être interprété comme une var. de *ilhundurean*, iness. sg. de *ilhundura* "obscurité", avec harmonisation vocalique consécutive au passage de *e* en hiatus à *i*, ou dissimilation des deux *i*.
3. *astirian*, que les var. *ar(r)atsalde/atsalde* (cf. c. 53.) permettent de considérer comme une réduction de *arrastirian* "au crépuscule" 49, 119.

b. au comitatif sg. :

4. *ilhündürtareki* "avec l'obscurité" 111

B. *Composé nominal simple, à 1er élément non décliné :*

5. *arrats apalean* (qui est plutôt un groupe subst. + adj.) "dans le soir peu intense" 34

6. *ilhun nabarrean* "dans la grisaille (de l')obscurité", ou encore, si l'on interprète *nabar* comme un adjectif, "dans l'obscurité grise", cf. pour la compréhension exacte de cette expression l'article *nabar* II, in Lhande, *Dict. basque-fr.* p. 762, avec ses 6 rubriques différentes ; on y appréciera la profondeur de l'abîme... Cette tournure est très fréquente au S du Labourd et en B.-Nav. : points 8, 9, 13, 18, 25, 26, 27, 30, 31, 33, 36, 43, 50, 52, 54, 76, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 91, 92, 93, 96, 99, 127, 142 - Ce dernier point, Ste-Engrâce, nous offre l'unique exemple souletin, sous la forme *ũlhũn nabar-rian* ; on a aussi un \tilde{n} à 9 Cambo.

7. *ilhun hegian* "au voisinage (de l')obscurité, N. du Labourd : 1, 3, 4, 35.

8. *ilhun bazterrean* "au bord (de l')obscurité" 23, 41.

Avec un substantif verbal comme 1er élément :

9. *ũlhũn nabartzean* "dans l'assombrissement de l'obscurité", 132.

10. *ilhun sartzean* "à l'entrée (de l')obscurité", sous la forme *ũlhũn sartzin* 68.

11. *ilhun zerratzean* "à la clôture (de l')obscurité", 24, 88, 100, 112, var. *ũlhũn serratzin* 74.

C. Expression nominale à 1er élément décliné :

12. *ilhuna sartzerakoan* 87, intraduisible littéralement.

13. *gaua sartzearekin* 7, même remarque.

14. *ilhunaren hastean* "au (dans le) commencement de l'obscurité" 98.

15. *ũlhũnaren heltzeari* "à l'arrivée de l'obscurité" (le datif est-il un gallicisme ?) 140.

16. *gauaren sarreran* "à (dans) l'entrée de la nuit" 28.

17. *gauaren hastean* "au (dans le) commencement de la nuit" 32.

18. *gaiaren hũllantzeareki* "avec l'approche de la nuit" 66.

19. *ilhunari buruz* "vers l'obscurité" (cf. c. 69 pour l'emploi et la construction de *buruz*) 104.

20. *atsarri buruz* "vers le soir", même construction, 121 ; *atsarri* est le datif sg. de *ats* < *arats* ; le -*rr*- est inattendu.

21. *gauan sartzearekin* "avec l'entrée dans la nuit 125.

D. substantif verbal décliné :

a. à l'inessif sing. :

22. *ilhuntzean*, soul. *ilhuntzin*, *ülhüntzian* etc. "dans l'obscurcissement", très fréquent dans tout le domaine : *ilhuntzean* 2, 6, 10, 11, 14, 15, 17, 19, 39, 40, 42, 44, 46, 47, 48, 51, 53, 55, 75, 77, 78, 89, 90, 94, 95, 101, 102, 103, 106, 107, 110, 113, 114, 115, 120 ; *ilhuntzin* 130 ; *ülhüntzian* 60, 62, 64, 65, 71, 108, 116, 122, 123, 128, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 143, 145 ; *ülhüntzin* 56, 57, 58, 59, 61, 63, 70, 73, 109, 146.

b. au datif sing. (cf. n° 15) :

23. *ilhuntzeari*, *ülhüntziari* "à l'obscurcissement" 67, 69, 72, 97.

c. au comitatif sg. :

24. *ilhuntzearekin* "avec l'obscurcissement" 16, 86, 105, 129.

E. Composé nominal simple, avec un subst. verbal non décliné comme 1er élément :

25. *ilhuntze*, *ülhüntze batez* (instrumental) "par un obscurcissement", c.-à-d. "un soir", 5, 38, 131.

26. *ülhüntze boian* "dans le ? (de l')obscurcissement" (que penser du sens que donne Lhande, *Dict. b-fr.* p. 179, pour *boja* ?) 144.

27. *ilhuntze sartzean* "dans l'entrée (de l')obscurcissement" 80.

28. *ilhuntze sartzearekin* "avec l'entrée (de l')obscurcissement" 24.

Même si quelques-unes de ces 28 tournures ne sont que des transpositions serviles du français, il n'en reste pas

moins que leur variété et leurs différentes structures illustrant bien l'extraordinaire liberté dont jouit cet idiome pour créer, à l'aide de constructions directes ou suffixales diverses, autant d'expressions équivalentes.

Il nous a paru intéressant de noter, pour finir, que le personnage mythique de *Tantugou*, dont presque toutes les versions du Recueil transcrivent directement le nom comme un nom propre quelconque, paraît avoir éveillé à l'E du domaine quelques souvenirs de légendes populaires ; il devient ainsi *Tarta(r)oa* à 56, 69, 70 et 143, *Jaun Gill Barbau*, traduit en note "Monsieur Guillaume, le monstre", à 105, ou simplement *Barbau* à 136, enfin *Altamann* à 111. La parole est aux ethnographes (note 3).

Dans notre commentaire portant sur la morphologie verbale, nous avons annoncé une confrontation de toutes les cartes. Après l'avoir esquissée pour notre propre compte, nous nous contenterons d'en donner ici quelques résultats très partiels : à l'W du domaine, on trouvera - et le fait est codifié par les grammaires - une même forme *zioten* pour trois combinaisons différentes (cf. c. 82, commentaire) : sa valeur dépend du contexte. Nous laisserons de côté la Soule, où la place de l'accent, que n'indiquent pas nos versions, peut jouer un rôle différenciateur (cf. Gèze, *Elém.* p. 100, 156 et 170 : *zian*, *ukan* PaR-33/ *zian*, *izan* PaR-3m - c'est-à-dire **ukan* PaR-2m3 - ou *ukan* PaR-33n.) En plusieurs points de B.-Nav., l'allocutivité entraîne une telle réduction des formes de base que certains éléments fonctionnels disparaissent, et qu'une même formule peut recouvrir plusieurs réalités sémantiques. Que l'on compare les cartes 12 et 76 par exemple : les pts. 7, 23, 48, 94 et 99 y donnent un même *zizien* ; les cartes 81 et 82 offrent un même *zakozien* aux pts. 7 et 23, un même *zezin* à 43 ; les cartes 12 et 75 ont toutes deux *zizin* à 43, etc. En son temps (commentaire de la carte 80), nous avons d'autre part signalé un polymorphisme *zakoten/zaioten*... Voilà, à notre sens, deux aspects fondamentaux d'une morphologie vivante, et, plus largement, de tout système vivant : certes, le maintien des distinctions entre signifiants pour des signifiés distincts en constitue une armature essentielle ; mais voici qu'à force de chercher l'atome irréductible, à force d'isoler les éléments fonctionnels - ce qui est particulièrement tentant dans un idiome tel que le basque -, on en oublie l'existence primordiale du contexte :

au commencement est la phrase, cette phrase que le locuteur esquisse intérieurement, dans sa totalité, avant le prononcer : dans cette unité sémantique où tout se tient, comment l'auditeur pourrait-il se méprendre sur le sens d'un *zizin* ou d'un *zioten* ? Et quel danger y aurait-il à dire tantôt *zaioten*, tantôt *zakoten*, puisque la différence formelle qui oppose les deux types est de toute façon "couverte" par le contexte ? C'est aussi dans le cadre de la phrase extraite d'un dialogue parlé, spontané, et peut-être même dans le cadre du dialogue, qu'il faut chercher à déceler les grandes tendances selon lesquelles s'organise et évolue un système linguistique ; *polymorphisme* et *polyvalence* sont deux aspects contraires et complémentaires d'une réalité dont l'ensemble finit par nous échapper à mesure que nous poussons plus avant les dissections indispensables. Il n'est pas aisé, à coup sûr, d'opérer sur des phrases, qui sont cependant la matière première de notre travail ; le mot pose déjà tant de problèmes ! Mais ce ne saurait être là, honnêtement, une raison de renoncer à le faire. Ce non moins indispensable retour à la matière première, au document brut pris dans son ensemble, loin de trahir les efforts que fait la linguistique pour dégager des structures, lui permettra sans doute d'intégrer, selon des formules qu'il faudra trouver, certains paradoxes dans ces structures elles-mêmes : née d'une analyse que ne vient pas soutenir et retoucher en même temps une synthèse suffisamment large, une doctrine risquera toujours d'être inadéquate à la réalité dont elle prétend rendre compte.

Nous voici loin du *Recueil Sacaze* ! Dans un prochain numéro de cette revue, nous entreprendrons la publication parallèle d'un "Atlas Bourciez" (cf. l'introduction de notre travail). Alors seulement, en possession de tous les documents que nous offrent ces deux recueils, nous pourrons peut-être tirer des conclusions intéressantes sur les aréologies diverses qui se se seront fait jour. Dès maintenant, il suffit d'ailleurs de prendre en main deux de nos cartes pour se rendre compte que si la Soule s'affirme souvent comme une zone franchement différenciée du reste du domaine, rares sont les cas où les isoglosses propres à deux cartes différentes viennent à coïncider ; nous connaissons bien les défauts inhérents à nos documents de base ; mais l'indépendance qui se manifeste si souvent entre les aires linguistiques qu'ils nous ont permis de tracer n'est nullement la conséquence de ces défauts, et se trouve bien conforme à l'image qui, dans nombre de cas, paraît se dégager des

cartes de l'Atlas Linguistique Gascon et qu'a excellemment étudiée notre regretté collaborateur l'abbé Th. Lalanne dans son travail sur *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime* (région des Landes). Nous verrons si les nouveaux documents confirment cette constatation première, et ferons en sorte d'en tirer la leçon.

NOTES

1. ERRATUM : Le fond noir de nos cartes contient une erreur de numérotage : à la place du n° 16 situé entre 21 et 113, lire 18.

2. Cf. Philadelphie de Gerde, poétesse bigourdane :

A pito-pato, ed Lop es sauva "A pas pesants, le Loup
se retire,
Decap at bôsc, seguit ded Os... Suivi de l'Ours, au fond
du bois..."

ou, plus exactement, vers le bois.

(Eds. *Crids*, Toulouse 1931,
p. 82).

3. Une traduction, destinée au *Recueil Sacaze*, de la "Légende de Tantugou" en bas-navarrais a été trouvée par M. Pierre Duny-Pétre dans une collection de documents familiaux ayant appartenu à M. Clément Haritschelhar ; M. Duny-Pétre fait état de ce texte, dont il ignorait l'origine, dans une très intéressante monographie qu'il a consacrée au *Basa Jaun* "Seigneur Sauvage" ("*Basa Jauna*", le Seigneur Sauvage, dans les légendes basques, in *Bulletin de la Soc. des Sciences, Lettres et Arts et d'Et. Régionales de Bayonne*, 1961, 116 pp.). Nous ignorons l'origine du texte proposé par Julien Sacaze à ses traducteurs ; le nom de *Tantugou* présente à coup sûr une allure plus romane que basque et le personnage lui-même apparaît sous un jour infiniment moins sinistre et terrifiant que le *Basa Jaun* ; toutefois, le rapprochement entre les deux mythes s'imposait, et s'impose d'autant plus à nos yeux que notre Recueil nous a révélé l'existence de nos *Tartaria*, *Barbau* et *Altamann* souletins. Signalons que la traduction en français du texte basque proposée par M. Duny-Pétre, sorte de contre-épreuve involontaire, prouve l'excellence de la traduction basque du texte de Sacaze ; nous n'avons pas essayé

de déterminer quelle était la version du Recueil dont M. Duny-Pétré a retrouvé le brouillon.

59. *vallée* (nom. indéf.). - Cette liste doit compléter la carte partielle que nos documents nous ont permis de dresser; nous y indiquerons d'abord toutes les variantes du continuateur de *riparia* (*terra*), fidèlement transcrites selon l'orthographe des traducteurs, puis y ferons la revue des autres types lexicaux en indiquant leur localisation.

1° Continuateurs de *riparia* :

4 *erpira*, 9 *érépia*, 21 *erephea*, *33 *errepila*, 45 *errephea*, 105 *errephepa*, 116 *urrüphea*, 119 *erhepea*, 121 *ernepéa*, 124 *errepera*.

2° Autres types :

aphalgune 24
balle 54, 55, 81, 89, 95, 112
chabaldegi 30
chola 41
erreka 14, 77, 94
mendi-arte 7, 15, 16, 17, 39, 43, 46, 52, 84, 93, 99, 107, 110 (cf. *planada*), 127.
mendi-zola 20, 51, 129, 130
ordoki-arte 18
plana 114 (?), *plano* 108, 113, 128, *planu* 3
planada 47, 91, 100, 110 (cf. *mendi-arte*), 122
sohapilla 111
ur-ondo 126

Sens : *aphalgune* "lieu (cf. c. 54) bas, bas-fond" ; *balle* est le cast. *valle* "vallée" ; *chabaldegi* est formé de *zabal* (hypocor. *chabal*) "large, ouvert", et du suff. *-tegi*, qui indique en général un "gîte, abri, lieu fermé" ; *chola*, hypocor. de *zola* "sol, fond, bas-fond" etc. est attesté au sens de "vallée" ; *erreka* signifie propr. "ruisseau, ravin, fossé" ; *mendi-arte* "entre-montagnes" ; *mendi-zola* "fond de montagnes" ; *ordoki-arte* "entre-plaines" est illogique et doit provenir d'un croisement entre *ordoki* et *mendi-arte* ; *plana*, *-o*, *-u* est un romanisme (non un castellanisme, car le cast. ne connaît que *llano*, *llanura*, dér. de *planu* selon sa phonétique), *planada* aussi ; *sohapilla* est une var. de *sorhopil* (cf. c. = "les prés", *sorho*) "terrain gazonné qu'on ne fauche pas, pelouse etc." *ur-ondo* signifie "voisinage de l'eau". Les traductions données ici sont inspirées du dictionnaire de Lhande.

* 27 *errepira*,

LISTE ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES

(Les diverses sections d'une commune sont à leur rang alphabétique)

Abense	132	Béguios	111	Garindein	64
Abense-de-Bas	74	Béhasque	112	Garris	118
Ahaxe	84	Bénobie	33	Guéthary	29
Ahetze	34	Béhorlégu	89	Gotein	65
Aicirits	104	Berraute	115		
Aincille	85	Berrogain	60	Halsou	36
Ainharp	56	Beyrie	113	Hasparren	18
Ainhice	86	Bidarray	79	Haux	135
Ainhoa	8	Bidart	26	Hélette	45
Alciette	84	Biriadou	27	Hendaye	30
Alçay	131	Biscay	121	Hôpital-st-	
Aldudes (Les-)	75	Bonloc	15	Blaise (L'-)	67
Alos	132	Briscons	23	Hosta	46
Amendeux	105	Bunus	44		
Amorots	106	Bussunaritz	90	Ibarrolle	47
Anhau	76	Bustince	91	Idaux	66
Arbérats	107			Iholdy	48
Arbonne	35	Cambo	9	Ilharre	119
Arbouet	108	Camou	114	Iriberry	91
Arcangues	1	Camou-Cihigue	133	Irissarry	49
Arhansus	42	Caro	92	Iroulégu	80
Armendarits	43	Charritte	110	Ispoure	95
Arnéguy	88	Charritte-de-bas	61	Isturitz	24
Aroue	109	Chéraute	62	Ithorrots	120
Arrast	57	Cibits	52	Itxassou	11
Arraute	110	Cibcure	28		
Arros	52	Cihigue	133		
Ascain	25			Jatxou	37
Ascarat	77	Domezain	115	Jaxu	96
Asme	53			Juxue	50
Athérey	140	Espelette	10		
Aussuruaq	58	Espès	53	Labets	121
Ayherre	22	Esquille	146	Lacarre	97
Banca	78	Esterençuby	93	Lacarry	136
Bardos	7	Etcharry	116	Laguinge	137
Barcus	59	Etchebar	134	Lahonce	3
Bascassan	84			Lantabat	51
Bassussarry	2	Gabat	117	Lapiste	112
		Gamarthe	94	Larceveau	52

Larrau	138	Ste Engrâce	142	Villefranque	41
Larrebieu	57	St Esteben	20	Viodos	74
Larressore	38	St Etienne de			
Larribar	122	Baigorry	83		
Larrory	70	St Jean de Luz	31		
Laruns	60	St Jean le			
Lasae	81	Vieux	100		
Lecumberry	98	St Jean Pied			
Libarrenx	65	de Port	101		
Lichans	139	St Just Ibarre	55		
Licharre	68	St Martin	21		
Licq	140	St Michel	102		
Lohitzun	123	St Palais	129		
Louhossa	12	St Pée sur			
Luxe	124	Nivelle	39		
		St Pierre			
		d'Irube	5		
Macaye	17	Sarasquette	90		
Masparraute	128	Sare	13		
Mauléon	68	Sauguis	143		
Méharin	18	Sibas	132		
Mendibieu	70	Sillègue	107		
Mendionde	19	Sorhapuru	122		
Menditte	69	Sorholus	144		
Mendive	99	Souraïde	14		
Mendy	66	Suberraute	124		
Moncayolle	70	Succos	106		
Mongelos	86	Suhast	114		
Mouguerre	4	Suhescun	54		
Musculdy	71	Sunhar	139		
		Sunhare	141		
Olhaiby	120	Sussaute	108		
Oneix	105	Tardets	144		
Ordiarp	72	Trois-Villes	145		
Orègue	126				
Orsanco	127	Uhart-Cize	103		
Ossas	141	Uhart-Mixe	130		
Ossès	82	Undurein	63		
Ostabat	53	Urcuit	6		
Oyhercq	123	Urepel	87		
		Urrugne	32		
Pagolle	128	Ustaritz	40		
Restoue	137				
Roquiague	73				

INDEX BASQUE

aatsalde	53	auzoak	17	belhaunkatu	61
abere	50	auzuak	17	belhaunko	61
aditu	40	azuk	17	belhaunku	61
ageri	39	azeki(a)	4	belhauriko	61
aintzira	4	azienda	50-51	belhoinko	61
aizoak	17	azinda	51	beno	28
aizokuak	17			beno	6
aizuak	17	baina	28	bertze	35
aizuk	17	bainan	28	beste	35
alde	51	baino	6	Betiri	60
algatzi(a)k	3	bana	28	Bettiri	60
alhor	57	bano	6	biaiant	49
Altamann		bañan	28	bidaiant	49
altchatu	43	baño	6	bidairant	49
apal	84	bañon	28	bidajant	49
aratsalde	53	baratu	42	bideant	49
arazi	83	Barbau		bideiant	49
ardi	51	barna	4	bidejant	49
ardizko	51	batean	71	bidekari	49
arez	51	batetan	71	bidelari	49
arrastatu	42	bazter	84	bidezko	49
arrastiri	53	beatzen	38	bihamen	34
arrats	84	begia atchi-		bihamun	34
arratsalde	53	kitzen	38	biharamen	34
arrestatu	42	begirari	50	biharamun	34
arrestiri	53	begiratzale	50	biheramen	34
arrez	51	begiratzen	38	biheramun	34
arristiri	53	behar	5	bildu	4
arroka	58	behi	50	boiajür	49
arrotz	49	beiatzen	38	bortha	55
arthalde	51	beino	6	botche	58
artzain	50(26)	beiratzen	38	botchü	58
artzaina	26-50	belhaiki	61	buria	18
artzaña	26-50	belhaiko	61	burua	18
astiri	84	belhariko	61	buruz	69-84
atchikitzen		belhauka	61	burüa	18
(begia-)	38	belhaukatu	61	büia	18
athe	55	belhauko	61	büría	18
ats	84	belhauniko	61		
atsalde	53	belhauninko	61	chakhur	52
aurkhitzen	39	belhaunka	61	chipi	46

chume(tto)	46	edereiten	39	gaiza	16
chutitu	43	ediraiten	39	galant	2
da	9	egoitza	4	galda	33
dadin	79	egordi-undo	53	galdatu	33
dain	79	egorri	64	galde	33
dako	80	eguerdi-ondo	53	galdegin	33
dakote	80	eijer	47	galdetu	33
dakozu	80	ejer	47	galthatü	33
dallatu	62	ekhüratü	4- 42	gan	8
de	80	elge	57	gañan	21
dee	80	elizathe	56	gañen	21
deio	80	entzun	40	gañian	21
denak	45	ephain	62	gau	84
deo	80	ephaitu	62	gauza	16
dero	80	ephein	62	gaztain	27
dezan	79	erazi	83	gaztainña	27
dezaten	79	erraiten	36	gaztaina	27
dezen	79	erraten	36	gaztan	27
diakozu	80	erreiten	36	gaztaña	27
die	10	erromes	5	gaztana	27
diezu	80	erten	36	gazteina	27
dii	10	eskerniuan	5	gazteina	27
dio	80	estainu	4	gazteña	27
diote	80	estali	44	gaztena	27
dira	10	estranjer	49	gaztina	27
dirade	10	etcheño	46	geldi	4
dire	10	etchetto	46	gelditu	42
ditizu	14	etchola	46	gertatzen	39
ditu	14	eugerdí-		Gili	
ditutzu	10	ondo	53	goan	8
dituzu	10	ezi	83	gorde	44
ditzi	14	gai	84	guan	8
ditzu	10	gañean	21	guardatzen	38
donain	43	gainen	21	guardiatzen	38
donatsu	40	gainian	21	gune	54
dutu	14	gainin	21	guziak	45
duzu	9	gainean	21	guzik	45
eano	29-30-31	gañian	21	haien	70
ebaki	62-63		16	haizatiak	64
ebakitu	62		2	haizkatuak	64
eder	47		33	handi	4
			33	har-	58

harien	70	ilekitze-	37	Jundane	25
harri	58	ldireiten	39	kabala	50
harrobia	58	idoite-	37	karitatea	
harroka	58	idoitze-	37	egin	41
has-	84	idokite-	37	karrika	56
hatchema-		idokitze-	37	kasatu	64
ten	39	igorri	64	kasu egin	38
hatzemai-		ihurk	72	kausitzen	39
ten	39	ihurk-e(re)	72	kausten	39
hauien	70	ihurk-e(re)k	72	-ki	66
haukien	70	ikhus(ten)	39	-kin	66
hauzoak	17	ilhañ	50	kontent	48
hauzokoak	17	ilhun	84	kontutzen	38
hauzuak	17	ilhundura	84	kotor	58
hauzuk	17	intzurra	4	kuzutu	44
heen	70	irus	48		
hegi	84	isla	4	-la	68
heien	70	islaka	4	"lac"	4
hein	70	istil	4	lagundu	41
hekien	70	itsaso	4	lagüntü	41
hel-	84	izan	15	lako	4
heltü	41	izatu	15	laku	4
heltüra		jaiki	43	landa	57
egin	41	Jandoni	25	-lat	68-69
hen	70	Jaun		leize	4
heren	70	jeiki	43	lekian 20-	(40)
herri	54-56	jende	32	lekin 20-	(40)
herrizka	56	Jendee	25	leku 20-	(20)
hil	4	jenki	43	lekuan 20-	(40)
noien	70	jente	32	lekuan 20-	(40)
hoikien	70	jentiak	32	lekuan 20-	(40)
hon	2	jentik	32	lo	4
hor	52	joan	8	losko	4
horien	70	Joandene	25	mestera	4
hun	2	Jodoni	25	moltso	51
hur	4	Jondane	25	moztu	62-63
hurruntik	7	Jondone	25	multso	51
hüllant-	84	Jondoni	25	muztu	62-63
		Juan	8		
ibiltzale	49	Juandene	25	nabar	84
ideite-	37	Juandehi	25	naza	4
ideitze-	37	jun	8		
idekite-	37				

nehorek	72	orduin	19	pullit	47
nehorek(er)e	72	ordüan	19	putzu	4
nehork	72	oro	45		
nehork(er)e(k)	72	orono	29-30-31	-ra	67-68-69
nehurk	72	osin	4	-rat	67-68-69
nehurk(er)		oste	51		
e(k)	72			"Saint"	25
nihorek	72	pasaiant	49	saldo	51
nihork	72	pasatzen	39	San	25
nihork(er)		paubre	5	sar-	84
e(k)	72	Pedro	60	segatu	62-63
nihurk	72	peintze	3	seme	65
nihurk(er)		pentze(ak)	3	Sen	25
e(k)	72	peña	58	sokhorri eman	41
nor	23	perestu	2	sokhorritu	41
nur	23	Petiri	60	soleitu	41
ñabar	84	Petri	60	sorho(ak)	3
ñimiño	46	Pheti	60	sostengatu	41
oano	29-30-31	phutzu	4		
ogoñak	24	piaiant	49	tallatu	62
ohildu	64	pialazaille	49	tapatu	44
ohiltü	64	piaietako		Tarta(r)oa	
ohoiñak	24	presuna	49	tipi	46
ohoiñak	24	Piarres	60	titzi	14
ohoñak	24	pidaiant	49	titzu	14
oihan	69	pidajant	49	tizi	14
oihen	69	pideiant	49	tizu	14
oino	29-30-31	pieiant	49	toki	54-(20)
on	2	Pierra	60	tokian	20-(54)
ondo	4-53	Pierre	60	tropa	51
ongl egin	41	pikatu	62-63	tulumio	4
ono	29-30-31	pintze	3	tulunbi	4
oono	29-30-31	piraiant	49	tulunbio	4
oraino	29-30-31	plaza	56	tu	14
oraiño	29-30-31	plazan	20	tutzu	10
orano	29-30-31	pobre	5	tuz	14
ordari	4	polit	47	tuzu	10
orde	20	pollit	47	tchakhur	52
ordian	19	potcha	58	tchipi	46
ordien	19	praube	5	tchutitu	43
ordin	19	praue	5	ttiki	46
orduan	19	prestu	2	ttipi	46
orduian	19	probe	5	tzakhur	52

tzi	14	zaioten	81-82	ziadele	11
tzu	10	zaitezte	11	ziakizien	78
uhuiñak	24	zaitzen	38	zian	75
uhuiñak	24	zaizte	11	ziaste	11
uhuiñak	24	zaizten	82	zide	11
ukan	15	zakian	77	zidie	11
uken	15	zakien	77-78	ziek	22
un	2	zakiin	77	zien (izan)	74
unhai	50	zakin	77	zien (ukan)	12-75
ur	4	zakiten	78	ziezien	82
urhunik	7	zakizien	78	ziezte	11
uros	48	zakizkan	77	ziezun	81-82
urrundarik	7	zakizkin	77	ziik	22
urrundik	7	zakoten	81-82	ziin	74-75
urrundu	64	zakozien	81-82	ziizte	11
urrunetik	7	zakur	52	zfk	22
urrunik	7	zaskien	77	zik	22
urrununt-arazi	64	zaskin	77	zin	75
urruntik	7	zaskoten	82	zioteiten	82
urus	48	zaskotzien	82	zioten	81-82
usi	4	zazte	11	ziotzaten	82
ūken	15	zeen	81	ziotzkaten	82
ūkhen	15	zeeten	81-82	ziotzen	82
ūkhūratū	4-42	zeezien	82	zip(h)u	4
ūlhañ	50	zeezin	82	zirade	11
ūlhündūria-	84	zeezten	81-82	ziradeie	11
ūrus	48	zeien	81-28	ziradie	11
yoan	8	zeiezun	81	zire	11
yohan	8	zein (subst.)	50	zirek	22
yuan	8	zein (verbe)	81	ziren	74
yun	8	zeintzen	38	zirete	11
zabal	4	zeiten	82	zirezte	11
zabaltze-	37	zeitezten	82	zirle	11
zaete	11	zeizien	82	zirien (?)	12
zaezte	11	zeizun	81	zitlan	76
zaien	81	zen (izan)	74	zitien	13-76
zain	38-50	zen (ukan)	81	zitiin	76
zaintzale	50	zeren (verbe)	81	zitin	76
zaintzen	38	zerra-	84	zititzien	13-76
		zeten	81	zitizien	13-76
		zezenkai	50	zititzun	76
		zezin	81-82	zitizun	76
		ziade	81	zituen	76

zituzten 13-76
zitūin 70
zitzien 13-76
zitzin 13-76
zitzun 74
ziuzten 13-76
ziutzun 74
ziuzteten 13
zizien 12-76
zizin 12-75-76
zizte 11
zizun 12-75-81
zorion 48
zoriondun 48
zorioneko 48

zu 10
zuek 22
zuen 75
zuik 22
zuin 75
zũ 23
zuten 12
zututzun 74
zutuzun 74
zutzun 74
zuzten 13-76
zuzuo 12-58
zütian 76
zütien 12-76
zütin 76

INDEX FRANCAIS

Pour l'interprétation des formules chargées de définir les formes verbales synthétiques, cf. notre introduction aux cartes de morphologie verbale, qui précède le commentaire de la carte 73. Le sigle *i.a.* placé après un verbe indique que celui-ci est donné en basque sous la forme de l'inessif indéfini archaïque du substantif verbal en *-t(z)e*, et non, comme d'habitude, sous celle de son participe passé.

<i>allatif</i> (suffixe)	67-68-69	<i>être</i> (auxil. intransitif ou copule) :	
aller	6	<i>izan</i> PrR-3/ <i>*ukan</i> PrR-53	9
alors	19	PrR-5'	11
après-midi	53	PrR-6/ <i>*ukan</i> PrR-56	10
arrêter (s'-)	42	PaR-3/ <i>*ukan</i> PaR-53	73
assister (le'malheureux)	41	PaR-6/ <i>*ukan</i> PaR-56	74
autre	35	eu	15
avec (suffixe)	68	<i>factitif</i>	83
avoir (auxil. transitif) :		fauché(e)	62
<i>ukan</i> PrR-36 (v)	14	fils (à ses-)	65
PrR-333/6(v)	80	garder (<i>i.a.</i>)	38
PaR-33(v)	75	genoux (à-)	61
Par-36(v)	76	gens (-/les-)	32
Par-63(v)	12	heureux	48
PaR-66(v)	13	joli	47
PaR-338(v)	81	lac	4
PaR-63/66(v)	82	lendemain	34
<i>za-</i> PrR-63	79	leur(s)	70
berger (le-)	26	lever (se-)	43
bon	2	lieu	54
champs(les-)	57	loin (de-)	7
chassés	64	mais	28
châtaigne	27	ouvrir (allat. sg. du substantif verbal)	37
chien	52	pâtre	50
chose	16	pauvre	5
couchés	63	personne...ne (actif)	72
couvert(e)	44	petit	46
<i>datif pluriel</i> (désin.)	65	Pierre	60
de loin	7	place (à leur-)	20
demander	33	porte	55
dire (<i>i.a.</i>)	36	prés (les-)	3
encore	29-30-31	que (comparatif...-)	6
entendre	40		
entrée de la nuit (à l'-)	84		

qui ?	23	trouver (se-) (<i>iva.</i>)	39
rocher	58	un (dans-, inessif)	71
Saint(Pierre)	25	<i>ũ souletin</i>	1
savoir : <i>jakin</i> PaR-33/6	77	vallée	59
PaR-63(v)	78	village (au-, allatif)	56
sur (postposition)	21	voisins (les-)	17
tête (la-)	18	voleurs (les-)	24
tous	45	vous (pl.)	22
troupeau (de brebis)	51	voyageur	49

ERRATA

- P. 83. l. 3-4 du haut : lire Ainsi "quelques (villages)"
 85. l. 15 du bas : (du(r)u pour buru)
 86. l. 16 d. h. : à e.
 13 d. b. : de Mixe
 87. 9 d. b. : gaztaña
 1 d. b. : castaña
 89. l. 10 d. h. : biher- (dis-
 91. l. 4 d. b. : ostatatu à 72.
 92. l. 21 d. b. : l'initiale 48 et 52)
 97. l. 3 d. b. : occit. ròc(a)
 99. l. 4 d. h. : "vallée"
 ibarr paraît
 l. 12 d. h. : Les Arbailles
 l. 16 d. h. : à l'E P(h)etiri
 102. l. 1 d. h. : Izan zuzun bardin ezautuk
 104. l. 15 d. h. : ne) la(t) ne peut
 verbal : aucun
 111. l. 18 d. b. : 11 izan PrR-5
 112. l. 18 d. b. : (PAR-63(V))
 l. 3 d. b. : attesté
 114. l. 5 d. b. : sateur E- qui
 115. l. 17 d. h. : intransitif
 117. l. 15 d. b. : Roquiague
 l. 14 d. b. : zi(r)en
 l. 5 d. b. : zeizun
 118. l. 10 d. b. : Etcharry et 118 Garris)
 l. 9 d. b. : (cf.
 l. 1 d. b. : d sens factitif
 119. l. 6 d. b. : 53) permettent
 120. l. 14 d. h. : obscurité" N
 l. 17 d. b. : ulhun zerratzin
 121. l. 4 d. h. : nuit"
 l. 12-13 d. h. : ulhuntzian
 l. 15 d. b. : 16
 l. 3 d. b. : obscurcissement" 124
 123. l. 2 d. h. : avant de la pronon-
 124. l. 4 d. b. : Tartaroa
 126. l. 5 d. b. : (cf. c. g "les prés".
 I, col. 3 : Hôpital-St-Blaise

II, col. 2 : de Ste-Engrâce à St-Pierre d'Irube, rétablir les traits d'union

III, IV, V et VI : après Altamann, Barbau, Gili, Jaun et Tartaroa, ajouter : DP. 122 et 124

IV : col. 2, supprimer les 4 dernières lignes

col. 3, l. 16 sqq. :	gaztaina	27
	gaztaina	27
	gaztan	27
	gaztana	27
	gaztaña	27
	gazteina	27
	gazteifña	27
	gaztena	27
	gazteña	27

V, col. 3, série lekian-lekuin : rapprocher 20 de (40)

VII, col. 1, supprimer le tilde du 1er uhuinak

col. 2, ziade 11 (et non 31)

IX, col. 1, assister (les malheureux)

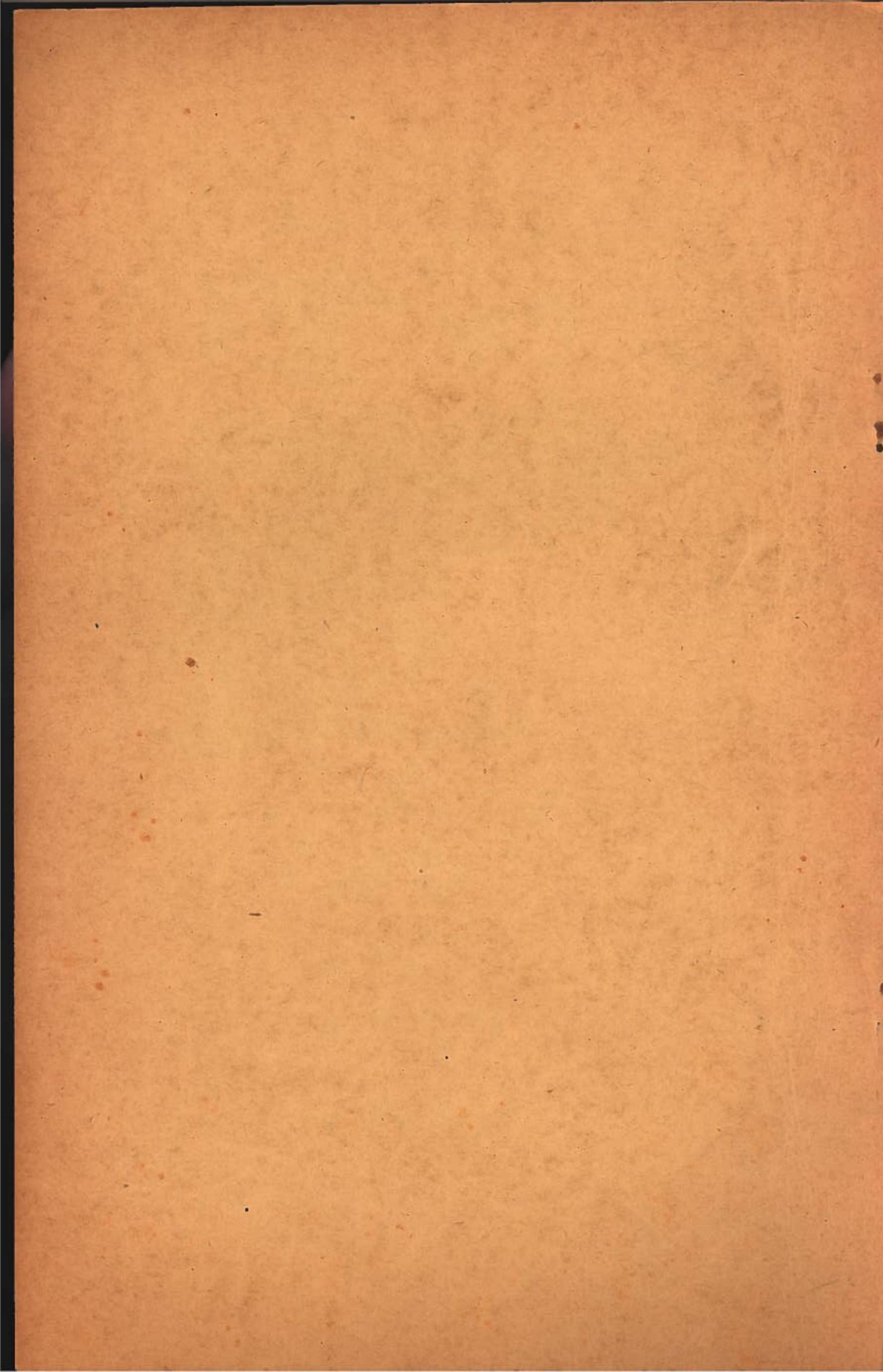
P&R-36(V) 76

P&R-63(V) 12

X, col. 1, ajouter entre sur (postposition) et tête(la-):

Tantugou DP. 122 et 124

col. 2, vallée 59 et P. 126



Ann. Fac. Lettres Toulouse X - VIA DOMITIA VIII (1961)